



owner.lincoln.com



lincolncanada.com



Juin 2015
Première impression
Manuel du propriétaire
Navigator
Imprimé aux États-Unis

GL7J 19A321 BA



NAVIGATOR 2016



Manuel du propriétaire

NAVIGATOR 2016



Manuel du propriétaire



LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2015

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20150507204932

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	8
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	12
Perchlorate.....	12
Services financiers automobiles de Lincoln.....	12
Pièces de rechange recommandées	13
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	14
Options uniques d'exportation.....	14

Environnement

Protection de l'environnement	16
-------------------------------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	17
Installation de sièges d'enfant	19
Rehausseurs.....	28
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	31

Verrouillage sécurité enfants.....	33
------------------------------------	----

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	34
Utilisation des ceintures de sécurité.....	35
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	38
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	39
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	40
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	42

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	44
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	46
Sacs gonflables latéraux.....	47
Safety Canopy™.....	49
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	50
Mise au rebut de l'airbag.....	52

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	53
Télécommande.....	54
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	58

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	59
Création d'un dispositif MyKey.....	61
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	62
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	64
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarrreur à distance.....	65
Diagnostic de panne MyKey.....	66

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	69
Hayon à commande électrique.....	73
Entrée sans clé.....	77

Table des matières

Sécurité

Système antivol passif.....	80
Alarme antivol.....	81

Marchepieds à déploiement électrique

Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....	82
---	----

Volant

Réglage du volant.....	84
Commande audio.....	85
Commande vocale.....	88
Programmeur de vitesse.....	89
Commande de l'affichage d'information.....	89
Volant chauffant.....	89

Pédales

Réglage des pédales.....	90
--------------------------	----

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	91
--------------------	----

Essuie-glaces automatiques.....	91
Lave-glaces.....	92
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	93

Éclairage

Généralités.....	94
Commande d'éclairage.....	94
Phares automatiques.....	95
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	96
Feux de jour.....	97
Phares adaptatifs.....	98
Clignotants.....	99
Éclairage d'accueil.....	99
Éclairage intérieur.....	99
Éclairage ambiant.....	100

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	101
Rétroviseurs extérieurs.....	102
Rétroviseur intérieur.....	103
Rétroviseur panoramique.....	104

Glaces de custode.....	105
Pare-soleil.....	105
Toit ouvrant.....	106

Combiné des instruments

Jauges.....	107
Témoins et indicateurs.....	109
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	113

Affichage d'information

Généralités.....	114
Messages d'information.....	121

Climatisation

Commande automatique de la température.....	136
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	138
Commandes de température des passagers arrière.....	140
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	141
Démarrage à distance.....	141

Table des matières

Sièges

Positions assises appropriées.....	143
Appui-tête.....	144
Sièges à commande électrique.....	146
Fonction de mémorisation.....	147
Sièges arrière.....	149
Sièges chauffants.....	156
Sièges à régulation de température.....	158

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	160
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	166
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	168
Console de pavillon.....	168

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	169
Démarrage sans clé.....	169

Démarrage d'un moteur à essence.....	170
Chauffe-moteur.....	174

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	176
Qualité du carburant.....	177
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	178
Panne de carburant.....	178
Ravitaillement.....	180
Consommation de carburant.....	182
Système antipollution	184

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....	187
------------------------------------	-----

Quatre roues motrices

Utilisation des quatre roues motrices	194
---	-----

Pont arrière

Différentiel à glissement limité	203
--	-----

Freins

Généralités.....	204
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	205
Frein de stationnement.....	205
Aide au démarrage en côte.....	205

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	208
Utilisation de l'antipatinage.....	208

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	210
Utilisation du contrôle de stabilité.....	211

Gestion du terrain

Utilisation du contrôle en descente.....	214
--	-----

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....	216
Aide au stationnement arrière.....	217
Aide au stationnement avant.....	217
Caméra de rétrovision	218

Table des matières

Programmateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	222
Utilisation du régulateur de vitesse.....	222

Aides à la conduite

Système d'information sur les angles morts.....	224
Alerte de circulation transversale.....	227
Direction.....	231
Commande de transmission.....	232
Suspension à correction d'assiette automatique.....	234

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière	236
Porte-charge et porte-bagages de toit.....	237
Limite de charge.....	238

Remorquage

Traction d'une remorque.....	247
Fonction de stabilisation de la remorque.....	249
Poids de remorquage recommandés.....	249

Vérifications de remorquage essentielles.....	252
Points de remorquage.....	259
Transport du véhicule.....	260
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	261

Conseils de conduite

Rodage.....	262
Rendement réduit du moteur.....	262
Conduite économique.....	262
Conduite dans l'eau.....	263
Couvre-plancher.....	264

Dépannage

Assistance dépannage.....	266
Feux de détresse.....	268
Coupure de carburant	268
Démarrage-secours du véhicule.....	269

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	272
En Californie (États-Unis seulement)	274

Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	275
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	276
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	276
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	278
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	278
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	279

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	280
Remplacement d'un fusible.....	293

Entretien

Généralités.....	294
Ouverture et fermeture du capot.....	294
Aperçu sous le capot - 3,5 L Ecoboost™	296
Jauge d'huile moteur.....	298
Vérification de l'huile moteur.....	298

Table des matières

Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	299
Vérification du liquide de refroidissement.....	300
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	306
Vérification du liquide de boîte de transfert.....	306
Vérification du liquide de frein.....	307
Vérification du liquide de lave-glace.....	307
Filtre à carburant.....	308
Remplacement de la batterie de 12 V.....	308
Vérification des balais d'essuie-glace.....	311
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	311
Réglage des phares.....	312
Remplacement d'une ampoule.....	313
Tableau de spécifications des ampoules.....	315
Remplacement du filtre à air	317

Entretien du véhicule

Généralités.....	318
Produits de nettoyage.....	318

Nettoyage de l'extérieur.....	318
Cirage.....	319
Nettoyage du moteur.....	320
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	320
Nettoyage de l'habitacle.....	321
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	323
Nettoyage des sièges en cuir.....	324
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	324
Nettoyage des roues en alliage.....	324
Entreposage du véhicule.....	325

Jantes et pneus

Généralités.....	328
Entretien des pneus.....	332
Utilisation de chaînes à neige.....	348
Système de surveillance de la pression des pneus.....	349
Changement d'une roue.....	356
Spécifications techniques.....	363

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....	365
Pièces Motorcraft.....	366
Numéro d'identification du véhicule.....	367
Étiquette d'homologation du véhicule.....	367
Désignation du code de boîte de vitesses.....	368
Capacités et spécifications - 3,5 L EcoBoost™.....	369

Chaîne audio

Généralités.....	376
Autoradio.....	378
Radio par satellite.....	381
Centrale multimédia.....	384

Accessoires

Accessoires.....	386
------------------	-----

Ford Protect

Ford Protect.....	388
-------------------	-----

Table des matières

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	391
Entretien périodique normal.....	396
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	400
Dossier d'entretien périodique	404

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....	424
---	-----

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Lincoln. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser les systèmes à commandes vocales dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

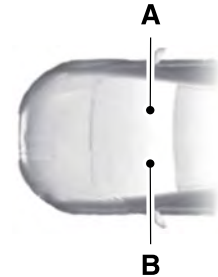
Note : *ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options qui n'équipent pas votre véhicule.*

Note : *Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.*

Note : *Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.*

Note : *Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante du véhicule.*

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit
- B Côté gauche

Protection de l'environnement

Vous devez contribuer à la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Introduction

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Système de climatisation



Freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Pile



Électrolyte



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Le filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclez la ceinture de sécurité



Sac gonflable avant



Antibrouillard avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation

Introduction



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres

Introduction

ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule de SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses.

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces

données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les

Introduction

données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Note : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911.*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

Introduction

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

 Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

SERVICES FINANCIERS AUTOMOBILES DE LINCOLN

Les services financiers automobiles de Lincoln offrent une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Nous nous engageons à vous fournir des réponses, des renseignements ainsi qu'une expérience vraiment exceptionnelle.

Utilisez les options ci-dessous pour nous contacter au sujet de questions relatives à votre compte ou au financement et nous y répondrons sans attendre :

Adresse Web
www.LincolnAFS.com

Téléphone : 1-888-498-8801

Courrier : Lincoln Automotive Financial Services

P.O. Box 542000

Omaha, NE 68154-8000

Introduction

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparations suite à une collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant la mise au point du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Lincoln. Les dommages causés au véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Lincoln. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Lincoln.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant devant un sac gonflable activé.

Introduction

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Le système de diagnostic embarqué (OBD-II) de votre véhicule est équipé d'un port de données pour le diagnostic, la réparation et la reprogrammation au moyen d'outils de diagnostic. L'installation d'un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford et qui utilise le port pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le diagnostic à distance du véhicule, la télématique ou la reprogrammation du moteur, peut générer des interférences ou endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant

Introduction

ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites

AVERTISSEMENTS

probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec

AVERTISSEMENTS

le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.



Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris cérébrales, voire de mourir. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les jeunes enfants ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudriers

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière, face à un sac gonflable susceptible de se déployer. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants doivent uniquement s'asseoir dans des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et la sentiez s'enclencher. assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;

- Conservez le bouton de détachement de la boucle dirigé vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant, la languette étant placée entre le siège d'enfant et le bouton pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège de sécurité enfant.
- Faites passer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen d'une ceinture-baudrier :

Note : *Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.*



E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

Sécurité enfants

2. Tirez sur le boudrier et saisissez ensemble le boudrier et la sangle sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant ensemble le boudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E206121

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien prisonnière.



E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, tirez sur le boudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit entièrement déroulé.

Note : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.*

6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre tandis que la ceinture s'enroule et signale que l'enrouleur est passé en mode de verrouillage automatique.

Sécurité enfants

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les opérations 5 et 6.

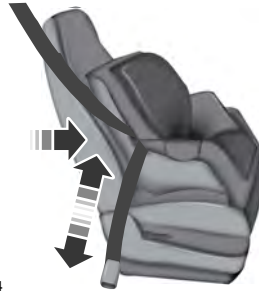


E142533

8. Éliminez tout jeu de la ceinture. Poussez le siège vers le bas en exerçant, par exemple, une pression ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier, cela afin de bien tendre la ceinture. Ce serrage de la ceinture permet d'éliminer le jeu ou créé par le poids de l'enfant venant s'ajouter à celui du dispositif de

retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège de sécurité enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle contribue également à un meilleur serrage de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, balancer le siège de l'arrière vers l'avant, sans ménagement, pour vous assurer que ce n'est pas possible, donc que le siège est bien fixé.

Empoignez le siège et la ceinture et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 1 in (2,5 cm).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour vous adresser à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et des sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENT



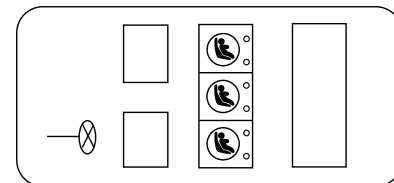
Ne fixez jamais deux sièges enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se rompre, ce qui pourrait se traduire par des blessures graves ou la mort.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

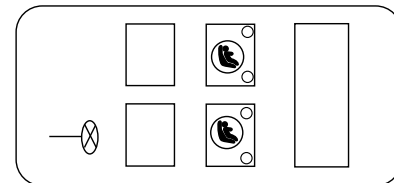
Certains sièges de sécurité enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège de sécurité enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il

soit toujours possible de recourir aux ceintures si l'on choisit de ne pas utiliser les ancrages inférieurs. Pour les sièges de sécurité enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Nous recommandons l'utilisation d'un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Consultez la section Utilisation des sangles de retenue dans ce chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E205021



E206122

Sécurité enfants

Les points d'ancrage LATCH sont situés dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.



E144054

Les pictogrammes d'emplacement se trouvent sur des boutons ronds en plastique pour le siège central, et sur des étiquettes de forme rectangulaire pour les sièges latéraux.

Respectez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section Utilisation des sangles de retenue dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures LATCH du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Chaque fois que vous utilisez le siège de sécurité enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège de sécurité enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Si le siège est correctement fixé, vous ne devez pas être en mesure de le déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant encourt des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège de sécurité enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

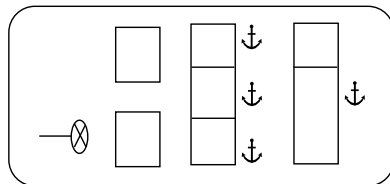
Sécurité enfants

Certains des sièges arrière de votre véhicule sont pourvus de points d'ancrage pour sangle de retenue intégrés, situés derrière les sièges, aux emplacements comme indiqué ci-dessous.

Pour la place centrale de la troisième rangée, la patte d'ancrage consiste en une boucle au bas du dossier de siège.

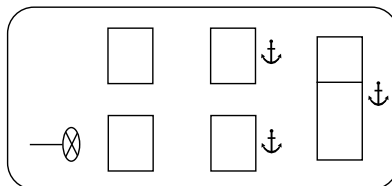
Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut).

Banquette de la deuxième rangée



E205023

Sièges baquets de la deuxième rangée



E205024

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Si vous installez un siège de sécurité enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège de sécurité enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège de sécurité enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Exécutez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Places extérieures de la deuxième rangée



E205025

Sécurité enfants

Place centrale de la banquette de la deuxième rangée (selon l'équipement)



E205026

1. Pour les places centrales, acheminez la sangle de retenue de siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appui-tête et entre les tiges de l'appui-tête. Si le haut du siège d'enfant touche à l'appui-tête, inclinez légèrement le dossier pour ajuster le siège d'enfant correctement.
2. Repérez le point d'ancrage correspondant à la place choisie.



E205027

3. Saisissez la sangle de retenue et placez-la sur l'armature du siège.



E205028

4. Faites tourner la sangle de retenue etagrafez-la à l'ancrage du cadre de siège.



E205029

5. Tournez l'attache de la sangle de retenue.
6. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Place centrale de la banquette de troisième rangée

1. Faites passer la sangle de retenue du siège enfant par-dessus le dossier du siège.

Sécurité enfants



E205030

2. Repérez la boucle d'ancrage de sangle pour la place choisie. Il se peut que vous ayez à tirer la partie supérieure du panneau rabattable le long du bas du dossier de siège pour accéder à la patte d'ancrage.



E205032

3. Fixez la sangle de retenue à la boucle d'ancrage, comme indiqué. Si la sangle de retenue n'est pas correctement fixée, le siège d'enfant risque de se détacher en cas de collision.



E205033

4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant. Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant encourt des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, nous en recommandons alors également l'usage.

Sécurité enfants

REHAUSSEURS

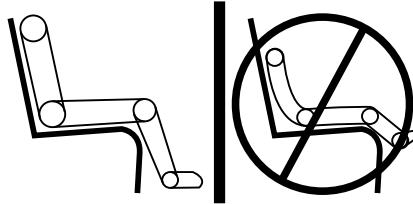
AVERTISSEMENT

 Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Note : La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- l'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- la ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?

- le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- l'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseurs sans dossier

Sécurité enfants

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le boudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un boudrier peu confortable près du cou et à un boudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597

Sécurité enfants

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un

AVERTISSEMENTS

siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 65 lb (29,5 kg)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 65 lb (29,5 kg)			X	X	

Note : *Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appui-tête. Voir **Sièges** (page 143).*

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte arrière de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte.

Déplacez la commande vers le haut pour activer le verrouillage sécurité enfants. Déplacez-la vers le bas pour désactiver le verrouillage.



E205034

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

 Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles pour l'enfant.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.

 En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus importants pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

 Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez jamais le boudier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le boudier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENTS

 Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

 Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Ceintures de sécurité

Tous les sièges du véhicule sont dotés d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire de type sac gonflable.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- ceintures de sécurité trois points;
- baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);
- dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;



- témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité;



- détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre la ceinture de sécurité en cas d'activation. En cas de collision latérale, frontale ou quasi frontale ou de capotage, les tendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

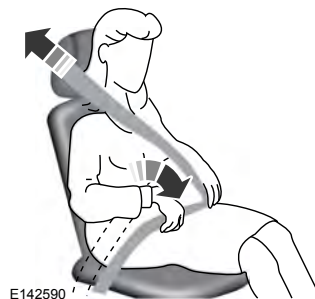
Ceintures de sécurité

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

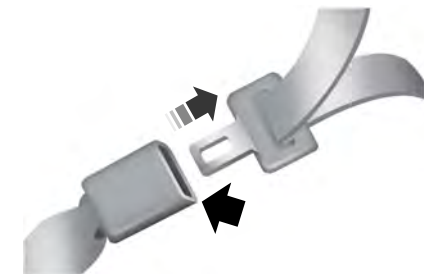
AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit passer au centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à verrouillage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à verrouillage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur emploie le premier type de mode de blocage. La ceinture de sécurité du passager avant latéral et celles des places arrière emploient les deux modes de blocage suivants :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se verrouille en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 5 mph (8 km/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour empêcher tout mouvement vers l'avant du conducteur et des passagers.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement prébloqué. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 17).

Mode d'emploi du mode de blocage automatique



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.

Ceintures de sécurité

2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la ceinture soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez alors la sangle s'enrouler. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas une rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé.

N'utilisez que les rallonges fabriquées par le fournisseur de la ceinture de sécurité.

L'identité du fabricant figure sur une étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture.

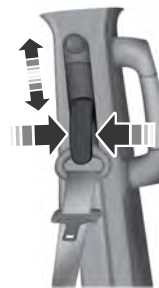
N'utilisez une rallonge que dans le cas où la ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.



E205035

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Appuyez sur les boutons de dégagement latéraux et glissez le socle de réglage de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez les boutons et tirez sur le socle de réglage de hauteur pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.

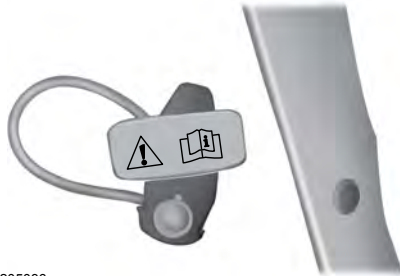
Ceintures de sécurité

Guide-baudrier de siège de deuxième rangée

AVERTISSEMENT



Positionnez le guide-baudrier de façon que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.



E205036

Les ceintures-baudriers des places extérieures de deuxième rangée sont dotées d'un guide-baudrier. Ce guide est fixé au panneau de garniture de custode. Utilisez-le pour ajuster le baudrier confortablement sur l'épaule d'une personne de petite taille qui occupe une des places latérales de deuxième rangée.



E205037

Pour régler le guide-baudrier :

1. Glissez le baudrier dans le guide-baudrier (la partie de la ceinture qui se trouve entre la languette de verrouillage et l'anneau en D, et non celle qui émerge du panneau de garniture de custode).
2. Glissez le guide vers le haut ou vers le bas de la sangle afin que la ceinture soit centrée sur l'épaule de l'occupant.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Ceintures de sécurité

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité et rappelle au conducteur, le cas échéant, que sa ceinture est débouclée en faisant retentir un carillon par intermittence et en allumant le témoin de ceinture de sécurité.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Votre ceinture de sécurité est bouclée avant que le commutateur d'allumage soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Votre ceinture de sécurité n'est pas bouclée avant que le véhicule n'ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée.
La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée.

Ceintures de sécurité

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de suivre la procédure, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Toutes les portes sont fermées.
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.

1. Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur.
2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 60 secondes.
3. À une vitesse modérée, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois de suite en terminant la séquence par une ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
 - Ceci désactive le dispositif s'il est activé.
 - Ceci active le dispositif s'il est désactivé.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des boudriers (selon l'équipement), les guides de boudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs

Ceintures de sécurité

LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 318).

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement et le risque de blessures est le plus grand à proximité de la garniture du sac gonflable.

 Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière, face à un sac gonflable susceptible de se déployer. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Risque de blessures graves voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après le gonflage pour éviter de vous blesser.

AVERTISSEMENTS

 Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le dispositif de retenue supplémentaire à sac gonflable est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant droit de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

Note : *Le déploiement du sac gonflable provoque un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.*

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de

Dispositifs de retenue supplémentaires

composés de sodium (comme le bicarbonate de soude) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Dispositif de retenue

Le dispositif de retenue assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce dispositif peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le dispositif de retenue de votre véhicule comprend les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.

- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur et les témoins.

Fonctionnement du dispositif de retenue

Le dispositif de retenue peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule à la gravité de la collision et à la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande

Dispositifs de retenue supplémentaires

des dispositifs de retenue pourrait activer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de l'impact et des conditions affectant les occupants.

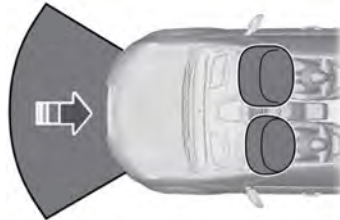
SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peuvent être projetés vers votre visage ou torse et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière, face à un sac gonflable susceptible de se déployer. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables avant du conducteur et du passager se déploient en cas de collision frontale et quasi frontale importante.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Sacs gonflables du conducteur et du passager.



• Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état.
Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 50).

Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant

AVERTISSEMENT

 La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 10 in (25 cm) entre la poitrine de l'occupant et le sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Des occupants correctement installés sont assis à la verticale, appuyés contre le dossier et centrés sur l'assise, avec les pieds confortablement allongés sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière, face à un sac gonflable susceptible de se déployer. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Une fois déployé, un sac gonflable latéral devient inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les éléments suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux;
- des sacs gonflables latéraux situés dans le dossier des sièges du conducteur et du passager avant;



des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 50).

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés en tenant compte des procédures d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Dispositifs de retenue supplémentaires

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS

 Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

 N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

 Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

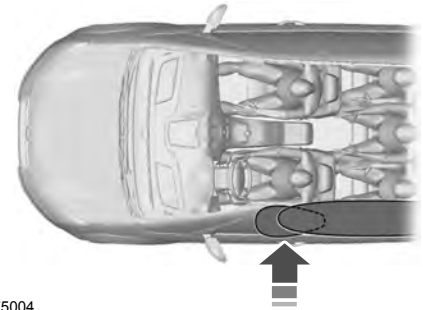
AVERTISSEMENTS

 Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

 Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.

 Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 50).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et le système Safety Canopy®. En fonction du type de collision (impact frontal, impact latéral ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs appropriés.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de l'occupant. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Voir **Combiné des instruments** (page 107). Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin de disponibilité ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables avant ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales, et de capotages.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou capotages. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement inadéquat.

Note : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention IC avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 pi). La portée de la télécommande est supérieure pour les véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut réduire la portée de la télécommande :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- La présence de structures à proximité du véhicule.
- Des véhicules stationnés à côté du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande sera actionnée si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :

- Vous appuyez sur l'une des touches du clavier d'entrée sans clé à 3 ft (1 m) environ de la clé d'accès intelligent (IA).
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'une des touches de la télécommande.

Clés et commandes à distance

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de la clé d'accès intelligent pour ouvrir la porte du conducteur dans ce cas. Voir **Télécommande** (page 54).

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent



Les clés d'accès intelligent actionnent les serrures à commande électrique et le système de démarrage à distance. Pour utiliser le démarrage à bouton-poussoir, il faut que la clé se trouve dans le véhicule.



E142431

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule. Faites glisser le mécanisme de déverrouillage au dos de la télécommande pour libérer le panneton de clé, puis retirez le panneton.



E138618

Note : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Conservez cette étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Remplacement de la pile

Note : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

Note : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Note : Le remplacement de la pile n'efface pas la clé programmée du véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

1. Retirez le panneton de clé de la télécommande.

Clés et commandes à distance



E142432

- Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile. Ne retirez pas le couvercle à l'aide du panneton de clé car vous pourriez l'endommager.



E138622

- Retirez la pile usagée.
- Insérez une pile neuve, côté + orienté vers le bas. Appuyez sur la pile pour vous assurer de bien la loger dans le compartiment.
- Reposez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Note : Si une porte ou le hayon est ouvert ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Déclenchement de l'alarme de détresse



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Note : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.

Clés et commandes à distance

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

 Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Note : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*

 Le bouton de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Les véhicules à régulation automatique de chauffage-climatisation peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée lorsque le véhicule est démarré à distance. Voir **Commande automatique de la température** (page 136).

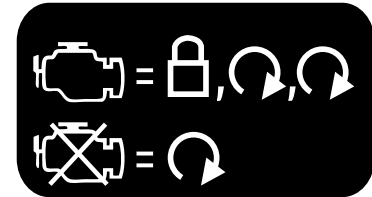
De nombreux états et provinces imposent des restrictions sur l'utilisation d'un démarreur à distance. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les démarreurs à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- L'alarme antivol se déclenche.
- Vous désactivez la fonction.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- Le témoin d'anomalie du moteur était allumé lors de la dernière utilisation du véhicule.

Démarrage à distance de votre véhicule

Note : *L'intervalle entre deux pressions consécutives sur les boutons ne doit pas dépasser trois secondes. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.*



E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette apposée sur votre télécommande.

Pour démarrer votre véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

Clés et commandes à distance

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 114).

Note : *Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée pour une période de 10 minutes, elle augmente de 10 minutes.

Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 5 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 20 minutes. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 35 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins de cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devrez peut-être vous rapprocher du véhicule pour couper le moteur à distance après un démarrage à distance. Cela est dû au bruit supplémentaire produit par le moteur en marche.

Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 114).

Fonction de rappel des réglages mémorisés (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la clé d'accès intelligent pour rappeler les réglages mémorisés du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, de la colonne de direction à réglage électrique et des pédales à réglage électrique. Déverrouillez votre véhicule avec la clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Vous pouvez programmer la clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 147).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 80).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées par clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux informations suivantes à l'aide de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- Distance totale parcourue avec une clé MyKey.

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées avec les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Belt-Minder ou rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant est activé plus tôt, donnant plus de temps à l'utilisateur MyKey de procéder au ravitaillement.

- Les systèmes d'aide au conducteur suivants ne peuvent pas être désactivés (selon l'équipement) : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et avertisseur de collision avant.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite (disponible uniquement dans certains marchés).

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur :

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de Fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac ou antipatinage, la fonction Assistance 911 ou Assistance d'urgence, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. L'emplacement de la fente de secours est indiqué dans un autre chapitre. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 169).

2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage.
La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.
Programmation ou modification des réglages configurables
Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

Note : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 114).

Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.

Message	Mesure à prendre et description
Toutes MyKeys effacées	

Note : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements

sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 114).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

Véhicules avec dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford

Si vous utilisez un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford, le véhicule reconnaît la télécommande de démarrage à distance comme une clé d'administrateur supplémentaire. Il s'agit du réglage par défaut du véhicule.

Lorsque vous faites démarrer votre véhicule avec la télécommande d'un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford, le dispositif arrête le véhicule lorsque vous ouvrez une porte ou engagez une vitesse. Ceci est intentionnel. Lorsque vous faites redémarrer votre véhicule, il lit l'état de la télécommande du véhicule au lieu de l'état de la télécommande du dispositif de démarrage à distance.

Avec un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford, il est possible de programmer involontairement toutes les télécommandes comme des clés MyKey. Dans ce cas, la télécommande de démarrage à distance est la clé d'administrateur. Si vous ne voulez avoir qu'une télécommande en tant que clé MyKey, ou ne voulez avoir aucune clé MyKey, vous devez utiliser votre télécommande de démarrage à distance pour effacer tous les clés MyKey. Dans ce cas, suivez les étapes suivantes :

1. Montez dans votre véhicule et fermez toutes les portes.
2. Faites démarrer votre véhicule à l'aide de la télécommande de démarrage à distance.
3. Voir **Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey** (page 62). Suivez les étapes 1 à 3.

Après avoir effacé vos clés MyKey, vous pouvez créer une nouvelle clé MyKey. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 61).

Note : Avec le bouton-poussoir de démarrage, vous ne pouvez pas programmer la télécommande de démarrage à distance comme une clé MyKey. Traitez toujours la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé d'administrateur.

Véhicules avec dispositif de démarrage à distance de deuxième monte non approuvé par Ford

MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Les renseignements suivants peuvent vous aider si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Les étapes ci-dessous ne rendent pas MyKey compatible avec un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Elles peuvent toutefois vous aider à conserver certaines fonctions MyKey.

Si vous utilisez un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford, le véhicule peut reconnaître le dispositif de démarrage à distance comme une clé d'administrateur supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Si vous faites redémarrer le véhicule en coupant le contact, en patientant quelques secondes, puis en rétablissant le contact, vous pouvez conserver certaines fonctions MyKey. Cette action oblige votre véhicule à lire la télécommande du véhicule plutôt que la télécommande de démarrage à distance et à utiliser les privilèges associés à la clé MyKey.

Note : *L'affichage du menu d'état du système MyKey peut inclure le dispositif de démarrage à distance comme une clé supplémentaire dans le nombre total de clés programmées. Voir **Vérification de l'état du dispositif MyKey** (page 64).*

Avec un dispositif de démarrage à distance de deuxième monte non approuvé par Ford, il est possible de programmer involontairement toutes les télécommandes du véhicule comme des clés MyKey. Dans ce cas, la télécommande de démarrage à distance est la clé d'administrateur. Si vous ne voulez avoir qu'une télécommande du véhicule en tant que clé MyKey, ou ne voulez avoir aucune clé MyKey, vous devez utiliser votre télécommande de démarrage à distance pour effacer tous les clés MyKey. Dans ce cas, suivez les étapes suivantes :

1. Montez dans votre véhicule et fermez toutes les portes.
2. Faites démarrer votre véhicule à l'aide de la télécommande de démarrage à distance non approuvée par Ford.
3. Voir **Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey** (page 62). Suivez les étapes 1 à 3.

Après avoir effacé vos clés MyKey, vous pouvez créer une nouvelle clé MyKey. Voir **Création d'un dispositif MyKey** (page 61).

Note : *Avec le bouton-poussoir de démarrage, vous ne pouvez pas programmer la télécommande de démarrage à distance comme une clé MyKey. Traitez toujours la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé d'administrateur.*

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Cause probable
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	La télécommande utilisée pour démarrer le véhicule n'est pas une clé d'administrateur.

Anomalie	Cause probable
	La télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. La télécommande n'est pas dans la fente de secours. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 170). Le système antidémarrage est désactivé ou en mode illimité. Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance qui n'est pas une clé d'administrateur. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 65).
Je ne peux pas programmer les réglages configurables.	La télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 61). Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance qui n'est pas une clé d'administrateur. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 65).
Je ne peux pas effacer la programmation MyKey.	La télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 61). Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance qui n'est pas une clé d'administrateur. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 65).
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	Achetez une nouvelle télécommande chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une télécommande de rechange. Voir Système antivol passif (page 80).

Anomalie	Cause probable
J'ai programmé par inadvertance toutes les clés en tant que clés MyKey.	Le véhicule est muni d'une télécommande de démarrage à distance qui est reconnue comme une clé d'administrateur. Effacez toutes les clés MyKey en utilisant la télécommande de démarrage à distance. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 65). Le système du véhicule ne reconnaît aucune clé MyKey programmée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 61).
Le total des clés MyKey comprend une clé supplémentaire.	Une télécommande inconnue a été créée en tant que MyKey. Le véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 65).
Le total des clés d'administrateur comprend une clé supplémentaire.	Une télécommande inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé d'administrateur. Le véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance. Voir Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance (page 65).
La distance MyKey ne se cumule pas.	La clé MyKey n'est pas utilisée par l'utilisateur désigné. Les clés MyKey ont été effacées et le système MyKey a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande.	Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 61).

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.



E163049

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Inhibiteur de contacteur de verrouillage des portes

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, les contacteurs de verrouillage des portes se désactivent après 20 secondes. Vous devez alors déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou sinon établir le contact pour réactiver les fonctions de ces boutons. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).

Déverrouillage et ouverture de la porte arrière

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et elle s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

Commande à distance

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du hayon ne fonctionne que lorsque votre véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Note : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneau pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. En mode de

Serrures

déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à l'accès intelligent. Vous pouvez aussi passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Note : Lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyer de nouveau sur le bouton de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Appuyez simultanément sur les boutons de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncés pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répétez le processus.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le hayon sont fermés.

Note : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le hayon n'est pas fermé(e), ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).

Ouverture du hayon



Appuyez deux fois sur le bouton dans les trois secondes pour ouvrir le hayon.

Activation de l'accès intelligent

La clé d'accès intelligent doit se trouver dans un rayon de 3 ft (1 m) de la porte conducteur ou du hayon.

Près d'une porte

Vous pouvez utiliser le clavier d'entrée sans clé pour verrouiller ou déverrouiller les portes. Voir **Entrée sans clé** (page 77).

Près du hayon

Le hayon se déverrouille et s'ouvre automatiquement lorsque vous appuyez sur le déclencheur de hayon. Voir **Hayon à commande électrique** (page 73).

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller votre véhicule en oubliant votre clé dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages.

Lors du verrouillage électronique du véhicule avec une porte ouverte, le levier sélecteur en position de stationnement (P) et le contact coupé, le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans votre véhicule après la fermeture de la dernière porte. Si le système détecte une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur.

Pour ce faire, verrouillez le véhicule après avoir fermé toutes les portes en :

- Utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- Appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- Le contact est établi.
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).

Verrouillage automatique

Le verrouillage automatique verrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 mph (20 km/h).

Serrures

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- Vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à moins de 9 mph (15 km/h).
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 mph (20 km/h).

Activation et désactivation

Pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique des portes, contactez un concessionnaire autorisé.

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h).
- Vous immobilisez votre véhicule et coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Note : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation et désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 114).

Éclairage à l'entrée

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Les lampes s'éteignent si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- Vous les allumez avec la commande d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint lorsque toutes les portes demeurent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées.
- Vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, plafonniers ou phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie pour les clés d'accès intelligent

Si vous laissez le contact établi, il se coupe lorsque le véhicule détecte un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans le compartiment de charge, intérieur ou extérieur, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. N'autorisez personne à s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Exigez de tous vos passagers qu'ils s'installent sur un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Cela permettra également d'éviter la chute des passagers et du chargement hors du véhicule. Si vous devez conduire

AVERTISSEMENTS

avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les glaces ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.



Gardez les clés hors de portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer avec ou à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement. Vous devez superviser l'utilisation du hayon à commande électrique à tout moment.

Note : Fermez bien le hayon avant de démarrer ou de déplacer le véhicule, surtout dans un espace fermé comme un garage ou une aire de stationnement. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Note : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Serrures

Le hayon ne fonctionne que lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Trois tonalités d'avertissement retentissent lorsque le hayon commence à se fermer électriquement. Une anomalie de la commande d'ouverte ou de fermeture provoquera l'un des événements suivants :

- Un carillon retentit si le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Trois carillons retentissent si la tension de la batterie est inférieure à la tension minimale de fonctionnement.
- Un carillon retentit si la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 3 mph (5 km/h).

Si le hayon commence à se refermer après avoir atteint l'ouverture complète, cela peut indiquer une charge excessive sur le hayon ou une défaillance de vérin pneumatique. Une tonalité retentit plusieurs fois et le hayon se ferme de manière contrôlée. Enlevez toute charge excessive du hayon. Si le hayon continue de se fermer après l'ouverture, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Ouverture et fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

Note : *Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.*

Note : *Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

À partir de la planche de bord



Appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord.

Avec la commande à distance



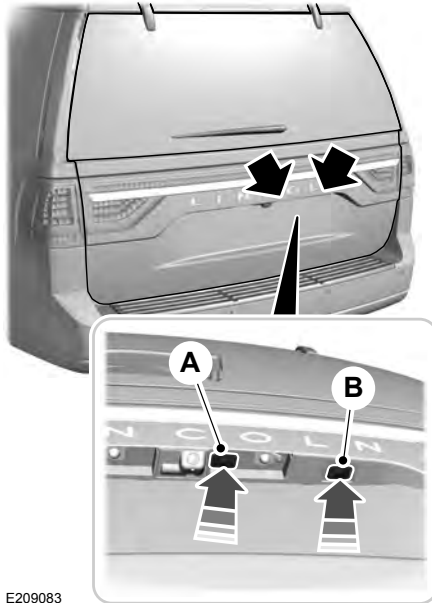
Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Avec le bouton de commande extérieur

Ouverture du hayon

1. Déverrouillez le hayon au moyen de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une clé d'accès intelligent (IA) se trouve à moins de 3 ft (1 m) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.

Serrures

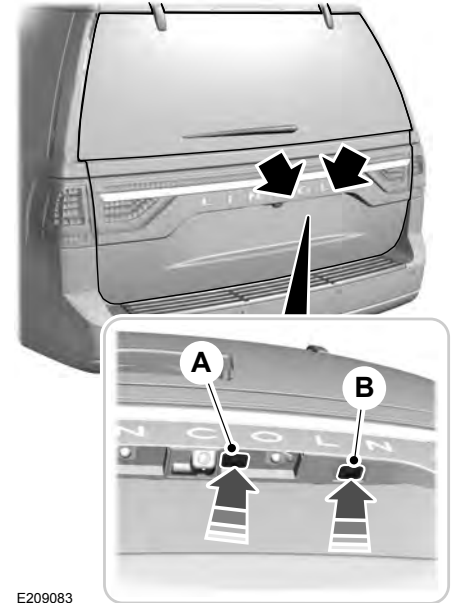


E209083

2. Appuyez sur le bouton A.

Note : Laissez le système ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez manuellement sur le hayon, vous risquez d'activer la détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique. Toute perturbation manuelle de la course du hayon peut aussi ressembler à une défaillance de vérin pneumatique.

Ouverture de la glace du hayon



E209083

1. Appuyez sur le bouton B.
2. Tirez la glace du hayon vers le haut.

Serrures

Fermeture du hayon

AVERTISSEMENT

 Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous activez la commande arrière.



E209084

Appuyez brièvement sur le bouton situé près de l'aire de chargement arrière.

Interruption de la course du hayon

Vous pouvez interrompre la course du hayon comme suit :

- En appuyant sur le bouton de commande du hayon.
- En appuyant deux fois sur la commande du hayon de la télécommande.
- En appuyant sur la commande du hayon située sur la planche de bord.
- En activant la fonction de détection d'obstacles.

Détection d'obstacles

Lors de la fermeture

Le hayon s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle. Trois carillons retentissent et le hayon inverse sa course pour s'ouvrir. Une fois l'obstacle retiré, vous pouvez refermer le hayon électriquement.

Serrures

Note : Si vous entrez dans votre véhicule pendant la fermeture du hayon, le rebond du véhicule risque d'activer la fonction de détection d'obstacles. Pour éviter cela, attendez la fermeture complète du hayon à commande électrique avant de pénétrer dans le véhicule. Avant de prendre la route, vérifiez la présence d'un message de hayon ou de porte mal fermé(e) ou de témoin allumé au tableau de bord. Sans cette précaution, vous risquez de rouler en laissant accidentellement le hayon ouvert.

Lors de l'ouverture

Le hayon s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et deux courtes tonalités retentissent. Retirez l'obstacle pour actionner le hayon.

ENTRÉE SANS CLÉ

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur.

Note : Si vous entrez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Rentrez votre code d'entrée plus lentement.



E163050

Vous pouvez utiliser le clavier pour verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé.

Sur les véhicules sans accès intelligent, vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à 5 chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes personnalisés à cinq chiffres.

Sur les véhicules avec accès intelligent, il n'est pas nécessaire que vous saisissiez un code d'entrée à 5 chiffres. Appuyez sur un bouton du clavier d'entrée sans clé une fois pour déverrouiller toutes les portes.

Note : La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 3 ft (1 m) de votre véhicule.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour créer votre propre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier dans les cinq secondes.
3. composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1-2** pour mémoriser le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Serrures

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- appuyez sur la touche **3-4** pour mémoriser le code personnalisé 2
- appuyez sur la touche **5-6** pour mémoriser le code personnalisé 3
- appuyez sur la touche **7-8** pour mémoriser le code personnalisé 4
- appuyez sur la touche **9-0** pour mémoriser le code personnalisé 5.

Vous pouvez également programmer un code d'entrée personnalisé par le biais de l'écran d'information.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code d'origine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Rappel des positions mémorisées (selon l'équipement)

Les codes d'entrée programmés permettent de rappeler les positions mémorisées du conducteur comme suit :

- Le code d'entrée 1 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 1;
- Le code d'entrée 2 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 2;

Note : *Le codes d'entrée personnalisés 3, 4 et 5 ne permettent pas de rappeler des positions mémorisées.*

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres d'origine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1-2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1-2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez effectuer cette intervention dans les cinq secondes qui suivent l'étape 2.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à 5 chiffres d'origine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si vous entrez un code incorrect sept fois (35 enfoncements de touche consécutifs). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée :

- après une période d'inactivité d'une minute;
- à l'enfoncement du bouton de déverrouillage de la télécommande;
- à l'établissement du contact.

Affichage du code d'origine

Note : *Vous devez avoir en votre possession deux clés programmées du système antidémarrage pour exécuter cette procédure.*

Pour afficher le code d'origine à l'écran d'information :

Serrures

1. Placez une clé dans le commutateur d'allumage et mettez le contact pendant quelques secondes.
2. Coupez le contact et retirez la clé.
3. Placez la seconde clé dans le commutateur d'allumage et mettez le contact.

Le code d'origine s'affiche pendant quelques secondes.

Note : *Le code pourrait ne s'afficher qu'à la suite d'autres messages d'avertissement.*

Déverrouillage et verrouillage des portes

Véhicules sans accès intelligent

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Entrez le code à 5 chiffres d'origine ou votre code personnalisé. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres. L'éclairage intérieur s'allume.

Note : *Toutes les portes se déverrouillent si vous désactivez la fonction de déverrouillage en deux étapes. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 69).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Composez le code d'origine ou votre code personnel, puis appuyez sur la touche **3-4** dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches **7-8** et **9-0** (la porte du conducteur étant fermée). Vous n'avez pas besoin de composer le code du clavier au préalable.

Véhicules avec accès intelligent

Appuyez sur un bouton du clavier d'entrée sans clé une fois pour déverrouiller toutes les portes.

Note : *La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 3 ft (1 m) de votre véhicule.*

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Note : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock™.

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

S'il est impossible de démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce adéquate, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Mise en veille automatique

Le véhicule se met en veille immédiatement après la coupure du contact.

Neutralisation automatique

Lorsque vous établissez le contact avec une clé à puce, le système antidémarrage est désamorcé. Si vous déverrouillez les portes au moyen de la poignée tactile, l'alarme se met hors veille.

Remplacement des clés

Note : *Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.*

La clé intelligente fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrées programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer des clés supplémentaires pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Note : Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.

Marchepieds à déploiement électrique

UTILISATION DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

 Par temps extrême, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

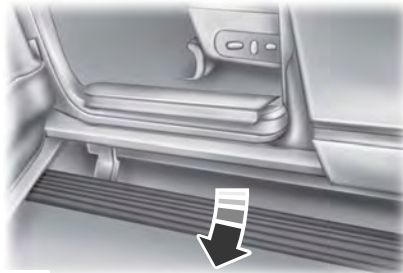
 Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Note : Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.

Note : Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid.

Note : Le mécanisme des marchepieds peut accumuler des débris comme de la boue, de la saleté, de la neige et du sel. Cela peut créer un bruit supplémentaire. Dans ce cas, réglez les marchepieds à la main sur la position déployée. Ensuite, lavez le système, en particulier les articulations avant et arrière des marchepieds à l'aide d'un lave-auto.

Déploiement électrique automatique



E166682

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes. Cela peut vous aider à entrer et sortir de votre véhicule.

Rangement à commande automatique

Lorsque vous fermez les portes, les marchepieds reviennent à la position rangée au bout de deux secondes.

Déploiement manuel

Vous pouvez actionner manuellement les marchepieds à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 114).

Réglez les marchepieds sur la position déployée (**OUT**) (déployé) pour accéder au toit.

Les marchepieds se rétractent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Activation et désactivation

Vous pouvez activer et désactiver la fonction de marchepied dans l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 114).

Marchepieds à déploiement électrique

- Lorsqu'ils sont désactivés (**OFF**) (arrêt), les marchepieds se rétractent quelle que soit la position de la porte.
- Lorsqu'ils sont activés (**AUTO**) (automatique), les marchepieds se rétractent sur les positions correctes en fonction de la position des portes.

Inversion en cas d'obstruction

Le marchepied change de sens et se déplace jusqu'à la fin de sa course s'il rencontre un objet alors qu'il se déplace.

RÉGLAGE DU VOLANT

Note : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 143).

AVERTISSEMENT

 Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Position de butée

Pour éviter tout dommage à la colonne de direction, sa course s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course est enregistrée si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Confirmez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Appuyez sans relâcher sur la commande de la colonne de direction jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.

3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction. La colonne pourra se remettre en mouvement.
4. Continuez d'appuyer sur la commande pendant deux secondes supplémentaires après l'immobilisation de la colonne.
5. Répétez pour chaque direction selon besoin.

Une nouvelle limite de course s'enregistre. Lors du prochain réglage de l'inclinaison ou de la hauteur de la colonne de direction, elle s'arrêtera juste avant la position de butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 147).

Note : Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.



E161834

Fonction d'entrée et de sortie faciles

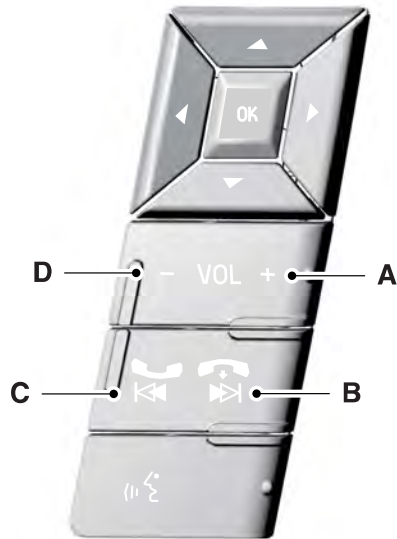
Lorsque vous coupez le contact, la colonne de direction s'élève pour permettre de sortir aisément du véhicule. La colonne reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).

COMMANDE AUDIO

Exécutez les fonctions suivantes à l'aide de la commande :

Volant

Type un



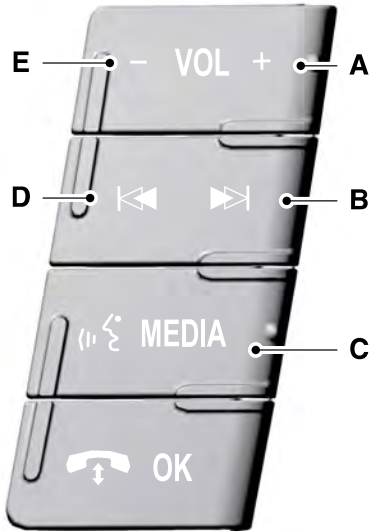
E205755

- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Recherche vers le bas ou précédent.
- D Réduction du volume.

A Augmentation du volume.

Volant

Type deux



E205756

A Augmentation du volume.

- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Média.
- D Recherche vers le bas ou précédent.
- E Réduction du volume.

Média

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour parcourir les sources audio disponibles.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- Syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente.
- Effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

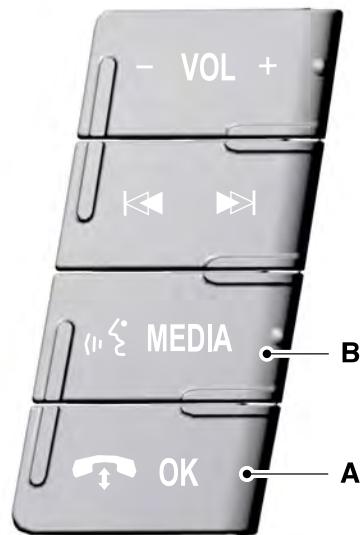
Maintenez le bouton de recherche enfoncé pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE

Type un

- A Mode téléphone
- B Reconnaissance vocale.



E205757

Volant

Type deux



E205758

A Mode téléphone

B Reconnaissance vocale.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E205805

Voir **Programmeur de vitesse** (page 222).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E205806

Voir **Affichage d'information** (page 114).

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Reportez-vous à l'information MyLincoln Touch.

Pédales

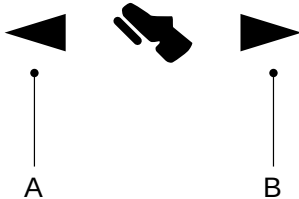
RÉGLAGE DES PÉDALES

AVERTISSEMENT



N'utilisez jamais les commandes alors que votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein et que le véhicule est en mouvement.

La commande est située sur le côté gauche de la colonne de direction. Appuyez sur le côté approprié de la commande et maintenez-le enfoncé pour déplacer les pédales.



E162916

A. Plus loin

B. Plus près

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de pédale au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 147).

Note : *Ne réglez les pédales que lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P).*

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Note : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

Note : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.

Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 311).

Note : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.



E205527

Faites tourner l'extrémité de la commande :

- En l'éloignant de vous pour augmenter la vitesse des essuie-glaces;
- En l'approchant de vous pour diminuer la vitesse des essuie-glaces.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

Note : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Note : Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.

Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 311).

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les glaces. Dans ces conditions, vous pouvez garder votre pare-brise propre en procédant comme suit :

- Réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées.
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

Essuie-glaces et lave-glaces

La fonction d'essuie-glaces automatiques utilise un détecteur de pluie, placé dans la zone entourant le rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces automatiquement. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'eau que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise.

Note : La fonction des essuie-glaces automatiques est normalement activée et reste à l'état activé tant qu'elle n'a pas été désactivée sur l'écran d'information. Vous pouvez en outre réactiver la fonction à tout moment. Voir **Généralités** (page 114).

Utilisez la bague rotative pour régler la sensibilité du détecteur de pluie. Réglez la commande sur une sensibilité faible pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un fort taux d'humidité sur le pare-brise. Réglez la commande sur une forte sensibilité pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un faible taux d'humidité sur le pare-brise.

Note : Lorsque vous réglez les essuie-glaces au mode de balayage intermittent et que la fonction des essuie-glaces automatiques est activée, le réglage de sensibilité des essuie-glaces automatiques régule la vitesse des essuie-glaces en fonction du degré d'humidité sur le pare-brise seulement. Utilisez le levier d'essuie-glaces pour balayer le pare-brise à la demande.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

LAVE-GLACES

Note : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.

Note : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



E205528

Appuyez sur l'extrémité du levier d'essuie-glaces pour actionner le lave-glace :

- Une brève pression permet d'effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Une pression rapide permet d'effectuer trois balayages du pare-brise avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier longuement enfoncée pour activer les essuie-glaces et le lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Essuie-glaces et lave-glaces

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace arrière

Note : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto.*



E205529

Tournez la commande pour sélectionner les positions suivantes :

- 2 Balayage intermittent - pause la plus courte entre les balayages.
- 1 Balayage intermittent - pause la plus longue entre les balayages.
- 0 Arrêt.

Lave-glace arrière



E205529

Tournez la commande et maintenez-la à la position supérieure ou inférieure pour activer le lave-glace de lunette arrière. La commande retourne à la position **2** ou **0** lorsque vous la relâchez.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

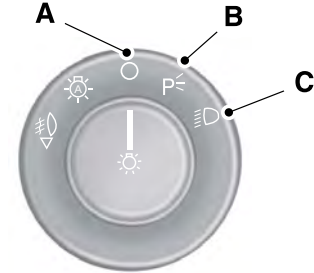
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

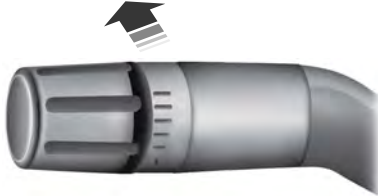


E173257

- A Arrêt.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Éclairage

Feux de route

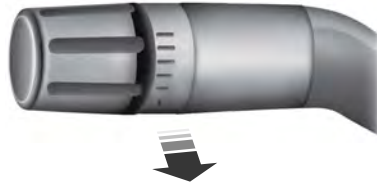


E167827

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique



E163268

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT



La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.



E173258

Éclairage

Lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement si la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces s'activent.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- Feux de jour configurables.
- Commande automatique des feux de route.
- Commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 114).

Note : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système de commande automatique des phares n'allume pas les feux de croisement.

Allumage des phares asservi aux essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que la commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- En mode bruine.
- Lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : Si vous mettez en fonction la commande automatique des phares ou des essuie-glaces, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD



E163270

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage de la planche de bord et de tous les composants lumineux applicables du véhicule lorsque les phares et les feux de stationnement sont allumés.

- Tapez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande pour augmenter/atténuer graduellement l'éclairage de tous les composants allumés, ou
- Appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande et maintenez-la à la première position jusqu'à ce que le niveau d'éclairage voulu soit atteint.
- Maintenez la partie supérieure de la commande en position d'allumage maximal pour activer la fonction « allumage forcé du plafonnier ». Cela a pour effet d'allumer les lampes d'accueil. L'éclairage reste allumé jusqu'à ce que vous appuyiez sur la partie inférieure de la commande.

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).
2. Le contact est établi.

Éclairage

3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

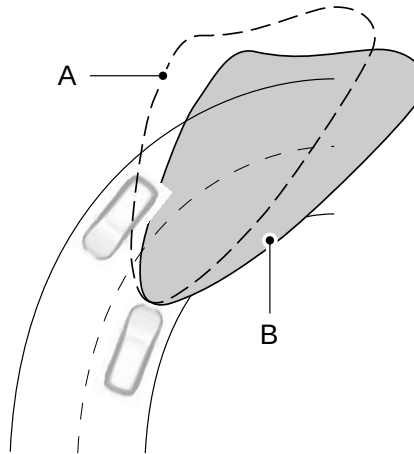
Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

PHARES ADAPTATIFS

Les phares tournent dans la même direction que le volant. Ceci améliore la visibilité dans les virages.

- A. Sans phares adaptatifs.
- B. Avec phares adaptatifs.



E161714

Le système ne fonctionne que lorsque le commutateur d'éclairage est en position de commande automatique des phares.

Note : Il s'écoule deux à cinq secondes avant le déclenchement du système des phares adaptatifs lorsque le véhicule roule.

Note : Le système ne fonctionne qu'aux vitesses supérieures à 3 mph (5 km/h).

Le système possède une fonction d'autovérification au démarrage. Au démarrage du moteur, les phares effectuent un balayage de gauche à droite, puis reviennent au point milieu pour signaler au conducteur le bon fonctionnement du système.

Éclairage

CLIGNOTANTS



E163272

- Pour activer les clignotants gauches, poussez le levier vers le bas jusqu'en butée.
- Pour activer les clignotants droits, poussez le levier vers le haut jusqu'en butée.
- Pour annuler manuellement l'activation des clignotants, poussez le levier de nouveau dans une ou l'autre direction.

Changement de voie

Pour indiquer un changement de voie vers la gauche ou vers la droite :

- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et relâchez-le. Les clignotants clignoteront trois fois et s'arrêteront.
- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et maintenez-le. Les clignotants clignoteront aussi longtemps que vous maintenez le levier dans cette position.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Les éclairages de projection d'accueil Lincoln sont situées à la base des boîtiers de rétroviseur extérieurs. Elles projettent une image sur le sol à une courte distance de votre véhicule chaque fois que l'éclairage d'accueil ou l'éclairage d'entrée s'allume.

Note : *La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampes de lecture avant (selon l'équipement)

Les lampes de lecture sont situées sur la console au pavillon. Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le commutateur situé sur le côté de chacune d'elles. Les lampes de lecture s'allument aussi lorsque :

- une porte est ouverte;
- le rhéostat d'éclairage de la planche de bord est enfoncé jusqu'à l'allumage des lampes d'accueil;
- une des touches de la télécommande d'ouverture à distance est enfoncée alors que le contact est coupé.

Éclairage



E163273

Des lampes de lecture peuvent être intégrées au plafonnier arrière de votre véhicule. Pour allumer les lampes, appuyez sur les commutateurs situés de chaque côté du plafonnier.

ÉCLAIRAGE AMBIANT

Réglez l'éclairage ambiant à l'aide de l'écran tactile.

Plafonniers et lampes de lecture arrière



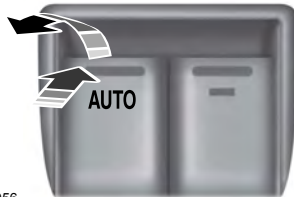
E163274

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

 Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, assurez-vous rien ne gêne leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.



E163056

Note : *Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez sur la commande ou soulevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Soulevez à fond la commande, puis relâchez-la. Appuyez sur la commande ou soulevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Rebond

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

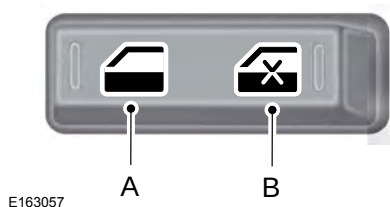
Neutralisation de la fonction de rebond

AVERTISSEMENT

 Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur la commande de glace et maintenez-la dans cette position quelques secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant que la glace ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces



- A Déverrouillage.
B Verrouillage.

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

Alimentation prolongée des accessoires

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

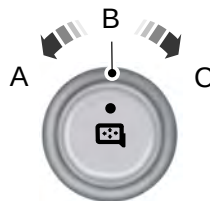
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.



- A Rétroviseur gauche.
B Désactivé.
C Rétroviseur droit.

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.

2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Remplacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs repliables à commande électrique



Glaces, miroirs et rétroviseurs

Note : Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.

Tirez la commande vers l'arrière pour replier les rétroviseurs vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Rétroviseur détaché

Si vos rétroviseurs rabattables à commande électrique sont rabattus manuellement, ils pourront ne plus fonctionner correctement, même si vous les avez ramenés à leur place. Ils doivent être réinitialisés dans les situations suivantes :

- Les rétroviseurs vibrent au cours de la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.

- Les rétroviseurs ne restent pas à la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs ne se trouve pas à sa position normale pendant la conduite.

Pour réinitialiser la fonction de repliage à commande électrique, utilisez la commande des rétroviseurs rabattables à commande électrique pour rabattre et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un grand bruit lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs rabattables à commande électrique. Ce bruit est normal. Répétez cette procédure au besoin chaque fois que vous rabattez manuellement les rétroviseurs.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 141).

Rétroviseurs à réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions du rétroviseur au moyen de la fonction de mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 147).

Fonction anti-éblouissement à réglage automatique

Le rétroviseur extérieur du conducteur s'assombrit automatiquement avec le rétroviseur intérieur anti-éblouissement.

Rétroviseurs extérieurs avec clignotant

La partie extérieure du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Système de surveillance des angles morts

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 224).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Note : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

Note : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au rendement du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour vous procurer une vue claire en reculant.

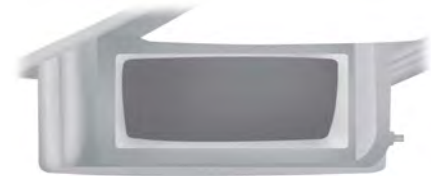
RÉTROVISEUR PANORAMIQUE

Les véhicules munis de consoles au pavillon à deux compartiments possèdent un rétroviseur qui offre au conducteur une vue panoramique de la partie arrière de l'habitacle.

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le rétroviseur panoramique pour observer la circulation à l'arrière du véhicule, ne laissez pas les passagers arrière vous distraire de la conduite et assurez-vous que le rétroviseur intérieur permet de bien observer la circulation à l'arrière du véhicule. Autrement, le risque de collision avec un véhicule que vous n'auriez pas aperçu est accru, ce qui pourrait causer de graves blessures.



E205354

Appuyez sur le rebord arrière du volet pour ouvrir le miroir panoramique. Le volet s'ouvre complètement.

Le rétroviseur peut devoir être réglé dans sa position la plus basse pour prévenir toute interférence lorsque le miroir panoramique est déployé vers le bas.

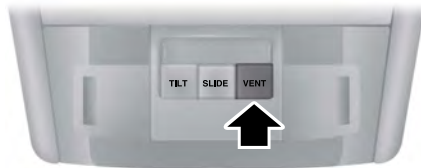
Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES DE CUSTODE

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

 Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, assurez-vous rien ne gêne leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.



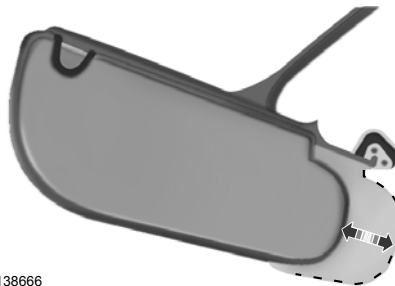
E205283

Appuyez sur la commande **VENT** (aération) et maintenez-la enfoncée pour ouvrir les glaces.

Tirez et maintenez la commande **VENT** (aération) pour fermer les glaces de custode arrière.

Note : *Les véhicules sans toit ouvrant transparent ne comportent que le bouton **VENT** (aération).*

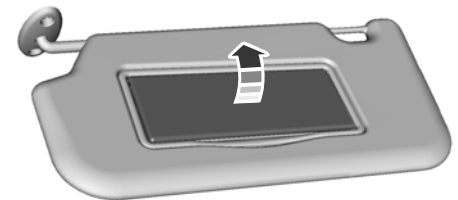
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

 Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement le store coulissant lorsque le toit ouvrant transparent est fermé. Tirez le pare-soleil vers l'avant de votre véhicule pour le fermer.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture avec la commande à impulsion, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E163063

Appuyez brièvement sur la commande **SLIDE** (coulissement) pour ouvrir le toit ouvrant. Le toit ouvrant transparent s'ouvre et s'arrête juste avant la pleine ouverture.

Note : Cette position permet de réduire le bruit du vent ou les remous aérodynamiques parfois présents lorsque le toit ouvrant transparent est complètement ouvert. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

Tirez brièvement la commande **SLIDE** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant.

Fonction de rebond

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, le toit inverse sa course de quelques centimètres.

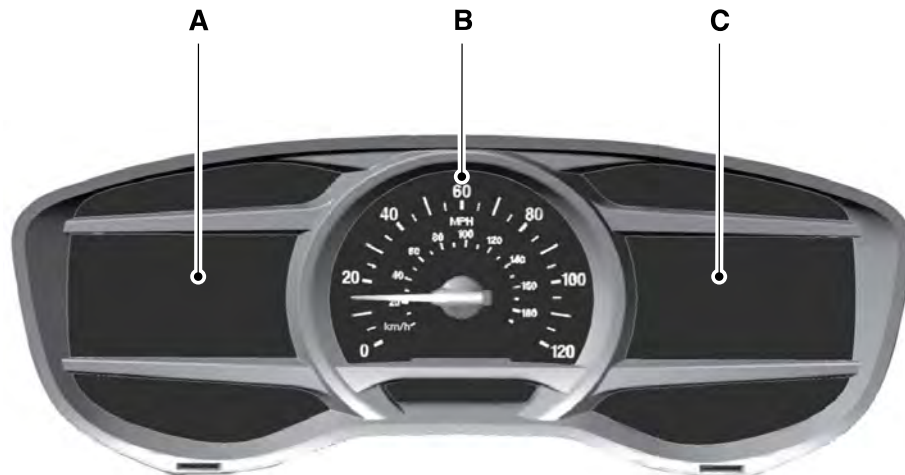
Tirez et maintenez la commande **SLIDE** (coulissement) dans les deux secondes qui suivent un événement de rebond pour neutraliser cette fonction. Alors que la fonction de rebond en cas d'obstruction est activée, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois premiers cycles de fermeture.

Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération

Appuyez brièvement sur la commande **TILT** (inclinaison) pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération. Tirez et maintenez la commande **TILT** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant.

Combiné des instruments

JAUGES



E205350

Combiné des instruments

- A Écran d'information gauche.
- B Indicateur de vitesse.
- C Écran d'information droit.

Écran d'information gauche

Compteur

Situé au bas de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Température extérieure

Cette fonction indique la température de l'air extérieur.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 114).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 114).

Indicateur de niveau de carburant

Note : Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte.

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez refait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après avoir refait le plein, l'aiguille ne revient pas toujours exactement à la même position. Ceci est normal.

Note : Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.

Note : La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.

Note : Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Note : Lorsque la jauge de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Combiné des instruments

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche lorsque l'autonomie restante n'est plus que de 80 km (50 mi).

Note : *Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Note : *Certains indicateurs apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.*

Système de freinage antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Le freinage normal (sans ABS) reste toujours fonctionnel à moins que le témoin de frein ne soit lui aussi allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Circuit de freinage



Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin indique un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. Ceci se traduit par une plus longue distance de freinage. Faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 222).

Combiné des instruments

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le clignotant gauche ou droit ou les feux de détresse.

Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement.

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 300).

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 298).

Note : *Ne reprenez pas la route si le témoin s'allume, même si le niveau est correct. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.*

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Sac gonflable avant



Si ce témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou continue de clignoter après le démarrage, cela indique un dysfonctionnement. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Contrôle en descente (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Hayon ouvert



Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas totalement fermé.

Combiné des instruments

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou presque à zéro. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Ce témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur a été détectée. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'anomalie du moteur



Si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé après le démarrage du moteur, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution de votre

véhicule. Consultez la section Autodiagnostic embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 184).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT



Si le moteur présente des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, à des fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt pour les tests d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'entretien recommandé clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 184).

Contrôle électronique de stabilité



Ce témoin s'affiche lorsque le dispositif AdvanceTrac®/le système antipatinage est activé. Si ce témoin reste allumé, le système requiert une intervention immédiate. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 211).

Témoin de désactivation du contrôle électronique de stabilité



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez le dispositif AdvanceTrac®/le système d'antipatinage. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 211).

Remorquage/Charge lourde (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le mode de traction. Si ce témoin clignote continuellement, le dispositif requiert une intervention immédiate. Cette situation pourrait endommager la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 187).

4X2



Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous activez le mode deux roues motrices de gamme haute. Si le témoin ne s'allume pas ou s'il demeure allumé lorsque le contact est établi, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

4x4 AUTO (Mode 4 roues motrices automatique)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le système quatre roues motrices. Si le témoin ne s'allume pas ou s'il demeure allumé lorsque le contact est établi, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

4X4 HIGH (Mode 4 roues motrices de gamme haute)

**4x4
HIGH**

Ce témoin s'allume lorsque vous activez le système quatre roues motrices gamme haute. Si le témoin ne s'allume pas ou s'il demeure allumé lorsque le contact est établi, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous laissez la clé dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur s'ouvre.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Carillon de clignotants

Retentit lorsque vous laissez le clignotant en marche après avoir signalé un virage et après avoir parcouru plus de 2,4 km (1,5 mi).

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

 Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons d'utiliser un appareil portatif pendant la conduite et vous encourageons à utiliser des équipements à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche sur l'écran d'information.



E205352

- Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur le bouton fléché de droite pour accéder à un sous-menu.

- Appuyez sur le bouton fléché de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur le bouton **OK** pour sélectionner et confirmer un réglage ou message.

Les flèches dans le coin supérieur gauche de l'écran indiquent du contenu supplémentaire disponible lorsqu'elles s'allument.

Menu principal

Dans la barre de menu principal du côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Réglages affichage.
- Trajet/Essence.
- Remorquage.
- Hors route.
- Réglages.

Affichage d'information

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur le bouton fléché de droite ou sur le bouton OK pour accéder

à cette catégorie. Appuyez sur le bouton fléché de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Réglages affichage

Utilisez les boutons fléchés pour choisir parmi les options d'affichage suivantes.

Réglages affichage
Compte-tours numérique et indicateur de niveau de carburant
Compte-tours numérique, indicateur de niveau de carburant et indicateur de température du liquide de refroidissement
Détail instrument (Pression d'huile, Température d'huile et Température de la boîte de vitesses)
Hr moteur (Heures de fonctionnement du moteur et Heures de ralenti du moteur)
Durée de vie huile
Autonomie
Odomètre numérique - Appuyez sur le bouton OK pour changer les unités affichées

Trajet/Essence

Utilisez les boutons fléchés pour choisir parmi les options de compteur et de carburant suivantes.

Note : Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.

Affichage d'information

Trajet/Essence
Trajet 1 ou Trajet 2
Économie essence
Hist. carburant

- Économie essence - Affichage de votre consommation instantanée de carburant sous la forme d'un graphique en barres et de la consommation moyenne.
- Hist. carburant - Affichage de votre consommation de carburant selon la durée. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

Remorquage

Utilisez les boutons fléchés pour configurer différents réglages de remorquage.

Note : *Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.*

Remorquage	
État remorque	Remorque débranchée
	Nom de la remorque active ou Remorq. par défaut
	Distance parcourue de la remorque
	Frein remorque gain

Affichage d'information

Remorquage		
Options remorque	Contr. oscillat. rem. - coché activé ou décoché désactivé	
	Mode frein remorq.	Élect. Inertie, Aucun ou Élect. Sur hydraulique
	Changer rem. sélect.	Remorques créées
		Remorq. par défaut
		Aucune rem. activée
		Appuyez sur le bouton OK pour modifier la remorque sélectionnée
	Changer régl. remorq.	Renommer remorq.
		Réinit. distance rem.
		Supprimer remorq.
		Ajouter remorque
Configu. remorque	Ajouter remorque	Éditeur de nom
List. vérif connexion	Boule d'attelage reliée et verrouillée?	
	Câbles électriq. reliés?	
	Foncti. lumières OK?	
	Chaînes séc. reliées?	

Affichage d'information

Remorquage	
	Flèche d'attel. relevée?
	Miroirs réglés?
	Gain des freins réglé?
	Remorq. débranchée?

Hors route

Dans ce mode, vous pouvez afficher divers renseignements de conduite hors route.

Hors route
Statut hors route (tangage, roulis, angle de braquage)
Jauge de distribution électrique – Affiche la distribution électrique sur les essieux avant et arrière. L'affichage varie en fonction de la configuration 4x4 et des conditions de conduite.

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

Note : Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.

Affichage d'information

Angle mort - coché activé ou décoché désactivé				
Circul. transv - coché activé ou décoché désactivé				
Susp. cond.		Mode sport, Normal ou Confort		
Calcul autono.		Normal ou Remorquage		
Aide stat. AV - coché activé ou décoché désactivé				
Aide stat. AR - coché activé ou décoché désactivé				
Réglages avancés	Réglages véhicule	Accès facilité - coché activé ou décoché désactivé		
		Éclairage	Temp. phares	Sélectionner l'intervalle de temps
		Serrures	Verrouil. auto - coché activé ou décoché désactivé	
			Déverrouil. auto - coché activé ou décoché désactivé	
			Déverrouil. dist.	Toutes portes ou Cond. d'abord
		Réinit. niv huile	Vie utile restante XXX % - maintenez le bouton OK enfoncé pour remettre à zéro	
		Hayon élect.	Interrup activat ou Interrup désact	
		Marche élec.	Automatique, Arrêt ou En place	

Affichage d'information

		Démar. à dist.	Climatisation	Automatique ou Dern. réglage
			Sièges	Automatique ou Arrêt
			Durée	5, 10 ou 15 minutes
			Système - coché activé ou décoché désactivé	
		Essuie-glace	Act.après lav - coché activé ou décoché désactivé	
			Capteur pluie - coché activé ou décoché désactivé	
	MyKey*	Info MyKey	Nombre de clés Admin, MyKey et distance MyKey	
		Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey	
		Assistance 911	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
		Pas déranger	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
		Antipatinage	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
		Vitesse max	105 km/h (65 mi/h), 110 km/h (70 mi/h), 120 km/h (75 mi/h), 130 km/h (80 mi/h) ou Hors fonction	
		Alerte vitesse	72 km/h (45 mi/h), 89 km/h (55 mi/h), 105 km/h (65 mi/h) ou Hors fonction	
		Limit. volume - coché activé ou décoché désactivé		
		Effacer MyKey	Tenir OK pour effacer ttes MyKeys	

Affichage d'information

	Réglages affichage	Distance	Milles et Gallons, L/100 km ou km/L
		Température	Fahrenheit (°F) ou Celsius (°C)
		Affichage jauge	Jauge carburant ou Carbur. + tachym.
		Langue	Sélectionnez la langue - Maintenez le bouton OK enfoncé pour régler la langue

*Certaines options de la clé MyKey s'affichent seulement si un MyKey est programmé.

MESSAGES D'INFORMATION

Note : En fonction des options dont dispose votre véhicule, tous les messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou réduits selon le type de tableau de bord qui équipe votre véhicule.



E205353

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages s'effacent automatiquement après un court moment.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Affichage d'information

Messages de la fonction d'antipatinage/AdvanceTrac™

Message	Description
Antipatinage Arrêt/Antipatinage En marche	Ce message s'affiche lorsque vous désactivez le système d'antipatinage. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 208).
Service requis AdvanceTrac	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un état qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
AdvanceTrac arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous désactivez la fonction AdvanceTrac.
AdvanceTrac marche	Ce message s'affiche lorsque vous activez la fonction AdvanceTrac.

Messages d'alarme

Message	Description
Alarme véhicule Pr arrêter l'alarme, démarrer le véhic.	Ce message s'affiche lorsque survient une entrée non autorisée dans le véhicule. Établissez le contact pour arrêter l'alarme.

Affichage d'information

Messages de batterie et de circuit de charge

Message	Description
Vérifier circuit de charge	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est prudent de le faire, puis coupez le contact. Contactez un concessionnaire autorisé.
Couper courant pour économ. la batterie	Ce message s'affiche pour indiquer que la tension de la batterie 12 volts est faible. Éteignez tous les accessoires électriques qui ne sont pas nécessaires. Contactez un concessionnaire autorisé.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Ce message s'affiche pour indiquer que la tension de la batterie 12 volts est faible. Éteignez tous les accessoires électriques qui ne sont pas nécessaires.

Affichage d'information

Messages de système d'information sur les angles morts

Message	Description
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Défaillance système d'angle mort	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système d'information sur les angles morts survient. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Circulation transversale Défectuosité	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système d'alerte de trafic transversal survient. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circulation transversale Véhicule venant de la X	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance des angles morts avec alerte de circulation transversale (CTA) fonctionne et détecte un véhicule.

Affichage d'information

Messages de circuit de freinage

Message	Description
Niveau de liquide de frein bas	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être vérifié dès que possible.
Vérifier le système de freins	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage doit être réparé. Si ce témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Frein de station. verrouillé	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le véhicule est prêt pour la conduite et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

Messages des portes

Message	Description
Porte X mal fermée	Ce message s'affiche lorsque la porte affichée n'est pas complètement fermée.
Hayon ouvert	Ce message s'affiche lorsque le hayon ou la glace de hayon est mal fermé(e).
Code de clavier d'usine XXXXX	Affiche le code de clavier d'usine une fois le clavier réinitialisé.

Affichage d'information

Messages du moteur

Message	Description
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.
Moteur en marche	Vous signale que vous êtes sur le point de quitter le véhicule alors que le moteur est toujours en marche.

Messages concernant le carburant

Message	Description
Vérifier goulot de remplissage carburant	Ce message s'affiche lorsque le goulot de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé.
Niveau d'essence bas	Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

Affichage d'information

Messages de clé et d'accès intelligent

Message	Description
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si le système ne détecte pas la clé d'accès intelligent lors des trois scénarios suivants : Lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage dans le but de faire démarrer le moteur ou de sélectionner une position du commutateur d'allumage. Lorsque le moteur tourne et une porte est ouverte puis refermée. Lorsque le véhicule roule à plus de 16 km/h (10 mi/h) pour la première fois après le démarrage.
Clé programmée Total de x clés	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé de rechange, lorsqu'il s'agit d'une clé d'accès intelligent.
Nombre max clés program.	Ce message s'affiche pendant la programmation de clés de rechange lorsque le nombre maximal de clés programmées a été atteint.
Appuyez sur frein pour démarrer	Ce message s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage sans enfoncer la pédale de frein. Ce message vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour démarrer le moteur.
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Ce message s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur et qu'aucune clé d'accès intelligent n'est détectée dans l'habitacle.
Alimentation accessoires active	Ce message s'affiche lorsque l'allumage du véhicule est à la position accessoires.
Anomalie système de démarrage	Ce message s'affiche pour indiquer que le circuit de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé pour la réparation.

Affichage d'information

Messages d'entretien

Message	Description
Pression d'huile moteur BASSE	Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins.
Changement d'huile nécessaire	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.
Surchauffe refroidiss. moteur	Ce message s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.
Niveau BAS du liquide lave-glace	Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas et que le réservoir doit être rempli.
Mode d'usine Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est toujours en Mode d'usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé.
Mode transport Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est toujours en Mode transport. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Messages MyKey™

Message	Description
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque le MyKey est actif.
Vitesse limitée à xx km/h (mi/h)	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le véhicule, que le MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée, que le réglage en option est activé et que le véhicule dépasse la vitesse présélectionnée.
Boucler ceinture pour activer audio	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder est activé.
Programmation clé intégrée impossible	Ce message s'affiche si vous avez tenté de programmer une clé de rechange en utilisant deux clés MyKey existantes.
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée sur votre clé MyKey.
MyKey AdvanceTrac activé	Avec une clé MyKey en cours d'utilisation, la fonction d'antipatinage AdvanceTrac se met en fonction.
MyKey Antipatinage activé	Avec une clé MyKey en cours d'utilisation, l'antipatinage se met en fonction.
MyKey Désactiv. aide stationn. imposs.	Avec une clé MyKey en cours d'utilisation, l'aide au stationnement MyKey ne peut pas être désactivée et reste activé.

Affichage d'information

Messages hors route

Message	Description
Pour hors route ralentir à 5 mi/h	Ce message s'affiche lorsque la vitesse de votre véhicule exigée pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
Mode hors route activé	Ce message s'affiche lorsque le mode hors route devient actif.
Sortie mode hors route	Ce message s'affiche lorsque le mode hors route devient inactif.
Contrôle descente désactivé	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente se désactive.
Pour contr descente ralentir	Ce message s'affiche lorsque la vitesse de descente en pente dépasse 32 km/h (20 mi/h).
Pour Ctrl descente engager rapport	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente exige que le conducteur effectue les changements de vitesse.
Ctrl descente conduct.reprend le contrôle	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente exige que le conducteur reprenne la maîtrise des commandes.
Ctrl descente DÉFECTUEUX	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du mode de contrôle en descente.
Ctrl descente désactivé Refroidissement	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente se désactive pour refroidir le circuit de freinage.
Contrôle descente PRÊT	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente s'active.

Affichage d'information

Messages d'aide au stationnement

Message	Description
Vérifier aide au stationnement	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement se désactive.
Aide stationn. AR Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.
Vérifier aide au stationnement arrière	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement se désactive.
Vérifier aide au stationnement avant	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un état qui nécessite une réparation. Voir Aides au stationnement (page 216).
Aide stationn. AV Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.

Messages de direction assistée

Message	Description
Perte de direct. Arrêter prudemment	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le système de direction assistée détecte une anomalie de la direction assistée qui exige des réparations immédiates. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée n'a plus d'assistance en raison d'une erreur du système. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Messages de démarrage à distance

Message	Description
Pour conduire : Tourner la clé sur démarrer	Ce message s'affiche pour vous rappeler de tourner la clé en position de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.
Pour conduire : Appuyer sur frein, bouton START	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein et d'enfoncer le bouton de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Messages de système de suspension

Message	Description
Anomalie suspens. sélect. conducteur Service requis	Ce message s'affiche lorsqu'une défaillance de la suspension de votre véhicule est présente. Contactez un concessionnaire autorisé pour la réparation.

Affichage d'information

Messages concernant les pneus

Message	Description
Pression des pneus BASSE	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est faible.
Anomalie surveill. pression pneus	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé.
Anomalie capt. pression pneus	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement ou lorsqu'une roue de secours est installée. Voir Jantes et pneus (page 328). Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé.

Messages concernant la remorque

Message	Description
Frein remorque Gain : XX.X Pas de remorque	Ce message affiche le réglage du gain actuel du frein de remorque lorsque la remorque n'est pas reliée.
Erreur module frein remorque	Ce message s'affiche accompagné d'un carillon en réponse à des anomalies détectées par la commande des freins de remorque.
Remorque connectée	Ce message s'affiche lorsque le branchement correct de la remorque est détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.

Affichage d'information

Message	Description
Remorque déconnectée	Ce message s'affiche lorsque la remorque est débranchée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et que le système le détecte au cours d'un cycle d'allumage donné. Ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsqu'une commande de freins de remorque de deuxième monte est utilisée même si une remorque est connectée.
Oscillation remorque Réduire vitesse	Ce message s'affiche lorsque la fonction de stabilisation de remorque a détecté un roulis de la remorque.
Erreur câblage de remorque	Ce message s'affiche lorsque le câblage de votre véhicule et le câblage ou le système de freinage de la remorque présentent certaines anomalies.
Frein remorque Gain XX.X	Ce message affiche le réglage de gain actuel du frein de remorque.
Anomalie module de feux remorque Voir le manuel	Une anomalie est présente dans le module d'éclairage de la remorque du véhicule. Voir Traction d'une remorque (page 247).
Anom. des feux stop de remorque Vérif. ampoules	Une anomalie est présente dans les feux stop de votre remorque. Vérifiez le feu.
Anomalie clignotant gauche de remorq. Vérif. ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le feu.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérif. ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le feu.
Anom. des feux stationn. remorq. Vérif. ampoules	Une anomalie est présente dans les feux de stationnement de votre remorque. Vérifiez le feu.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	Une anomalie est présente dans la batterie de votre remorque. Voir Traction d'une remorque (page 247).

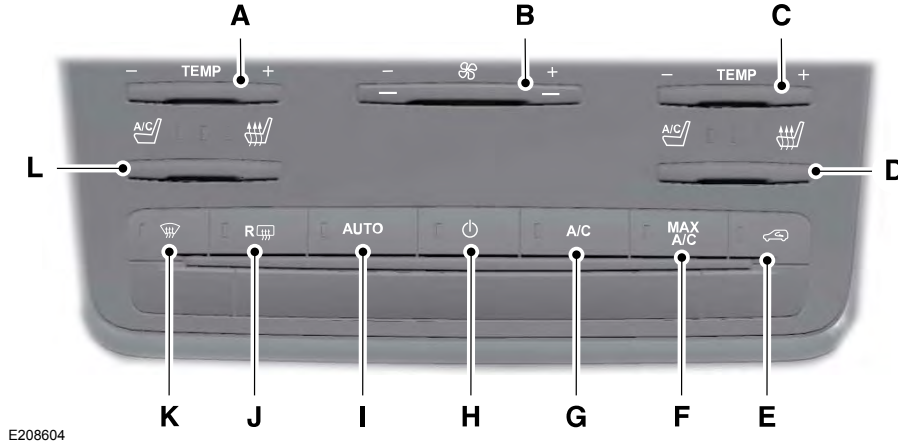
Affichage d'information

Messages concernant la boîte de vitesses

Message	Description
Boîte de vitesses pas position P	Ce message s'affiche pour vous rappeler de passer en position de stationnement (P).

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE



- A **Commande de température gauche** : Permet de régler la température à l'aide de la commande du côté gauche.
- B **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- C **Commande de température côté droit** : Permet de régler la température du côté droit.
- D **Sièges chauffants** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 156).

Climatisation

- E **Recirculation de l'air** : Appuyez sur ce bouton pour basculer entre l'air extérieur et l'air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et également d'empêcher la pénétration d'odeurs désagréables.
- Nota** : La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- F **MAX A/C** : Appuyez sur ce bouton pour un refroidissement maximal. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- G **A/C** : Appuyez sur ce bouton pour mettre le climatiseur en fonction ou hors fonction. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota** : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- H **Marche/arrêt** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.
- I **AUTO** : Appuyez sur ce bouton pour passer en mode automatique. Réglez à la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.
- J **Lunette arrière chauffante** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 141).

Climatisation

- K **Dégivrage :** Appuyez sur ce bouton pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace.
- L **Sièges à régulation de température :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 158).

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Note : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Note : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Note : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Note : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Note : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.

Note : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Note : Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le système chauffe ou refroidit automatiquement l'habitacle à la température choisie le plus rapidement possible. Les bouches de la planche de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.

Climatisation

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitacle, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement à l'utilisation de l'air extérieur.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Sélectionnez la fonction **AUTO**.
2. Réglez la fonction de température au réglage voulu.

Réglages de chauffage recommandés

1. Sélectionnez la fonction **AUTO**.
2. Réglez la fonction de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Sélectionnez la fonction **MAX A/C** (climatisation maximale).

Réglages de refroidissement recommandés

1. Sélectionnez la fonction **AUTO**.

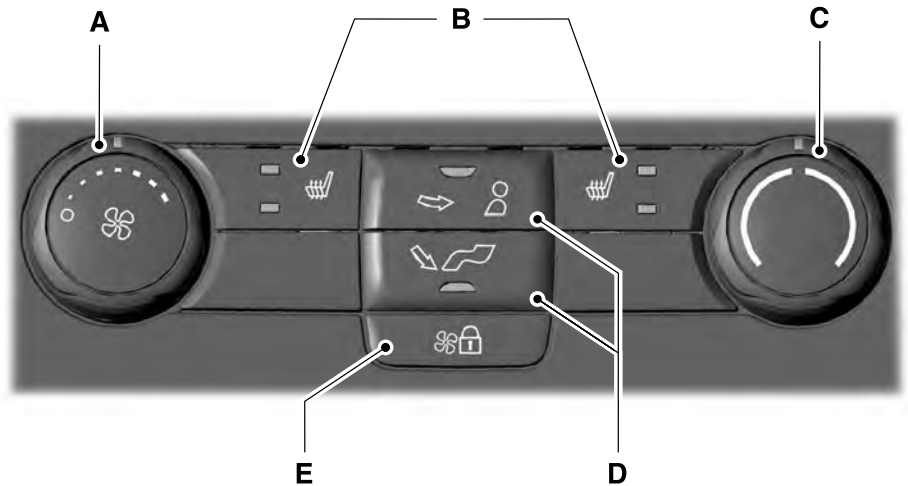
2. Réglez la fonction de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez sur la touche de dégivrage.
2. Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Climatisation

COMMANDES DE TEMPÉRATURE DES PASSAGERS ARRIÈRE



E188689

- A **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- B **Sièges chauffants (selon l'équipement)** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 156).
- C **Commande de température** : Permet de commander la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
- D **Commande de répartition de l'air** : Ajustez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- E **Verrouillage de la commande de vitesse du ventilateur** : Lorsque ce voyant est allumé, vous ne pouvez changer les réglages de climatisation arrière qu'à l'aide des commandes avant.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante

Note : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner les lunettes chauffantes.



Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la glace arrière chauffante. La glace arrière chauffante se désactive automatiquement après un court moment. Faites démarrer le moteur avant d'activer la lunette arrière chauffante.

Note : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseur extérieur chauffant (Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la glace arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Note : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.

Note : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

DÉMARRAGE À DISTANCE

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation fonctionne pour réaliser le confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Climatisation

Note : *Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance.*

Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, à savoir :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- le dégivreur de lunette arrière.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information.

Voir **Affichage d'information** (page 114).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le température du système est réglée à 22 °C (72 °F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le température du système est réglée à 22 °C (72 °F). Les sièges chauffants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



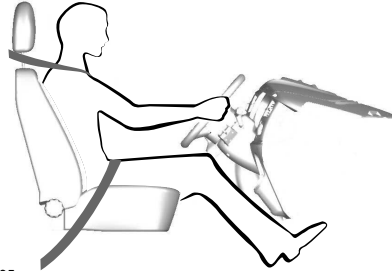
Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.

- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 10 in (25 cm) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

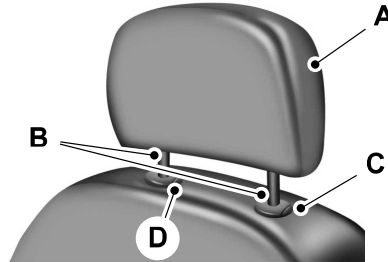
AVERTISSEMENTS

 Ajustez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de l'utiliser. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

 L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

 Installez correctement l'appuie-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

Note : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête de sorte que la partie supérieure se trouve à la hauteur du haut de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.



E138642

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

- A Un appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.

- C Un bouton de réglage et de dégagement des guides de tige.
- D Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Sièges

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête aux places latérales de la deuxième rangée

Les appuie-tête extérieurs sont non réglables, mais vous pouvez les plier.



E205038

Les appuie-tête non réglables comportent les éléments suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (A).
- Une sangle d'escamotage (B).

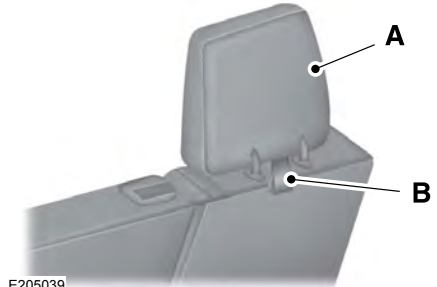
1. Tirez la sangle pour rabattre l'appuie-tête latéral.
2. Tirez sur l'appuie-tête de bas en haut pour le remettre en position verticale.

Appuie-tête de siège central de deuxième rangée

L'appuie-tête de la place arrière centrale est fixe et non réglable. L'appuie-tête est constitué d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier de siège.

Appuie-tête de troisième rangée

Les appuie-tête de troisième rangée sont non réglables, mais vous pouvez les plier.



E205039

Les appuie-tête non réglables comportent les éléments suivants :

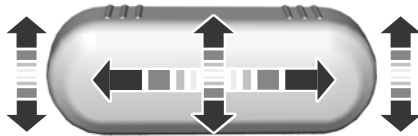
- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (A).
 - Une sangle d'escamotage (B).
1. Tirez la sangle pour rabattre l'appuie-tête.
 2. Tirez sur l'appuie-tête de bas en haut pour le remettre en position verticale.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

⚠ Avant de remettre le dossier de siège à sa position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier.

⚠ Ne réglez pas le siège ni le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque le véhicule roule peut vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.



E181777

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez le commutateur dans la direction des flèches pour relever ou abaisser l'assise de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

Dossier inclinable à commande électrique



E162731

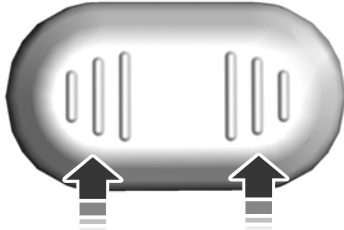
Déplacez la commande pour incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

Note : Sur les véhicules équipés de sièges à réglage mémorisé, pour éviter tout dommage aux sièges à commande électrique, leur course s'arrête juste avant d'atteindre l'extrémité des glissières. Si le siège rencontre un obstacle pendant son déplacement vers l'avant ou l'arrière, une nouvelle limite de course s'enregistre automatiquement.

Pour rétablir la limite de course normale :

1. Une fois la nouvelle limite de course atteinte, appuyez de nouveau sur la commande du siège pour la dépasser.
2. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que le siège atteigne la butée des glissières.
3. Maintenez la commande enfoncée pendant deux secondes environ. Vous constaterez que le siège revient légèrement en arrière.

Support lombaire à réglage électrique



E164101

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Appuyez sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou réduire le support.

FONCTION DE MÉMORISATION

AVERTISSEMENTS



Avant d'actionner les réglages mémorisés du siège, assurez-vous que rien n'entrave la course du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

AVERTISSEMENTS



N'actionnez pas la fonction de rappel des réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position des éléments suivants :

- Siège conducteur.
- Rétroviseurs électriques.
- Colonne de direction à réglage électrique.
- Pédales à réglage électrique.

La commande de mémoire se trouve sur le côté gauche du siège conducteur.



E205043

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages mémorisés à la position désirée.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à deux positions mémorisées.

Vous pouvez enregistrer un préréglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Établissez le contact.

Appuyez brièvement sur le bouton de préréglage associé à la position de conduite voulue. Les préréglages mémorisés pour cette position sont alors rappelés.

Sièges

Note : Une position de mémoire préréglée peut uniquement être rappelée lorsque vous coupez le contact, ou lorsque vous engagez la position de stationnement (P) ou le point mort (N) avec le contact établi.

Note : Si vous activez la fonction de sortie facile, un rappel mémoire passe en position de sortie facile lorsque le contact est coupé.

Vous pouvez aussi rappeler une position préréglée comme suit :

- En appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre clé à télécommande, si elle est synchronisée sur une position préréglée.
- En déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.
- En saisissant un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Serrures** (page 69).

Note : L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège et la colonne de direction en position d'entrée facile.

Note : L'enfoncement de n'importe quelle commande de fonction de mémoire active - siège à réglage électrique, rétroviseur (ou commande de colonne de direction) (ou n'importe quel bouton de mémorisation) - pendant un rappel mémoire annule l'opération.

Synchronisation d'une position préréglée à votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées pour jusqu'à deux télécommandes.

1. Le contact étant établi, placez les fonctions à mémoriser aux positions voulues.

2. Appuyez sur le bouton de préréglage souhaité pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'un second carillon soit entendu.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande avec laquelle vous établissez la liaison.

Pour annuler la liaison d'une télécommande, procédez de même, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Note : Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent synchronisée se trouve à portée, la fonction de mémorisation adoptera les réglages de la première clé pour lancer un rappel de préréglage.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

(Selon l'équipement)

Cette fonction ajuste la position du siège et de la colonne de direction pour faciliter la sortie et l'entrée du véhicule.

Sièges

Le siège du conducteur se déplace automatiquement de 5 centimètres (2 pouces) vers l'arrière lorsque la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P) et que vous retirez la clé du commutateur d'allumage ou que vous coupez le contact.

Le siège du conducteur revient à la position précédente lorsque vous placez la clé dans le commutateur d'allumage ou que vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114).

SIÈGES ARRIÈRE

Rabattement du siège 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENTS

 Faites attention en rabattant le dossier du siège en position horizontale, car l'ensemble se déplace vers l'avant lorsque vous soulevez la poignée de déblocage.

AVERTISSEMENTS

 Avant de remettre le dossier de siège à sa position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

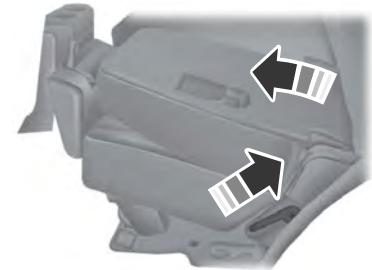
Avant de rabattre les sièges, assurez-vous que l'appui-tête est abaissé et qu'il n'y a aucun objet, comme des livres, des sacs à main ou des porte-documents sur le plancher devant les sièges de la deuxième rangée.

Avancez le siège passager avant de telle sorte que l'appui-tête du siège de la deuxième rangée ne puisse toucher le siège avant.



E190842

1. Abaissez les appuis-tête en tirant sur la sangle.



E205044

2. Repérez la commande située sur le côté porte du coussin de siège.

Sièges

3. Tirez sur la poignée et poussez le dossier vers l'avant du véhicule.

Pour remettre le siège en position verticale, procédez comme suit :



E205045

1. Soulevez le dossier vers l'arrière du véhicule.
2. Faites pivoter le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic pour le verrouiller en position verticale.



E205046

3. Soulevez l'appui-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille à sa position d'origine.

Pour mettre les sièges latéraux 40 % de deuxième rangée en position de chargement

AVERTISSEMENTS



Faites attention en rabattant le dossier du siège en position horizontale, car l'ensemble se déplace vers l'avant lorsque vous soulevez la poignée de déblocage.



Remplacez toujours le siège à partir de la position abaissée avant de relever le dossier. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Placez les sièges de deuxième rangée à plat pour agrandir l'aire de chargement.

Pour placer les sièges en mode aire de chargement :

1. Repliez le siège de la deuxième rangée.



E205047

2. Tirez sur le levier du mode de chargement pour rabattre le siège à plat.

Retour en position verticale depuis la position horizontale

Vous ne pouvez pas remettre le dossier de siège à la position verticale tant que le siège est rabattu à plat.

Sièges

Pour remettre le siège en position verticale, procédez comme suit :



E205048

1. Poussez le siège vers l'arrière jusqu'à ce que le loquet s'engage.
2. Remettez le dossier du siège en position verticale.

Réglage du siège latéral 40 % de deuxième rangée pour entrée facile

AVERTISSEMENTS



Fixez toujours le siège au plancher, que le siège soit occupé ou non. Si le siège n'est pas verrouillé, il peut causer des blessures en cas d'arrêt brusque.

AVERTISSEMENTS



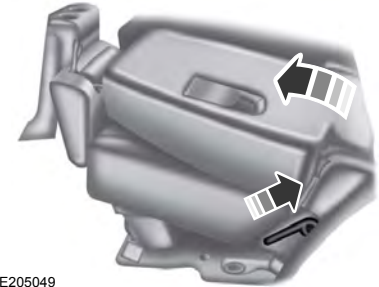
Après avoir utilisé la fonction entrée facile, vérifiez qu'il n'y a pas d'objets, de chargement ou les pieds des passagers de la troisième rangée sous le siège de deuxième rangée en verrouillant le siège au plancher. Les pieds des passagers de la troisième rangée risquent d'être blessés ou le siège peut être endommagé.



Avant de remettre le dossier de siège à sa position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Grâce au dispositif d'entrée facile, il est plus facile d'accéder aux sièges de troisième rangée et de les quitter.

Procédez comme suit pour accéder aux places de la troisième rangée :



E205049

1. Rabattez le siège de deuxième rangée et relâchez la poignée.
2. Tirez la poignée de nouveau jusqu'à ce que le siège se dégage du plancher.
3. Poussez le siège vers le haut et rabattez-le à l'écart de la troisième rangée.

Pour remettre le siège en position normale :

Sièges



E205050

1. Abaissez le siège et verrouillez-le au plancher.
2. Redressez le dossier. Le dossier de siège doit se bloquer en position.

Note : Si le dossier de siège ne revient pas à la verticale, basculez de nouveau le siège et réenclenchez-le dans le plancher. Assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé sous le dossier.



E205051

Note : Si un grincement se fait entendre dans la région du loquet, enlevez la poussière et les débris de la gâche.

Sortie des sièges de troisième rangée



E205052

1. Tirez sur la sangle située au bas de la partie extérieure du dossier de siège pour libérer le siège du plancher et faites-le basculer vers le haut, vers le siège avant.
2. Observez les directives ci-dessus pour remettre le siège de la position d'entrée facile (E-Z entry) à la position verticale.

Sièges

Inclinaison du dossier de siège latéral 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENT

 L'inclinaison du dossier de siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.



E205053

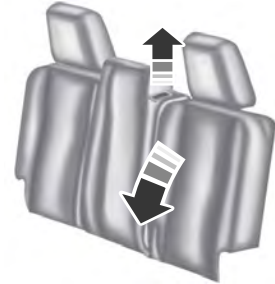
La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège. Soulevez-la pour régler le dossier de siège à la position souhaitée.

Rabat du siège central 20 % de deuxième rangée (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Pour ne pas endommager le siège ou les ceintures de sécurité, vérifiez que les ceintures ne sont pas bouclées avant de rabattre le siège en position horizontale.

 Avant de redresser le dossier, assurez-vous qu'aucun objet n'est resté coincé dessous. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.



E205054

1. Repérez la poignée de déverrouillage sur la partie supérieure gauche du dossier. Tirez sur la poignée pour déverrouiller le loquet du siège rabattable.

Sièges



E205055

2. Une fois le loquet dégagé, abaissez le dossier en position horizontale.



E205056

3. Pour remettre le siège à la position verticale, levez le dossier de siège jusqu'à ce que le loquet soit complètement enclenché.

Réglage du siège central 20 % de deuxième rangée (Selon l'équipement)

Note : Avancez ce siège pour rapprocher un enfant assis dans un siège d'enfant des occupants des sièges avant. Reculez le siège à sa position maximale lorsqu'il est occupé par des enfants plus âgés ou des adultes, y compris des enfants assis sur des rehausseurs.



E205057

Soulevez la poignée pour déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Siège de troisième rangée PowerFold™

Note : Les sièges repliables électriquement restent opérationnels 10 minutes après avoir coupé le contact. La boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P) et le hayon ou la glace de hayon doit être ouvert(e). Comme pour la fonction de protection antidécharge de la batterie, la banquette de la troisième rangée à commande électrique est désactivée 10 minutes après la coupure du contact.

Note : Assurez-vous que les appuie-tête sont rabattus avant de rabattre électriquement les sièges de troisième rangée.

Sièges



E205060

Les boutons de commande sont situés sur le panneau de garniture de custode arrière droit (accessibles depuis le hayon).

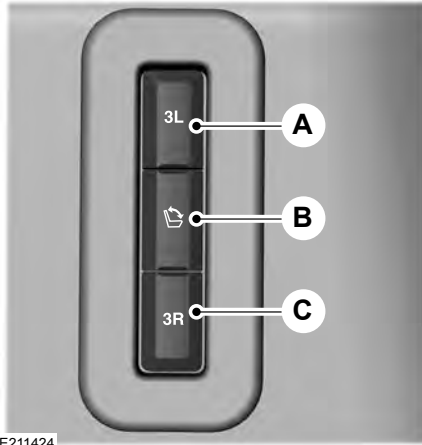
Sièges

de troisième rangée.

Pour ramener les dossiers de siège dans leur position d'origine, appuyez à nouveau sur la commande correspondante.

Si le siège de troisième rangée à commande électrique est désactivé après 10 minutes, vous pouvez le réactiver comme suit :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- En appuyant sur un bouton du clavier d'entrée sans clé.



- A Appuyez sur ce bouton pour rabattre le dossier de siège gauche de troisième rangée.
- B Appuyez sur ce bouton pour rabattre les deux dossiers de siège.
- C Appuyez sur ce bouton pour rabattre le dossier de siège droit

SIÈGES CHAUFFANTS

Sièges avant

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Sièges

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges arrière (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.



E146322

Sièges

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Une fois le contact établi, appuyez sur la commande (chaleur maximale ou minimale) de siège chauffant pour activer le mode de chauffage du siège. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement lorsque vous coupez le contact.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Note : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas l'élément chauffant de siège en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges refroidissants

Les sièges refroidissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Sièges



E146309

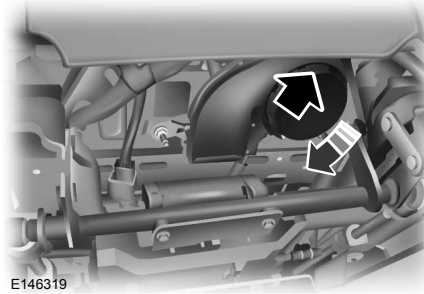
Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température

Les sièges à régulation de température incluent des filtres à air. Il vous faut les remplacer régulièrement. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 391).

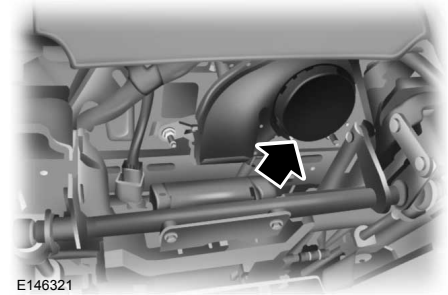
Identifiez le positionnement des filtres sous chaque siège avant et accédez par le plancher de deuxième rangée. Déplacez les sièges avant complètement vers l'avant et vers le haut afin de faciliter l'accès.



E146319

Pour déposer un filtre :

1. Coupez le contact.
2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et, une fois que les pattes de retenue sont libérées, faites tourner le filtre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez le filtre.



E146321

Pour installer un filtre :

1. Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.
2. Poussez ensuite sur le centre du rebord extérieur du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Ouvre-porte de garage universel

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

 N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Note : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**

Note : Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à trois boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

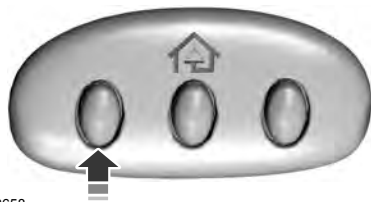
Programmation à bord

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Ouvre-porte de garage universel

Note : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle.

Note : Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E142658

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–6 in (5–14 cm) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.

3. En utilisant les deux mains, enfoncez simultanément le bouton HomeLink souhaité et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez AUCUN bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.

Note : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada.**

4. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous avez programmé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être effectuer cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Aucune autre action n'est nécessaire.

Si le témoin clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé, le bouton HomeLink n'est pas encore programmé. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355–3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

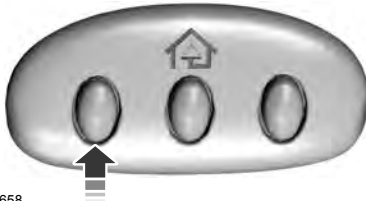
Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



E142658

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

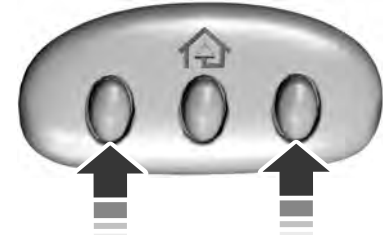
Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Note : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction ou hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.

1. Maintenez le bouton HomeLink enfoncez tout en appuyant brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de la télécommande portable jusqu'à ce que le clignotement du témoin HomeLink passe de lent à rapide.
2. Relâchez les boutons HomeLink et de la télécommande portable.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E142660

Ouvre-porte de garage universel

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

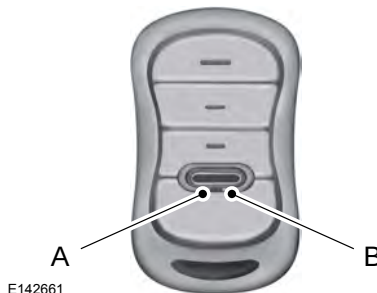
1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355-3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Note : La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Note : Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.



- A. Témoin rouge
B. Témoin vert

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez de manière prolongée sur le bouton Genie programmé de la télécommande portative et sur le bouton à programmer. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

Note : La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le témoin s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

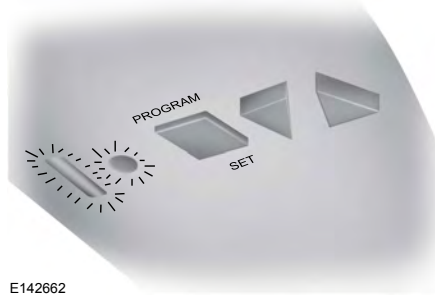
Ouvre-porte de garage universel

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.



E142662

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Note : Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton déjà programmé du pare-soleil pendant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter après 10 à 20 secondes; relâchez alors les deux boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur l'un des trois boutons du système HomeLink.

Ouvre-porte de garage universel

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans la prise de l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou de graves blessures.



N'insérez pas d'allume-cigare dans la prise de courant. Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou de graves blessures.

Note : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la douille pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Note : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Note : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, pour éviter de griller un fusible.

Note : Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.

N'insérez pas d'objets autre qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le véhicule lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter que la batterie ne se décharge :

- N'utilisez pas la prise de courant plus que nécessaire lorsque le véhicule est arrêté.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord inférieure.
- Dans la console centrale.

- À l'arrière de la console centrale.
- Dans l'aire de chargement arrière.
- Sur le panneau de plancher côté passager.

Prise de courant 110 V c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

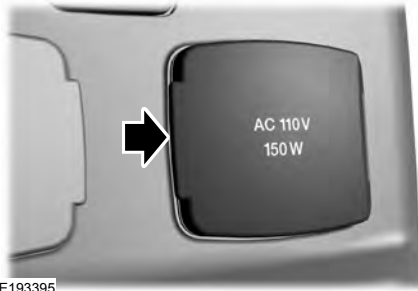


Ne laissez aucun appareil électrique inutilisé branché dans la prise de courant. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 volts c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'un cordon prolongateur, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Note : La prise de courant est hors tension lorsque le contact est coupé ou que la tension de batterie est inférieure à 11 volts.

Utilisez la prise de courant pour alimenter des appareils électriques qui requièrent 150 W maximum. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Prises de courant auxiliaires



E193395

Note : *En fonction de votre véhicule, le cache de la prise de courant peut s'ouvrir vers la droite ou vers le haut.*

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- **Activé :** La prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- **Désactivé :** La prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- **Clignote :** La prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, y compris :

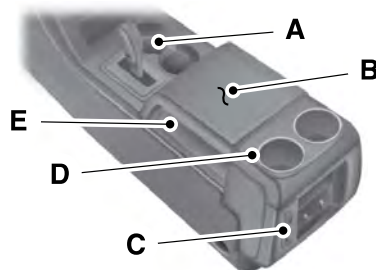
- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques et autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.
- Appareils de mesure, qui traitent des données précises, comme des instruments médicaux, des instruments de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

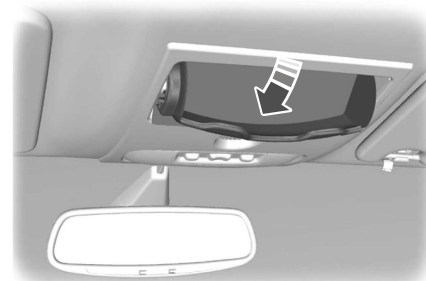
Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :



E205765

- A Porte-gobelet.
- B Compartiment de rangement, range-monnaie, support pour boîte de papiers-mouchoirs et ports USB.
- C Prise de courant, commandes de climatisation arrière et prise de courant de 110 volts c.a.
- D Porte-gobelets arrière.
- E Rangement latéral.

CONSOLE DE PAVILLON



E75193

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

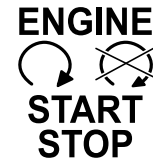
Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Note : Le système de démarrage sans clé peut ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Note : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E191075

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Démarrage et arrêt du moteur

Arrêt : Coupe le contact.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Note : *Il sera peut-être nécessaire d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage deux fois pour établir le contact.*

Démarrage : Démarre le moteur.

- Enfoncez la pédale de frein puis appuyez sur le bouton (peu importe la durée). Un témoin s'allume sur le bouton lorsque le contact est établi et le moteur démarre.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : *Vous pouvez actionner le démarreur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous actionnez le démarreur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la durée de lancement du moteur. Vous ne pouvez pas tenter de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, la durée de lancement du moteur est limitée à 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de lancer le moteur durant 60 secondes de nouveau.*

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

Note : *Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.*

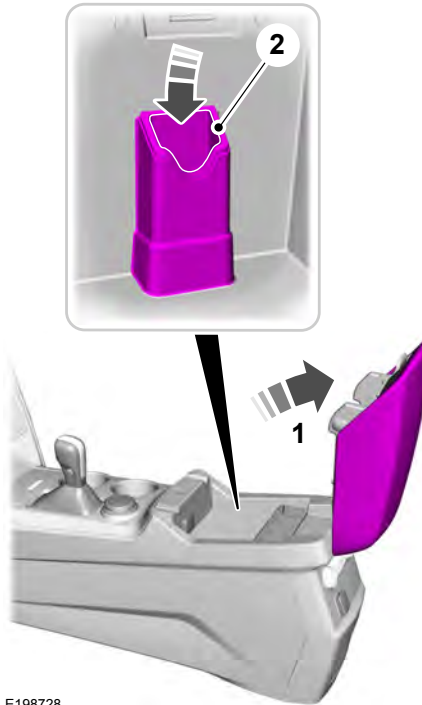
Note : *Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule pour pouvoir sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est à plat.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :



E198728

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.
2. Insérez la clé codée dans la fente de secours.
3. Lorsque la clé codée se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer votre véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact même s'il ne détecte aucune clé codée valide.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 20 secondes écoulées, vous ne pourrez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Démarrage et arrêt du moteur

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même si votre véhicule ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé codée valide. Le démarrage est impossible si le système ne détecte pas de clé codée valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Faites démarrer le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, cette fonction arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, votre véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule comme vous avez l'habitude de le faire.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser la minuterie à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Interaction avec votre véhicule, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt (lorsque le contact est établi) à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114). La fonction ne reste désactivée que pendant la durée du cycle d'allumage en cours.
- Lors d'un compte à rebours de 30 secondes, le système vous invite à appuyer sur OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) pour désactiver temporairement la fonction pour le cycle d'allumage actuel seulement.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Démarrage et arrêt du moteur

3. Serrez le frein de stationnement.

Note : *Cela entraîne la coupure du contact, la mise hors tension de tous les circuits électriques et l'extinction de tous les témoins et indicateurs.*

Note : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez en position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé, ou enfoncez-le trois fois en deux secondes.

4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 1 in (3 cm).
- Réglez votre climatisation sur « air extérieur ».

Démarrage et arrêt du moteur

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Démarrage et arrêt du moteur

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

 Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

 Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

 Le carburant automobile peut causer des blessures graves ou mortelles s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

 L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

AVERTISSEMENTS

 Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

 Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous manipulez du carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.

- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des maux de tête graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin dès que possible.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

L'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

Pour les véhicules avec moteurs EcoBoost, nous vous recommandons pour améliorer les performances d'utiliser du supercarburant en cas d'utilisation intensive comme pour un remorquage.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourra occasionner des dommages moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.

Carburant et remplissage

- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbone de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbone de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 1,3 gal (5 L) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement les bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Placez le bidon sur le sol pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Carburant et remplissage

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du circuit d'alimentation sans bouchon à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint, puis provoquer de graves blessures.



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Utilisez une installation d'élimination des déchets autorisée.

Utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 178).

Note : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il ne sera pas compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez au maximum la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche, puis déposez le bouchon de réservoir de carburant.

Note : *Les circuits d'alimentation sans bouchon ne disposent pas d'un bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*

2. Insérez l'entonnoir en plastique dans l'orifice de la goulotte de remplissage du réservoir de carburant.



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Retirez l'entonnoir en plastique de l'orifice du goulot de remplissage du réservoir.
5. Remplacez le bouchon de réservoir de carburant et refermez la trappe de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir en plastique et remplacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Carburant et remplissage

Note : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres chez un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.

 Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.

 Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

AVERTISSEMENTS

 Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.

 Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.

 Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

 Arrêtez le ravitaillement après la deuxième coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

 Ne retirez pas le pistolet de distribution d'essence de sa position complètement insérée lors du ravitaillement.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Déposez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- Ne remplissez jamais le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Carburant et remplissage

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

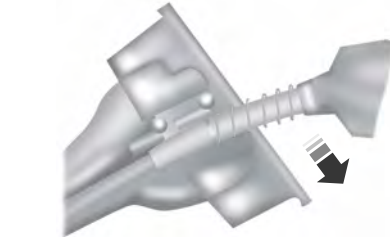
AVERTISSEMENT



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

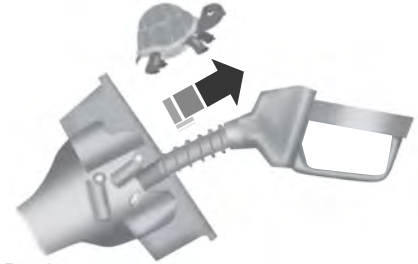
Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.



E156032

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Tenez la poignée plus haute pendant l'insertion pour faciliter l'accès.



E154765

4. Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

Note : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas excessivement le réservoir. Le tube de remplissage est équipé d'un trou d'évacuation. Tout débordement de carburant dû à un remplissage excessif peut s'écouler par le trou d'évacuation et s'égoutter sur le sol.

Carburant et remplissage

Si le volet de remplissage de carburant n'est pas correctement fermé, un témoin d'anomalie moteur peut s'allumer au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Arrêtez le véhicule dès que possible et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
3. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour que le clapet de l'orifice de remplissage puisse se refermer correctement. Cela aura pour effet de déloger tout débris pouvant compromettre l'étanchéité du clapet.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le message pourrait ne s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un démarrage du moteur (plus de 4 heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si vous persistez à rouler alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide. Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie.

- La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant qui peut y être ajoutée lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.
- La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir. Voir **Capacités et spécifications** (page 365). Autrement dit, la contenance utile ajoutée à la réserve à vide.
- En raison de la réserve à vide, il est possible que la quantité de carburant ajouté ne corresponde pas à la contenance annoncée, même si la jauge de carburant signale que le réservoir est vide.

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

Carburant et remplissage

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

N'effectuez pas le calcul de la consommation de carburant durant les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite (il s'agit de la période de rodage du moteur); vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km à 4 800 km (2 000 mi à 3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins 3 à 5 fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez la consommation en multipliant les litres consommés par 100, puis en divisant le résultat par les kilomètres parcourus (pour le système impérial, divisez les milles parcourus par les gallons consommés).

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins 1 mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant dans les conditions de conduite courantes. De plus,

la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation de carburant. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.

Situations

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.

Carburant et remplissage

- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 premiers milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENTS



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.

- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Carburant et remplissage

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente.

Exemples d'anomalies intermittentes :

- le véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- carburant de mauvaise qualité ou qui contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement;
- l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 180).
- conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Carburant et remplissage

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II puissent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains états, provinces et villes peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez Autodiagnosics embarqués (OBD-II).

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez peut-être effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Roulez sur autoroute pendant 15 minutes, puis en zone urbaine pendant 20 minutes au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures sans démarrer le moteur. Démarrez ensuite le moteur et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devrez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier de vitesses en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage de votre véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Positions du levier sélecteur



E163184

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez totalement votre véhicule.
4. Amenez le levier de vitesses en position de stationnement (P).

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesses est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesses est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La fonction surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse.

Boîte de vitesses

Mode manuel (M)

Lorsque le levier de vitesses est en mode manuel (M), vous pouvez sélectionner les rapports supérieurs ou inférieurs à l'aide des boutons sur le levier sélecteur. Reportez-vous à Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™ plus loin dans ce chapitre.

Troisième (3e)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3e) vitesse uniquement. Utilisez la troisième (3e) vitesse pour une motricité accrue sur routes glissantes.

Deuxième (2e)

La boîte de vitesses fonctionne en deuxième (2e) vitesse uniquement. Utilisez la deuxième (2e) vitesse pour démarrer sur chaussée glissante.

Première (1re)

- La boîte de vitesses fonctionne en première (1re) vitesse uniquement.
- Assure un frein moteur maximal.

- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier de vitesses.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en première (1re) à haute vitesse. Elle passe en première (1re) vitesse lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Mode de traction



Pour activer la fonction de traction, appuyez une fois sur le bouton situé sur le levier sélecteur. Le témoin TOW HAUL (traction) s'allume sur le tableau de bord.

La fonction de traction :

- Impose un délai pour la montée des vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport.
- Assure la disponibilité d'un frein moteur dans toutes les vitesses de marche avant, qui ralentit votre véhicule et vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule en descente.
- Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir votre véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée par le conducteur sur la pédale de frein.

La fonction de traction activée améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses au moment de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction de traction est activée.

Boîte de vitesses

Pour désactiver la fonction de traction et revenir en mode de conduite normale, appuyez deux fois sur le bouton du levier de vitesses. Le témoin TOW HAUL (traction) s'éteint alors. La fonction de traction se désactive également lorsque le contact est coupé.

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage de votre véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Rétrogradations forcées

- Permisses en position de marche avant (D) que la fonction de traction soit activée ou non.
- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Permet à la boîte de vitesses de sélectionner une vitesse appropriée.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la durabilité de la boîte de vitesses et garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptatif réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™ (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift vous permet de changer librement de vitesse (montée de rapport ou rétrogradation) sans embrayage.

Afin d'éviter que le moteur ne tourne à un régime trop faible, susceptible d'entraîner un calage, la commande SelectShift procède automatiquement à certaines rétrogradations si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé en temps voulu. Le sélecteur bifonction SelectShift peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais il laisse au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'il détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de détérioration en raison d'un sursrégime du moteur.

Par contre, SelectShift ne passera pas automatiquement les rapports supérieurs malgré le danger de sursrégime. Il doit être manuellement déplacé en appuyant sur le bouton +.

Note : *Le moteur pourrait être endommagé si le régime est maintenu trop haut sans passer à la vitesse supérieure.*

La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift a deux modes : Mode PRS (sélection de plage progressive) et mode M (sélection manuelle).

Boîte de vitesses

Sélection de plage progressive

La sélection de plage progressive vous permet de bloquer des vitesses de la plage de sélection automatique. Ceci peut vous garantir une meilleure expérience de conduite (par exemple, dans des conditions de chaussée glissante ou si vous roulez sur une pente abrupte).

Lorsque le levier de vitesses est à la position de marche avant (D), appuyez sur le bouton – pour activer la sélection de plage progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent sur le tableau de bord.

Tous les rapports disponibles sont affichés et le rapport actuel est indiqué. Appuyez de nouveau sur le bouton – pour verrouiller les rapports en commençant par le rapport le plus élevé. Exemple : appuyez deux fois sur le bouton – pour verrouiller les 6e et 5e rapports. Seuls les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe automatiquement d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur le bouton + pour débloquer les rapports afin de permettre le passage de la boîte de vitesses à ces rapports supérieurs. Le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs s'effectuera automatiquement dans la plage de rapports que vous sélectionnez.

Mode manuel (M)

En déplaçant le levier de vitesses sur la position manuelle (M), vous pourrez sélectionner manuellement le rapport que vous désirez. Seul le rapport actuel s'affiche. Utilisez les boutons du levier sélecteur pour sélectionner manuellement les vitesses. Appuyez sur le bouton + pour passer à un rapport supérieur ou sur le bouton – pour rétrograder. Remettez la boîte de vitesses sur une position différente pour désactiver la commande manuelle.

Passez à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Montée des vitesses lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 – 2	15 mph (24 km/h)
2 – 3	25 mph (40 km/h)

Boîte de vitesses

Montée des vitesses lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
3 – 4	40 mph (64 km/h)
4 – 5	45 mph (72 km/h)
5 – 6	50 mph (80 km/h)

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.



En procédant ainsi, vous enlevez votre véhicule de sa position de stationnement (P), ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter tout mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

AVERTISSEMENTS



Si vous desserrez entièrement le frein de stationnement et si le témoin de frein de stationnement reste allumé, il se peut que les freins présentent une anomalie de fonctionnement. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de déplacer le levier hors de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est à la position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 280).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) :

1. Serrez le frein de stationnement. Coupez le contact, puis retirez la clé.

Boîte de vitesses

2. Déplacez la colonne de direction en position complètement vers le bas et complètement vers l'arrière (vers le siège du conducteur).
3. Retirez le soufflet du levier de vitesse.
4. Placez les doigts dans le trou du soufflet de levier de vitesses, tirez vers le haut sur la partie supérieure de la demi-coquille et vers l'avant pour la libérer de la partie inférieure de la demi-coquille. Une charnière se trouve sur le rebord avant de la demi-coquille supérieure. Roulez la partie supérieure de la demi-coquille vers le haut sur la charnière pour libérer le bouton des feux de détresse, puis tirez tout droit vers l'arrière en l'orientant vers le siège du conducteur pour la retirer.
5. Retirez la partie supérieure de la demi-coquille.
6. Retirez les trois agrafes sous la colonne qui fixent la partie inférieure de la demi-coquille à la colonne.



E163185

7. Tirez le levier de verrouillage en position complètement déverrouillée, puis retirez le couvercle de la demi-coquille inférieure en tirant la poignée de levier dans la fente du couvercle.



E163186

8. Serrez le frein, tirez le disque blanc puis déplacez le levier sélecteur en position de point mort (N).
9. Mettez le moteur en marche.

Effectuez les étapes 4 à 8 dans l'ordre inverse en vous assurant que les pivots de charnière sont engagés entre les parties supérieure et inférieure de la demi-coquille. Exercez une légère pression vers l'avant en tournant ensemble les parties supérieure et inférieure.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

AVERTISSEMENT

 Des renseignements importants sur l'utilisation sans danger de ce type de véhicule figurent dans la section Généralités du chapitre Jantes et pneus.

Note : *N'utilisez pas le mode 4x4 sur des routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non revêtues.*

Votre véhicule quatre roues motrices est doté du système Control Trac® pour service intense. Ce système unique interagit avec la route en surveillant et corrigeant continuellement le couple exercé sur les roues avant et arrière pour optimiser la vitesse du véhicule.

Témoins 4RM

Les témoins s'allument à l'emplacement des témoins reconfigurables dans l'écran d'information dans les conditions suivantes. Voir **Témoins et indicateurs** (page 109).

Note : *Lorsqu'une anomalie se produit dans la transmission quatre roues motrices (4X4), le système reste normalement dans le mode 4X4 sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucun cas en mode 4X2 par défaut. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

4X2

4x2

Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode 4X2 est sélectionné.

Mode 4 roues motrices automatique (4X4 AUTO)

4A

Continuellement allumé lorsque le mode 4 roues motrices automatique (4X4 AUTO) est sélectionné.

4X4

4x4

Continuellement allumé lorsque le mode 4 roues motrices automatique (4X4) est sélectionné.

VÉRIFIER 4X4



Ce message s'affiche en cas d'anomalie du mode 4X4.

Positions du sélecteur 4RM

AVERTISSEMENT



Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Note : Le système AdvanceTrac® avec contrôle de stabilité antiretournement peut être désactivé manuellement en appuyant sur le bouton Advance Trac. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 208). Cela a pour effet de mettre la gestion du moteur hors fonction, ce qui permet au véhicule de maintenir sa pleine puissance et de profiter de son élan pour traverser les obstacles.

Note : Ne changez pas le sélecteur Control Trac® lorsque les roues arrière patinent.



E207352

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Le système ControlTrac® offre trois modes de fonctionnement :

- **Le mode 4X2** transmet le couple aux roues arrière seulement. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4x2 » lorsque ce mode est choisi. Ce mode convient pour la conduite normale sur chaussée sèche et offre la meilleure consommation de carburant.
- **4X4 AUTO** – ce mode commande électroniquement les quatre roues motrices; le couple est alors transmis aux quatre roues, au besoin, pour augmenter la traction. L'afficheur multimessage indique 4A lorsque ce mode est choisi. Ce mode convient à toutes les conditions de conduite sur route sèche, chaussée mouillée, enneigée ou recouverte de gravier.
- **4X4** – ce mode transmet le couple aux quatre roues, verrouillé électroniquement. L'afficheur multimessage indique 4X4 lorsque ce mode est choisi. Ce mode n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche. Il est uniquement prévu pour les conditions hivernales ou hors route

difficiles, comme dans la neige profonde, sur la glace et dans le sable peu profond.

Passage entre les différents modes du système

Note : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur lors de l'affichage d'un message de changement de mode en cours améliorera les performances d'engagement/désengagement.*

Note : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent.*

Note : *Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de mode ou s'engage. Ceci est normal.*

Appuyez sur n'importe quel bouton (4X2, 4X4 AUTO ou 4X4) à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours. Une fois le passage terminé, l'écran d'information affiche le mode sélectionné.

Différences entre votre véhicule et les autres véhicules

AVERTISSEMENT



La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à quatre roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du soubassement.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de toujours garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer des réactions abruptes de la direction, tenez toujours le volant sur l'extérieur. Ne tenez pas le volant par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraiper.

Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire

Note : *Sur certains modèles, le passage initial du mode 4x2 au mode 4x4 lorsque le véhicule roule peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent de l'arbre de transmission avant, qui commence à tourner, et du blocage des moyeux à verrouillage automatique. Il s'agit d'une situation normale.*

Note : *Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant qui pourrait être endommagée (à cause de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Cette jupe peut être retirée en enlevant deux boulons.*

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert permet de choisir différents modes 4RM au besoin. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des rapports dans le présent chapitre. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre Entretien. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

La transmission quatre roues motrices (lorsqu'un mode 4RM est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Principes de fonctionnement de base

- N'utilisez pas le mode 4x4 sur des routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non revêtues.
- Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.

Si votre véhicule quitte la route

Si votre véhicule quitte la route, réduisez la vitesse du véhicule et évitez de freiner brusquement. Une fois que la vitesse de votre véhicule est réduite, revenez doucement sur la chaussée. Ne tournez pas le volant brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise ou le renversement de votre véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENT



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Note : *N'utilisez pas la méthode du va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Note : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence où un virage brusque s'impose, assurez-vous de ne pas survivre le véhicule (c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et qu'à l'angle nécessaires pour éviter l'obstacle). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression mesurée sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement. De telles

manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Conduite sur le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante. Accélérez lentement et évitez de faire patiner les roues.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et votre véhicule pourrait s'enliser au point que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Note : *La conduite en eau profonde peut endommager le véhicule.*

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le système d'allumage.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein tout en roulant à basse vitesse.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à 4RM peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou le pont avant ont été immergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant doit être changé.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et les arbres de transmission crée un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.



Le programme éducatif « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et aux règlements relatifs à la nature sauvage. Ford Motor Company se joint au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » du ministère de l'Intérieur des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Note : Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.

Note : Évitez de tourner sur des pentes ou des terrains très inclinés. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraiper latéralement et de se renverser. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas un sommet en marche arrière sans l'aide d'une personne qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas une pente au point mort. Désactivez la surmultipliée ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez de façon constante sur la pédale de frein. Ne pompez pas sur la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT



Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes à neige ou des câbles antidérapants, il est impératif de conduire avec précaution. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques au volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière de votre véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise de votre véhicule.

Note : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même dérapier comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Évitez tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et envisagez d'engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas sur la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 205).

Entretien et modifications

La suspension et la direction de votre véhicule ont été conçues et testées pour garantir un rendement fiable, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces (nécessaires de levage et barres stabilisatrices, par exemple) et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Nous vous recommandons de prendre toutes les précautions nécessaires lorsque votre véhicule transporte un chargement ou des accessoires en hauteur (comme une échelle ou une galerie porte-bagages). Toute modification qui élève le centre de gravité de votre véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat de votre véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis de votre véhicule si votre véhicule est utilisé hors route.

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont à glissement limité est identique à celui d'un pont arrière de série. Ce type de pont peut être légèrement bruyant ou transmettre certaines vibrations en virages serrés à faible vitesse. Ce phénomène est normal et n'indique pas une défectuosité du pont.

Freins

GÉNÉRALITÉS

Note : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues se font sentir dans la colonne de direction lors du freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Note : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 324).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 109).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Arrêtez le moteur, placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son déplacement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle offre une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée. L'assistance au freinage d'urgence peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin des freins s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites réparer votre système de freinage immédiatement.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Note : Lorsque les freins antiblopage sont en fonction, la pédale de frein est pompée et sa course peut être supérieure. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antiblopage n'éliminent pas les risques lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée;
- la chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que la boîte de vitesses se trouve en position de stationnement (P). Si vous ne serrez pas le frein de stationnement et n'engagez pas la position de stationnement (P), le véhicule n'est pas immobilisé et peut causer des dommages matériels ou des blessures. Tournez la clé à la position verrouillage et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous gardez le véhicule. Appuyez sur la pédale pour serrer le frein de stationnement. Le témoin de frein s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour le desserrer, tirez le levier de desserrage de frein situé en bas à gauche de la planche de bord.

Si le véhicule est stationné sur une pente ou avec une remorque, maintenez la pédale de frein enfoncée, puis serrez le frein de stationnement. Un léger mouvement peut être perçu lorsque le frein de stationnement prend le poids du véhicule. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter. Au besoin, maintenez la pédale de frein de service enfoncée et essayez à nouveau de serrer le frein de stationnement. Calez les roues au besoin. Si le frein de stationnement n'arrive pas à retenir le poids du véhicule, soit il nécessite un entretien, soit le véhicule est surchargé.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) (boîtes de vitesses automatiques) ou en 1^{re} vitesse (boîtes de vitesses manuelles).

Freins

AVERTISSEMENTS



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



Le système se désactive en cas de surrégime du moteur ou si une anomalie est détectée.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous avez relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en

direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un recul important du véhicule. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 114). Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Note : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Note : *Si votre véhicule est équipé du système Auto Hold (immobilisation automatique), l'aide au démarrage en côte ne sera pas disponible en même temps que la fonction Auto Hold.*

Utilisation de l'aide au démarrage en côte

1. Immobilisez votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une vitesse de montée (par exemple, la première (1) lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou la marche arrière (R) lorsque le véhicule fait face à une descente).
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins se desserrent automatiquement.

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer et désactiver cette fonction si votre véhicule est muni d'une boîte de vitesses manuelle et d'un écran d'information. Voir **Généralités** (page 114). Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'une boîte de vitesses manuelle et ne comporte pas d'écran d'information, vous ne pouvez pas activer ou désactiver le système. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin de contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas désactivé manuellement la fonction d'antipatinage à l'aide du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le système se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Note : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Mise hors fonction du système



E166706

Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 59).

Témoins et messages liés au système



Le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule concernant le freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ**.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle de stabilité

Contrôle électronique de stabilité

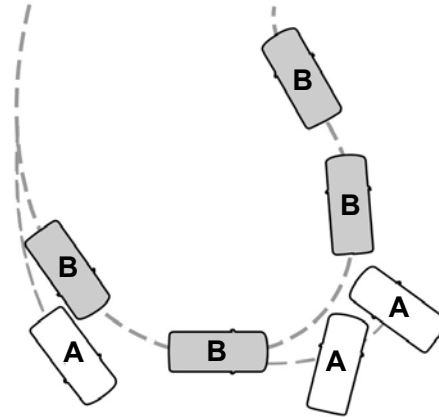
Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 208).



- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Contrôle de stabilité et Antipatinage avec Roll Stability Control™ (RSC™) (Contrôle de stabilité antiretournement [RSC])

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. Vous pouvez désactiver les portions de contrôle électronique de stabilité (CES) et de contrôle de stabilité antiretournement du système en dessous de 56 km/h (35 mi/h). Lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R), elles sont désactivées. Vous pouvez désactiver séparément la portion antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 208).

Contrôle de stabilité

Fonctions du contrôle de stabilité et de l'antipatinage avec contrôle de stabilité antiretournement				
Fonctions du bouton	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	Contrôle de stabilité anti-retournement	Contrôle électronique de stabilité	Antipatinage
Par défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé	Activé	Activé ¹	Désactivé ¹
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes à une vitesse du véhicule inférieure à 56 km/h (35 mi/h)	Clignote, puis demeure allumé en permanence ²	Désactivé	Désactivé	Désactivé ⁴
Vitesse du véhicule supérieure à 56 km/h (35 mi/h) après maintien du bouton enfoncé pendant plus de 5 secondes	Allumé	Activé	Activé ¹	Désactivé ¹

Contrôle de stabilité

Fonctions du contrôle de stabilité et de l'antipatinage avec contrôle de stabilité antiretournement				
Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Bouton non enfoncé et boîte de transfert en mode 4 roues motrices gamme basse ³	Allumé	Désactivé	Désactivé	Désactivé ⁴

¹ Le système antipatinage peut encore être activé mais les seuils d'entrée seront plus élevés comparativement au système pleine puissance. Les seuils d'entrée du contrôle électronique de stabilité sont plus élevés comparativement au système pleine puissance.

² Lorsque vous enfoncez le bouton pendant plus de 5 secondes, le témoin clignote pendant trois secondes.

³ Votre véhicule peut ou peut ne pas être équipé de cette fonction. Lorsque vous sélectionnez le mode 4 roues motrices gamme basse, le témoin de contrôle de stabilité s'allume et toutes les fonctions de l'antipatinage avec contrôle de stabilité antiretournement sont désactivées.

⁴ Les fonctions d'antipatinage avec intervention sur le moteur et freinage de deux roues sont désactivées. La fonction d'antipatinage avec freinage d'une seule roue est toujours activée.

UTILISATION DU CONTRÔLE EN DESCENTE

Principe de fonctionnement

AVERTISSEMENTS



Le contrôle en descente ne peut pas contrôler la descente dans toutes les conditions de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très abruptes. Le contrôle en descente est conçu pour assister le conducteur. Il n'a pas été conçu pour remplacer le jugement du conducteur. Il risque sinon de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.



Le contrôle en descente n'assure pas la fonction d'immobilisation en pente à 0 mph (0 km/h). Une fois le véhicule immobilisé, le frein de stationnement doit être serré ou le véhicule doit être placé à la position de stationnement (P) pour éviter qu'il ne roule de façon inopinée.

Le contrôle en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes dans des conditions de chaussée diverses.

Le contrôle en descente peut maintenir la vitesses de votre véhicule entre 3 mph (5 km/h) et 20 mph (32 km/h) en descente. Au-dessus de 20 mph (32 km/h), le système reste activé, mais la vitesse de descente ne peut pas être réglée ou maintenue.

Le contrôle en descente exige un intervalle de refroidissement après une utilisation soutenue. La durée d'activation de la fonction avant refroidissement varie selon les conditions. Le système affiche un avertissement à l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver pour le refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins pour maintenir la vitesse de descente voulue.

Utilisation du contrôle en descente



Appuyez brièvement sur le bouton de contrôle en descente situé au centre de la commande de gestion du terrain. Le bouton s'allume et un carillon retentit lorsque vous activez cette fonction.

Pour augmenter la vitesse en descente, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à parvenir à la vitesse désirée. Pour réduire la vitesse en descente, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à parvenir à la vitesse désirée.

Pour accélérer ou décélérer, une fois que la vitesse de descente désirée est atteinte, enlevez vos pieds des pédales et le contrôle en descente maintient la vitesse du véhicule choisie.

Note : Il se peut que vous entendiez un bruit provenant du moteur de la pompe du système de freinage antiblocage pendant le fonctionnement du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale du système de freinage antiblocage qui ne doit pas vous inquiéter.

Gestion du terrain (Selon l'équipement)

Modes de contrôle en descente

Message à l'écran d'information	Description
Contrôle descente actif	S'affiche à des vitesses inférieures à 20 mph (32 km/h) lorsque vous appuyez sur Contrôle en descente et que le contrôle en descente s'active.
Contrôle descente prêt	S'affiche à des vitesses inférieures à 20 mph (32 km/h) lorsque vous appuyez sur la commande Contrôle en descente et que les conditions ne sont pas correctes pour l'activation du contrôle en descente.
Pour ctrl descente réduire à moins de 20 mi/h	S'affiche à des vitesses supérieures à 20 mph (32 km/h) lorsque vous appuyez sur la commande Contrôle en descente.
Pour Ctrl descente engager rapport	S'affiche lorsque vous appuyez sur la commande Contrôle en descente et que le véhicule se trouve en position de stationnement (P) ou de point mort (N).

Consultez l'afficheur multimessage pour des messages supplémentaires relatifs au contrôle en descente. Voir **Messages d'information** (page 121).

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le capteur aide seulement à détecter certains types d'objets (en général de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du système de détection, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.

AVERTISSEMENTS



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le système de détection.



Certains accessoires de deuxième monte, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du système et entraîner de fausses alertes.

Note : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Note : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Note : *Le système de détection ne peut pas se désactiver lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 59).*

Note : *Si vous fixez certains accessoires de deuxième monte tels qu'une remorque ou un porte-vélo, le système de détection arrière peut détecter cet accessoire de deuxième monte et par conséquent émettre des avertissements. Il est recommandé de désactiver le système de détection arrière lorsque vous fixez un accessoire de deuxième monte sur votre véhicule pour éviter l'émission de ces avertissements.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Aides au stationnement

Le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 114).

Note : *Sur les véhicules munis d'une aide au stationnement avant, vous pouvez utiliser le contacteur d'aide au stationnement pour désactiver le système.*

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 121).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 10 in (25 cm).

Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 10 in (25 cm) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le sonar détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 6 ft (1,8 m) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 3 mph (5 km/h) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 mph (13 km/h).

Aides au stationnement



E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 28 in (70 cm) du pare-chocs avant. Elle est réduite au niveau des angles extérieurs.

Le système fait retentir un avertissement sonore lorsque des obstacles se trouvent à proximité de l'un des pare-chocs, de la façon suivante :

- Les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par une tonalité aiguë provenant de l'avant du véhicule.
- Les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par une tonalité plus grave provenant de l'arrière du véhicule.

- Le sonar alerte le conducteur de la présence de l'obstacle se trouvant le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un obstacle se trouve à une distance de 12 in (30 cm) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un obstacle est détecté à une distance de seulement 6 in (15 cm) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave est émise.
- Un avertissement intermittent retentit de l'avant et de l'arrière si des objets se trouvent aux deux pare-chocs à moins de 10 in (25 cm).

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS

-  Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

AVERTISSEMENTS

-  D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

-  Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait réduire votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

-  Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de recul et que le couvercle de coffre à bagages est entrouvert. Si le couvercle de coffre est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et le champ visuel sera incorrect. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le couvercle de coffre est entrouvert.

-  Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de caméra. Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Aides au stationnement

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E162528

La caméra est située sur le couvercle de coffre.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière le véhicule.
- Ligne centrale : Cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule sur un objet (par exemple une remorque).

Note : Il se peut que l'image reste allumée momentanément lorsque vous sortez de la position de marche arrière (R). Si votre véhicule atteint 10 km/h (6 mi/h) ou si l'image n'a pas disparu après 10 secondes, faites inspecter le système par un concessionnaire autorisé.

Note : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.

La caméra peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

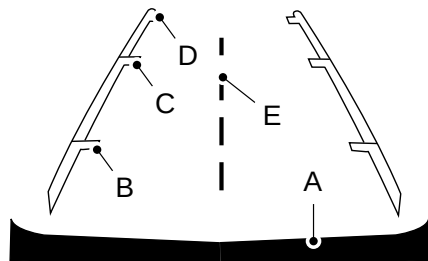
- De nuit ou dans des endroits sombres, si un ou les deux phares de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- La caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Lignes de guidage de la caméra

Note : Les lignes de guidage fixes ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Aides au stationnement

Note : La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage fixes sont activées.



E163914

- A Pare-chocs arrière
- B Ligne de guidage fixe : Zone rouge
- C Ligne de guidage fixe : Zone jaune
- D Ligne de guidage fixe : Zone verte
- E Ligne centrale

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule au fur et à mesure qu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Réglages de la caméra

Il est possible d'accéder aux réglages du système de caméra de recul à travers l'affichage multifonction. Voir **Généralités** (page 114).

Aide au stationnement ou guide stationnement amélioré(e)

Les réglages possibles pour cette fonction sont **ACTIVÉ** et **DÉSACTIVÉ**.

Lorsqu'il détecte un objet, le sonar de recul affiche des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts dans le haut de l'image vidéo. Les alertes mettent les objets détectés qui sont les plus près en surbrillance. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée, et si l'alerte visuelle de sonar de recul est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, l'intégralité de la zone derrière votre véhicule ne s'affiche pas. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Note : Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.

Aides au stationnement

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est DÉSACTIVÉ.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs apparaît sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont ACTIVÉ et DÉSACTIVÉ. La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteigne une vitesse suffisante.
- Vous sélectionniez la position de stationnement (P).

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.

 En descente, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne freine pas mais affiche un avertissement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Note : Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 10 mph (16 km/h) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.



E208730

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation et désactivation du régulateur de vitesse

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON** (marche).



Le témoin s'affiche sur le tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

Modification de la vitesse programmée

Note : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

Programmateur de vitesse

- Appuyez brièvement sur la touche **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur la touche **SET+** (réglage+).
- Maintenez la touche **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) enfoncée. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **CNCL** (annuler) ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **RSM** (reprise).

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

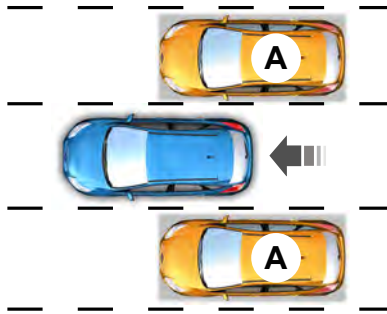
Note : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.*

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



E124788

Le système d'information sur les angles morts a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 13 ft (4 m) au-delà du pare-chocs. Ce système vous avertit lorsque des véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

Note : Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets, et ne détecte pas non plus les véhicules stationnés, les personnes, animaux ou infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.

Note : Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.

Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 5 mph (8 km/h).

Sur les véhicules avec boîte automatique, le système d'information sur les angles morts reste activé tant que le levier sélecteur est à la position de marche avant (D). Si vous engagez la marche arrière (R) ou la position de stationnement (P), le système d'information sur les angles morts est désactivé. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se réactive lorsque vous roulez à plus de 5 mph (8 km/h).

Sur les véhicules avec boîte manuelle, le système d'information sur les angles morts est activé dans toutes les positions du levier de vitesse, sauf en marche arrière (R).

Note : *Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).*

Témoins et messages du système



E142442

Le système d'information sur les angles morts éclaire un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Lorsque le système d'information sur les angles morts vous alerte de la présence d'un véhicule alors que le clignotant du côté concerné est activé, le témoin d'alerte du système d'information sur les angles morts clignote à une fréquence d'avertissement accélérée.

Le témoin d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

Note : *Le témoin d'alerte clignote en cas d'alerte lorsque le clignotant du côté concerné est simultanément activé.*

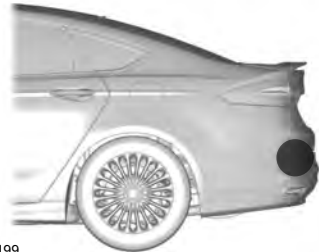
Obstruction d'un capteur du système

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

Aides à la conduite



E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. La présence de saleté, de boue et de neige devant les capteurs ou la conduite par forte pluie peuvent nuire au bon fonctionnement du système. D'autres types d'obstructions devant les capteurs peuvent aussi entraîner la dégradation du système. Dans ce type de situation, on parle d'anomalie d'« obstruction ».

Note : *N'apposez pas d'autocollant de pare-chocs ou n'appliquez aucun produit de réparation sur ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système.*

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information. Aussi, les témoins d'alerte du système BLIS restent allumés et le système de fournit plus aucun avertissement d'approche de véhicule. Le message d'avertissement à l'écran d'information peut être effacé, mais les témoins d'alerte restent allumés.

Pour remédier à une anomalie d'« obstruction », procédez de l'une des deux manières suivantes :

- Une fois l'obstruction éliminée de devant les capteurs, ou si l'intensité de l'intempérie (pluie ou neige) diminue ou cesse complètement, conduisez quelques minutes en circulation normale pour permettre aux capteurs de détecter des véhicules à l'approche.
- Établissez, coupez puis établissez de nouveau le contact du véhicule.

Note : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement le système d'information sur les angles morts. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement le système d'information sur les angles morts. Le fonctionnement du système d'information sur les angles morts avec une remorque attelée n'est pas efficace.*

Anomalies du système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 121).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement le système d'information sur les angles morts à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 114). Lorsque le système d'information sur les angles morts est désactivé, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Par ailleurs, le témoin d'anomalie au tableau de bord s'allume. Lorsque vous activez ou désactivez le système d'information sur les angles morts, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Note : *Le système d'information sur les angles morts garde en mémoire le dernier réglage choisi (activé ou désactivé).*

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système d'information sur les angles morts. Une fois désactivé de façon permanente, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

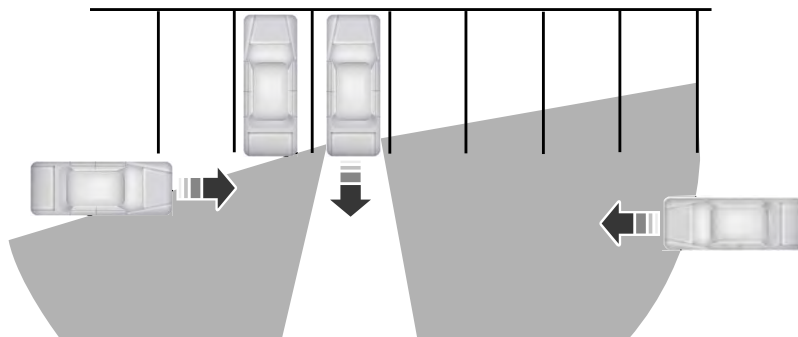
Le système d'alerte de trafic transversal est conçu pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Utilisation du système

L'alerte de trafic transversal entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Une fois la marche arrière (R) dégagée, l'alerte de trafic transversal se désactive.

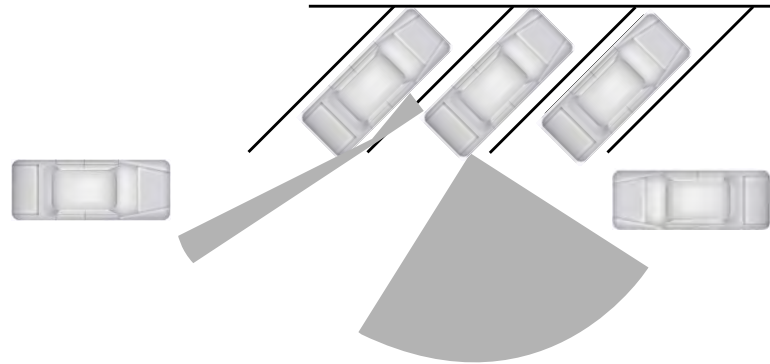
Note : *L'alerte de trafic transversal est conçue pour détecter les véhicules en approche à une vitesse maximum de 37 mph (60 km/h). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que la précision de la détection.*

Aides à la conduite



E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est presque maximisée.



E142441

La zone de couverture diminue lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Témoins, messages et alertes sonores du système



E142442

L'alerte de trafic transversal active un témoin jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. L'alerte de trafic transversal émet également un avertissement sonore et affiche un message sur l'écran d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne de concert avec le sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Principes de fonctionnement** (page 216).

Capteurs du système

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait dégrader le rendement du système.

Limites du système

Le fonctionnement de l'alerte de trafic transversal est limité dans certaines conditions, p. ex., des conditions météorologiques particulièrement mauvaises ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur sont susceptibles de gêner la détection des objets.

Les performances du système d'alerte de trafic transversal peuvent être également limitées dans les cas suivants :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant les capteurs.
- Véhicules s'approchant à des vitesses supérieures à 37 mph (60 km/h).
- Quitter une place de stationnement en épi en marche arrière.

Fausse alertes

Note : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement l'alerte de trafic transversal. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement l'alerte de trafic transversal. Si une remorque est attelée au véhicule, le fonctionnement de l'alerte de trafic transversal sera moins performant.*

Dans certains cas, le système d'alerte de trafic transversal peut déclencher une fausse alerte entraînant l'activation du témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture du système. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Anomalies du système

Si l'alerte de trafic transversal détecte une anomalie au niveau du capteur gauche ou droit, un message s'affichera sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 114).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement l'alerte de trafic transversal sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 114). Lorsque vous désactivez l'alerte de trafic transversal, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Note : *Le système d'alerte de trafic transversal s'active systématiquement à chaque établissement du contact et il est prêt à déclencher des alertes si les circonstances l'exigent dès que la boîte de vitesses est en position marche arrière (R). Le système d'alerte de trafic transversal ne se souviendra pas du dernier réglage de marche ou d'arrêt.*

Vous pouvez demander à un concessionnaire autorisé de désactiver définitivement l'alerte de trafic transversal. Une fois désactivé définitivement, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENT



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Aides à la conduite

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.

- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Note : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

COMMANDE DE TRANSMISSION

COMMANDE DE CONDUITE LINCOLN

L'expérience de conduite Lincoln est assurée grâce à un ensemble de systèmes électroniques évolués du véhicule. Ces systèmes surveillent continuellement vos interventions de conduite et les conditions routières afin d'optimiser le confort, la conduite, la tenue de route et la réponse et la sonorité du groupe motopropulseur. Vous pouvez prérégler vos préférences pour ces systèmes par le biais de l'écran d'information. La commande de conduite Lincoln répond à vos préférences en fonction de la position du rapport que vous avez sélectionné. Ceci permet de régler plusieurs paramètres de performance des systèmes du véhicule en seule opération.

Aides à la conduite

La commande de conduite Lincoln comprend les équipements suivants :

- Amortissement piloté qui règle dynamiquement la dureté des amortisseurs en temps réel en fonction des conditions de la chaussée et des interventions du conducteur. Ce système surveille en permanence les mouvements du véhicule (roulis, tangage, rebond), la position de la suspension, la charge, la vitesse, les conditions de la chaussée et la direction pour ajuster l'amortissement de la suspension en vue d'optimiser la maîtrise du véhicule.
- Direction assistée à commande électronique qui ajuste l'effort et la sensation au volant en fonction de la vitesse du véhicule et de vos interventions de conduite.
- La direction adaptative optimise la direction de votre véhicule en fonction des entrées provenant du volant, des variations de vitesse du véhicule et d'autres conditions.
- Contrôle actif du bruit qui utilise le circuit électronique de votre véhicule pour améliorer les conditions acoustiques.

- Contrôle électronique de stabilité et antipatinage qui vous aident à conserver la maîtrise de votre véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances.
- Commande électronique de l'accélérateur qui améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.

Utilisation de la commande de conduite Lincoln

Vous pouvez déterminer quel modes de commande de conduite sont actifs lorsque votre véhicule est en position marche avant (D) ou sport (S). La configuration est conservée tant qu'elle n'a pas été modifiée dans le menu principal de l'écran d'information.

Ces équipements vous offrent le choix entre plusieurs modes afin que vous puissiez obtenir l'expérience de conduite dont vous rêvez :

- Confort – Procure une expérience de conduite plus détendue, optimisant le confort. L'effort sur le volant est moindre et les mouvements de la suspension sont plus fluides. Le mode confort est le choix idéal lorsque vous souhaitez voyager plus confortablement.
- Normal – Offre un bon équilibre entre douceur et maîtrise de conduite. Ce mode fournit une expérience de conduite envoûtante et une sensation de contact direct avec la route sans vous faire perdre le raffinement auquel vous êtes en droit de vous attendre d'un véhicule de luxe.
- Sport – Procure une expérience de conduite plus sportive. La suspension se raffermie pour améliorer la tenue de route et la maîtrise du véhicule. Le moteur répond plus directement à vos manœuvres et produit une sonorité plus puissante. Le mode sport est idéal pour une conduite plus énergique.

Aides à la conduite

Vous pouvez modifier les paramètres de commande de conduite de votre véhicule depuis le menu principal de l'écran d'information :

Réglages	
Véhicule	Commande de conduite

Note : Tous les paramètres ne sont pas forcément disponibles.

Note : La commande de conduite Lincoln effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Certains types d'erreurs de système feront s'afficher en grisé les sélections de mode dans l'écran d'information, si bien qu'il ne vous sera pas possible de changer d'état lorsque vous passez d'un rapport à un autre. D'autres types d'erreurs entraîneront l'apparition d'un message provisoire indiquant la présence d'une anomalie de fonctionnement de la commande de conduite. Si l'une ou l'autre anomalie persiste après plusieurs cycles d'allumage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

SUSPENSION À CORRECTION D'ASSIETTE AUTOMATIQUE

La suspension à correction automatique d'assiette est conçue pour améliorer le comportement routier, la tenue de route et les performances générales du véhicule dans les conditions suivantes :

- certaines conditions routières;
- manœuvres de braquage du volant;
- freinage;
- accélération;
- Remorquage

Ce dispositif maintient l'arrière du véhicule à un niveau constant grâce à une pompe hydraulique à l'intérieur de chaque amortisseur arrière. Selon la charge utile ou l'état de la chaussée, le véhicule doit parcourir environ 2 mi (3,2 km) pour que la correction soit effectuée.

Si le véhicule chargé est stationnaire pendant environ 12 heures, le liquide hydraulique du correcteur d'assiette peut s'échapper et abaisser le véhicule. Ceci est particulièrement visible si une remorque est laissée attelée au véhicule stationné pendant de longues périodes. Vous devez rouler pour que la correction d'assiette agisse à nouveau.

Si un attelage répartiteur de charge automatique est utilisé, votre véhicule doit rouler pendant environ 2 mi (3,2 km) avec la remorque avant d'ajuster l'assiette de l'attelage.

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Système d'aménagement de la charge



Un bac de rangement se trouve dans le plancher de l'aire de chargement arrière.

Tirez sur la poignée pour ouvrir le couvercle.

Pour le refermer, abaissez le couvercle et appuyez sur la poignée jusqu'au déclic du verrou.

Plage arrière et cloison (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet sur la plage arrière car cela risquerait d'obstruer votre champ de vision ou de blesser les occupants du véhicule en cas d'arrêt brusque ou de collision.



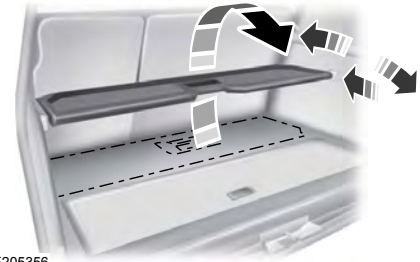
La plage arrière (ou l'espace situé sous la plage arrière) n'est pas conçu pour accueillir des passagers ou des animaux domestiques.

Note : Ne placez pas plus de 30 lb (14 kg) sur la plage arrière.

Le système de plage arrière et cloison est situé derrière la banquette arrière de votre véhicule et a deux positions :

- Plage plate qui pivote vers le haut et s'encliquète.
- Cloison qui pivote vers le haut et s'encliquète verticalement.

Pour déplacer la plage à la position plage :



Tirez et faites pivoter la plage au-dessus des supports situés sur les panneaux de garniture latéraux et appuyez sur les extrémités de la plage pour l'encliqueter dans les supports.

Transport de charge

Pour déplacer la plage à la position cloison :



E205357

Tirez et faites pivoter la plage au-dessus des supports situés sur les panneaux de garniture latéraux et appuyez pour l'encliqueter verticalement dans les supports.

PORTE-CHARGE ET PORTE-BAGAGES DE TOIT

AVERTISSEMENT



Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

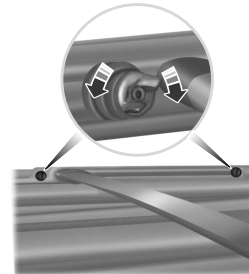
La charge maximale recommandée, répartie uniformément sur les barres transversales, est de 200 lb (90 kg).

Note : *Ne placez aucune charge directement sur le pavillon. Le pavillon n'est pas conçu pour supporter directement une charge.*

Placez les charges directement sur les barres transversales fixées aux longerons pour une utilisation correcte du porte-bagages. Nous recommandons aussi d'utiliser des barres transversales d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, avec votre système de porte-bagages.

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.

Réglage de la barre transversale



E142448

Transport de charge

1. Desserrez les molettes situées à chaque extrémité de la barre transversale en les tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (les deux barres transversales sont réglables).
2. Faites coulisser la barre transversale à la position voulue.
3. Resserrez les molettes à chaque extrémité de la barre transversale en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Assurez-vous que les molettes sont bien serrées chaque fois que vous ajoutez ou retirez une charge du porte-bagages, ainsi que de temps à autre pendant votre parcours. Assurez-vous que votre chargement est solidement arrimé avant de prendre la route.

LIMITE DE CHARGE

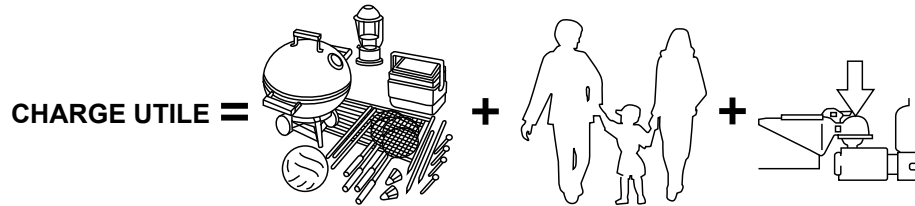
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche - Il s'agit du poids du véhicule incluant un plein de carburant et l'équipement de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.

Transport de charge



E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention “ **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb** ” pour connaître la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile

maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par le concessionnaire, vous devez en soustraire le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Transport de charge

Exemple seulement :

**TIRE AND LOADING INFORMATION**

SEATING CAPACITY

TOTAL 5

FRONT 2

REAR 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI

SEE OWNERS
MANUAL FOR
ADDITIONAL
INFORMATION

**TIRE AND LOADING INFORMATION**
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY

TOTAL 5

FRONT 2

REAR 3

NOMBRE DE PLACES

TOTAL 5

AVANT 2

ARRIERE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 492 kg or 1085 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 492 kg ou 1085 lbs.

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	VOR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
REAR ARRIERE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

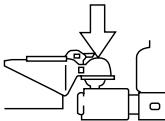
E210945

E210944

CHARGEMENT =



+



E143817

Transport de charge

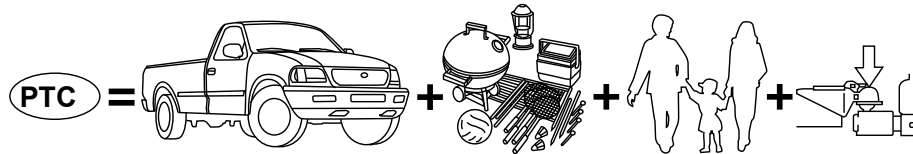
Poids de la charge - cette valeur comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le

montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Note : Pour obtenir de plus amples de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.



E143818

Transport de charge

PTC (Poids total en charge) - Il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, de la charge et des occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de

charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge**

Exemple seulement :

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: REAR GAWR:
 XXXX KG (XXXX LB) WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR
 VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN
 EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR/PNBV: XXXX LB/XXXX KG
 FRONT GAWR/PNBE AV / REAR GAWR/PNBE AR
 XXXX /XXXX LB / XXXX KG/XXXX LB
 WITH/AVEC TIRES/PNEUS
 XXXX/XXXXX
 XXXX/XXXXX
 XXXXX RIMS/JANTES XX XXXX

EC

AT/A kPa/PSI/LPC XXX/XX COLD/A FROID XXX/XX
 VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXX/XXXX COMPLETES: XXXX/XXXX-XXXX XXXXX
 XXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

EXT PNT: UI RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXXX
 XXX XX X XX X XXXX XXX
 XXXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

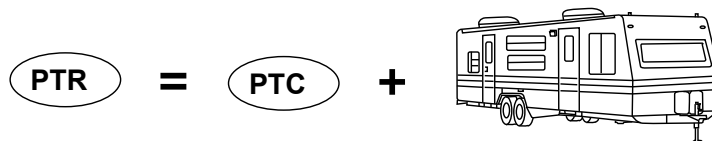
E198828

Transport de charge

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.



E143819

PTR (poids total roulant) - il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu

Transport de charge

en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (68 kg [150 lb] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge sur le pivot d'attelage de

15 à 25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 g (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

Transport de charge

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg ($635 \text{ kg} - 340 \text{ kg} [5 \times 68 \text{ kg}] = 295 \text{ kg}$).
5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le conducteur et quatre amis ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 \text{ lb} - (5 \times 220 \text{ lb}) - (5 \times 30 \text{ lb}) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150 \text{ lb}$.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 lb (220 kg), le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 \text{ lb} - (2 \times 220 \text{ lb}) - (12 \times 100 \text{ lb}) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = 240 \text{ lb}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900$

Transport de charge

= 60 livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400\text{ lb} - (2 \times 220\text{ lb}) - (9 \times 100\text{ lb}) = 1\,400 - 440 - 900 = 60\text{ lb}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation.



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés à la traction d'une remorque. Consultez le chapitre **Fusibles**.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Répartition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lorsque vous tractez une remorque ou que le véhicule est chargé, une vibration ou une légère secousse au démarrage peut se produire en raison du poids additionnel de la charge. Des renseignements supplémentaires

Remorquage

concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge**

(page 238).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT



La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Note : Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoisement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.

Note : Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Note : Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoisement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur. Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 236).

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Note : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous correspondant à la configuration de votre véhicule.

Note : Assurez-vous de prendre en considération la zone frontale de la remorque. N'allez pas au-delà de 3,39 mètres² (36,5 pieds²) si votre véhicule est équipé de l'ensemble de remorquage de série ou 5,57 mètres² (60 pieds²) s'il est équipé de l'ensemble de remorquage renforcé en option.

Note : Le dépassement de cette limite peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible maître-couple et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.

Note : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).

Remorquage

Note : Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'état pour ce poids particulier. Les poids maximum de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas comprendre le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant.

Pour calculer le poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule :

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont. Consultez le tableau ci-dessous.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :
 - Poids à vide en ordre de marche du véhicule.
 - Poids du matériel d'attelage, par ex. barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.
 - Poids du conducteur.
 - Poids du ou des passagers.
 - Poids de la charge utile, du chargement et des bagages.
 - Poids de l'équipement de deuxième monte.
3. Cela est égal au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Note : Le poids au timon de la remorque fait partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.

En cas de doute, consultez un concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.

Remorquage

Type de véhicule	Ensemble de remorquage	PTRA maximal
Deux roues motrices (sauf L)	De base	5 579 kg (12 300 lb)
Deux roues motrices L		5 715 kg (12 600 lb)
Quatre roues motrices (sauf L)		5 669 kg (12 500 lb)
Quatre roues motrices L		5 806 kg (12 800 lb)
Deux roues motrices (sauf L)	Service dur en option	6 849 kg (15 100 lb)
Deux roues motrices L		6 758 kg (14 900 lb)
Quatre roues motrices (sauf L)		6 849 kg (15 100 lb)
Quatre roues motrices L		6 758 kg (14 900 lb)

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 1 600 kilomètres (1 000 miles).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre Guide des services d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et sur l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent au chapitre Chargement. Voir **Limite de charge** (page 238).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Connecteur de remorque (véhicules avec ensemble de remorquage et connecteur à 7 broches)



E163167

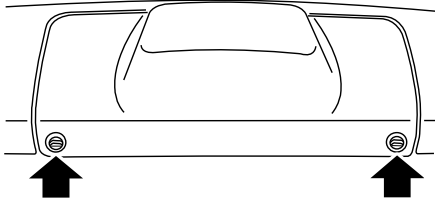
Pour raccorder le connecteur de remorque à votre véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque. Certains connecteurs à sept positions portent le logo SAE J2863 qui confirme que ce connecteur est approprié et fonctionne correctement avec votre véhicule.

Couleur	Fonctions
Jaune	Clignotants et feu stop côté gauche
Blanc	Masse (-)
Bleu	Freins électriques
Vert	Clignotants et feu stop côté droit
Orange	Batterie (+)
Brun	Feux de jour
Gris	Feux de recul

Remorquage

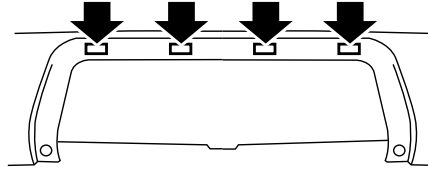
Couvercle d'attelage de remorque

Votre véhicule est équipé d'un couvercle de garniture d'attelage de remorque amovible. Pour enlever le couvercle de garniture :



E208902

Desserrez les deux fixations type quart de tour du dessous du couvercle en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Tournez le couvercle vers le bas pour le retirer. Les fixations restent attachées au couvercle.



E208903

Pour réinstaller le couvercle, insérez les quatre languettes de plastique sur le dessus du couvercle dans les fentes correspondantes, comme le montre l'illustration, puis enfoncez le couvercle dans la garniture de pare-chocs.

Maintenez le couvercle contre la garniture de pare-chocs et reposez les deux fixations type quart de tour en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Attelages

AVERTISSEMENT



L'attelage de remorque de ce véhicule fait partie du système de résistance aux collisions arrière. Ne retirez pas l'attelage de remorque. Autrement, la structure de résistance aux collisions pourrait être amoindrie, ce qui augmenterait le risque de blessures en cas de collision arrière.

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total reposent sur le timon.

Capacité nominale de l'attelage intégré

AVERTISSEMENT



La traction d'une remorque d'un poids supérieur au poids maximal permis pour le timon dépasse les capacités du système de remorquage et peut causer des dommages structurels au véhicule, en plus d'accroître les risques de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures.

Remorquage

L'attelage intégré de série peut offrir deux capacités nominales selon le mode de fonctionnement :

- Le mode transport de charge nécessite une barre de remorquage et une boule d'attelage. La barre de remorquage supporte toute la charge verticale du timon de la remorque.
- Le mode répartition de charge nécessite un système répartiteur de charge de deuxième monte qui comprend une barre de remorquage, une boule d'attelage, des barres-ressorts et des brides d'enclenchement. Ce système répartit la charge verticale du timon de la remorque entre la camionnette et la remorque.

Mode	Poids maximal de la remorque	Poids maximal au timon
Transport de charge	2 722 kg (6 000 lb)	272 kg (600 lb)
Répartition de charge	4 082 kg (9 000 lb)	408 kg (900 lb)

Note : *Il s'agit là des poids nominaux d'attelage seulement. Les poids nominaux réels du véhicule dépendent des combinaisons moteur, boîte de vitesses et pont.*

Remorquage

Attelage répartiteur – véhicules sans suspension à correction d'assiette automatique

AVERTISSEMENT



Ne réglez jamais un attelage répartiteur de poids à une position où le pare-chocs arrière du véhicule est plus haut qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la procédure suivante :

1. Stationnez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
2. Mesurez la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant de votre véhicule. Cette mesure correspond à H1.
3. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.

4. Mesurez de nouveau la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant. Cette mesure correspond à H2.
5. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant soit à peu près à mi-chemin de H2, en allant vers H1.
6. Vérifiez que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage en conséquence et répétez les étapes 2 à 6.

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place.
- Vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage.
- Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Attelage répartiteur – véhicules avec suspension à correction d'assiette automatique

AVERTISSEMENT



Ne réglez jamais un attelage répartiteur de poids à une position où le pare-chocs arrière du véhicule est plus haut qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Note : *Si vous ne déplacez pas le véhicule chargé pendant environ 12 heures, le liquide hydraulique du correcteur d'assiette peut s'échapper et le véhicule s'abaisser. Ceci est particulièrement visible si vous laissez une remorque attelée à un véhicule stationné pendant de longues périodes. Vous devez rouler pour que la correction d'assiette se renouvelle.*

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la procédure suivante :

Remorquage

1. Chargez l'intérieur du véhicule à un poids similaire à celui que vous prévoyez de remorquer. Ceci inclut le poids des passagers et de la charge.
2. Roulez sur une distance d'environ 3 kilomètres (2 mi) pour que la correction d'assiette se renouvelle.
3. Stationnez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
4. Mesurez la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant de votre véhicule. Cette mesure correspond à H1.
5. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.
6. Veillez à bien fixer et à verrouiller le timon de la remorque sur l'attelage.
7. Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.
8. Parcourez une distance d'environ 3 kilomètres (2 miles) avec le véhicule et la remorque à une vitesse de 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) pour que la correction d'assiette se renouvelle.
9. Stationnez le véhicule et la remorque sur une surface plane.
10. Mesurez de nouveau la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant. Cette mesure correspond à H2.
11. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant soit à peu près à mi-chemin de H2, en allant vers H1.
12. Vérifiez que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule. Si elle n'est pas à niveau, détachez la remorque, réglez la hauteur de la boule en conséquence, puis répétez les étapes 5 à 11.

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place.
- Vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage.
- Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Chaînes de sécurité

Note : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour relier les chaînes de sécurité de la remorque, croisez les chaînes sous le timon de la remorque en laissant un jeu suffisant pour prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Remorquage

Freins de remorque (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement au circuit de freinage du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques pesant plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargées.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le câblage d'un feu de remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger un équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 miles) parcourus.
- N'accélérez pas brusquement.
- Après avoir parcouru environ 80 kilomètres (50 miles), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.

Remorquage

- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (**P**) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses et rehausser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé de la fonction AdvanceTrac avec RSC, le système peut s'activer dans les virages avec une remorque lourdement chargée. Ceci est normal. Prenez les virages à plus basse vitesse avec une remorque pour réduire cette tendance.
- Si votre véhicule est équipé d'une suspension variable adaptative à amortissement piloté, vous pouvez sélectionner les modes de commande de conduite NORMAL ou SPORT pour améliorer le confort de conduite lors de la traction d'une remorque. Voir **Affichage d'information** (page 114).
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur terrains vallonnés, au poids total roulant autorisé (ou dans des conditions combinant plusieurs de ces situations), songez à remplacer l'huile de pont arrière par une huile synthétique pour engrenages (s'il n'en contient pas déjà). Voir **Capacités et spécifications** (page 365).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez de stationner en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
 3. Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (**P**).
 4. Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. (cales non fournies avec le véhicule).

Remorquage

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou à usage temporaire. Un pneu de secours temporaire est de taille (diamètre ou largeur), de type de sculpture (quatre saisons ou tout terrain) ou de fabricant différent des autres pneus sur votre véhicule. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des restrictions d'utilisation.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.

Note : *Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.*

Note : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 centimètres (6 pouces) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- En causant des dommages internes.
- En nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et à la fiabilité du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou remplacé à moins qu'une fuite ne soit soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu ne soit nécessaire.

POINTS DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENTS



L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.



Enlevez toujours le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.



Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Remorquage

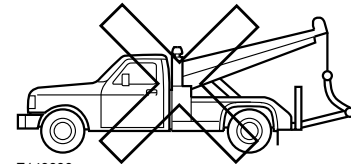
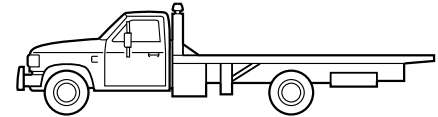
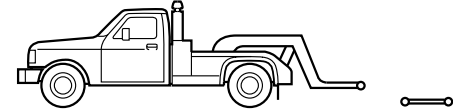
Votre véhicule est équipé de crochets de sécurité à l'avant montés sur le châssis. Ces crochets ne devraient jamais avoir de charge appliquée supérieure au poids total autorisé en charge de votre véhicule.

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez jamais de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle pour aider à absorber l'énergie dans l'éventualité où la sangle se briserait.

- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez toujours le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite (avec 10 degrés de marge d'erreur).
- Gardez les passants sur les **côtés** du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Remorquage

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues et des roues porteuses ou de le faire transporter sur la plate-forme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer le véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage au moyen d'une sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford Motor Company. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Il est acceptable que votre véhicule à deux roues motrices soit remorqué avec les roues avant au sol (sans chariot) et les roues arrières levées.

Nous recommandons de remorquer un véhicule à quatre roues motrices avec les quatre roues levées, par exemple avec un cadre de levage ou des roues porteuses, ou de le transporter sur un camion ou une remorque.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne (et qu'un véhicule à plateau, une dépanneuse ou des roues porteuses ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe la configuration de ses organes de transmission) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant pour être remorqué en roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**). Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur au point mort (**N**), vous devrez peut-être le débloquer manuellement. Voir **Boîte de vitesses** (page 187).
- La vitesse maximale est de 35 mph (56 km/h).
- La distance maximale est de 50 mi (80 km).

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

RENDEMENT RÉDUIT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur.

Si l'aiguille de l'indicateur de température d'eau s'approche de la position limite supérieure, le moteur surchauffe. Voir **Jauges** (page 107).

Vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance si le moteur surchauffe. La distance que vous pouvez couvrir dépend de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières. Le moteur continue à fonctionner à une puissance limitée pendant une courte durée.

Si la température du moteur continue à monter, l'alimentation en carburant au moteur est réduite. Le climatiseur se désactive et le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne continuellement.

1. Réduisez votre vitesse progressivement et arrêtez votre véhicule dès qu'il est prudent de le faire.
2. Coupez le moteur immédiatement pour éviter de sérieux dégâts au moteur.
3. Attendez que le moteur refroidisse.

4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 300).
5. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.

Conseils de conduite

- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
 - Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable. (Une vitesse de croisière de 105 km/h [65 mi/h] réduit la consommation d'environ 15 % par rapport à une vitesse de 121 km/h [75 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] à chaque tranche de 180 kg [400 lb] transportée).

- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

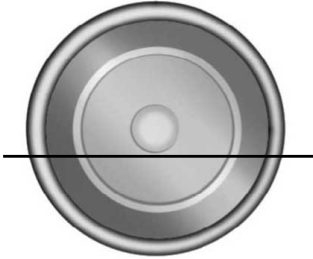


Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Note : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Note : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.



E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

 Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

 Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

 Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

 Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

 Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.



Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Si vous avez besoin d'aide sur la route, la compagnie automobile Lincoln est à votre disposition au niveau national avec son assistance dépannage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ce service est disponible :

- Pendant la durée de vie du véhicule pour le propriétaire d'origine.
- Pendant six ans ou 70 000 mi (112 654,08 km) (selon la première éventualité) dans la période de couverture de la garantie prolongée du groupe motopropulseur pour les propriétaires ultérieurs.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'Assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

Ce programme d'assistance dépannage gratuit est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf; et comprend :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le service de démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou la province, ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 2,0 gal (7,5 L) d'essence ou 5,0 gal (18,9 L) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;

- Le treuillage — disponible jusqu'à 100 ft (30,48 m) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province, ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Lincoln y ayant droit jusqu'au concessionnaire vendeur ou préféré du client situé dans un rayon de 100 mi (161 km) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire Lincoln autorisé le plus proche. Si un client demande de faire remorquer son véhicule jusqu'à un concessionnaire vendeur ou préféré à plus de 100 mi (161 km) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 100 mi (161 km).

Dépannage

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Les propriétaires de véhicules Lincoln aux États-Unis doivent appeler le 1 800 521-4140 pour demander l'Assistance dépannage.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à l'établissement concessionnaire Lincoln le plus proche dans un rayon de 100 mi (161 km). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les propriétaires de véhicules Lincoln aux États-Unis doivent appeler le 1 800 521-4140. Ford vous demandera de fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Les clients canadiens qui font appel à l'Assistance dépannage doivent téléphoner au 1-800-387-9333.

La société Sykes Assistance Services Corporation gère le programme d'assistance dépannage. Vous devez recevoir les services de couverture au Canada ou dans la partie continentale des États-Unis. La couverture s'étend aux véhicules circulant sur des routes publiques, non saisonnières et praticables toute l'année. La couverture de l'assistance dépannage ne s'étend pas aux véhicules circulant en tout-terrain, sur des exploitations forestières, pratiquant l'autocross et toute autre forme de circulation hors route. Des routes et surfaces bien entretenues assurent des déplacements en toute sécurité pour le fournisseur et permettent à ses représentants de fournir des services conformes aux procédures standard.

Pour les endroits reculés

Si notre fournisseur ne peut pas remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche par la route, un transport par voie ferroviaire ou fluviale peut être requis. Le programme prend en charge le remorquage jusqu'à un port ou une gare et jusqu'au concessionnaire.

Cependant, en cas de transport par voie ferroviaire ou fluviale, prenez contact avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir la confirmation de votre admissibilité à la couverture supplémentaire avant d'avoir recours à ce service ou de le régler.

Pour plus de renseignements, appelez l'assistance dépannage Lincoln au 1-800-387-9333.

Dépannage

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Les prestations couvertes par le service d'Assistance dépannage du Canada peuvent différer de celles des États-Unis. Consultez votre livret de garantie ou notre site Web à l'adresse www.lincolncanada.com pour plus de renseignements sur les services et les avantages au Canada.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs à l'Assistance dépannage doivent appeler le 1 800 387-9333 ou visiter notre site Web à l'adresse www.lincolncanada.com.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.

Dépannage

3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Note : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Note : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENTS



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Note : Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.

Note : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Note : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Dépannage

Branchement des câbles de démarrage

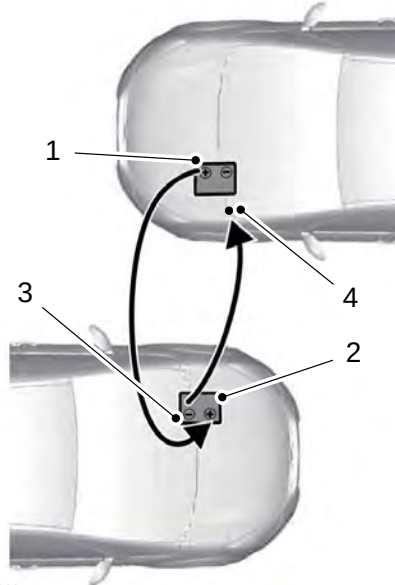
AVERTISSEMENTS

 N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

 Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

 Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Note : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

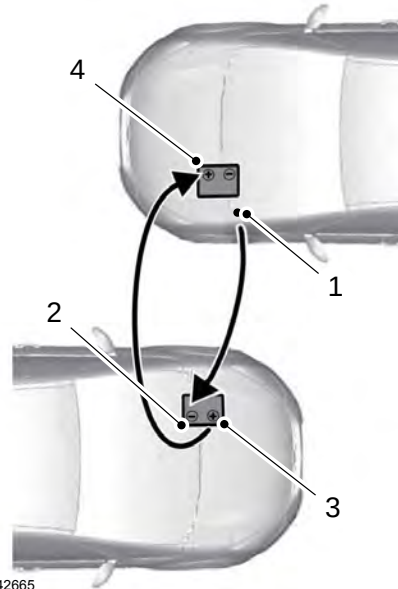
1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

Dépannage

3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.

2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifique. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous habilités à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, il pourra être nécessaire de confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre des relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1-800-521-4140
(Appareil de télécommunications pour les malentendants [ATME] : 1-800-232-5952)

En ligne

Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne sur www.lincolnowner.com

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- outil de localisation de concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal;
- manuels du propriétaire;
- calendriers d'entretien;
- rappels;
- programmes d'entretien prolongé Ford;
- accessoires Ford d'origine;
- tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre des relations avec la clientèle Lincoln
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone

Assistance à la clientèle

1-800-387-9333

En ligne

www.ford.ca

Twitter anglais

@LincolnMotorCA

Twitter français

@LincolnQC

Instagram

@LincolnMotorCA

Facebook

/LincolnMotorCA

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le Directeur du service des ventes, le Directeur du service technique ou le Directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, contactez le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- numéro d'identification du véhicule;
- votre numéro de téléphone (au travail et à domicile);
- la raison sociale du concessionnaire autorisé et la ville où il se trouve;
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains états, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford peut avoir droit, dans certains états ou provinces, à une dernière tentative de réparation de votre véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'état, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains états. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un état ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'état régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre

demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Assistance à la clientèle

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Assistance à la clientèle

Ford : 80004443673

Lincoln : 80004441067

À partir des Émirats Arabes Unis :

80004441066

À partir du Royaume d'Arabie saoudite :

8008443673

À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266

Courriel : menacac@ford.com

www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : **expcac@ford.com**.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des

relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h
HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Assistance à la clientèle

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/menu.htm
Téléphone	1-800-333-0510

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute

AVERTISSEMENTS

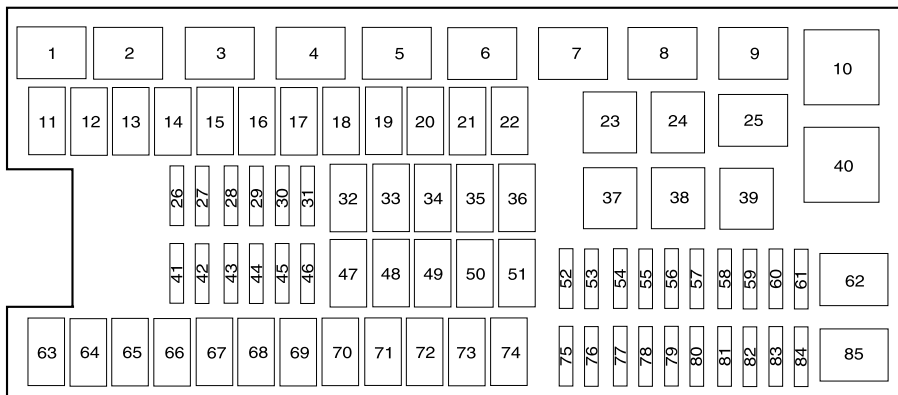
intensité.



 Afin de réduire les risques d'électrocutions, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 308).



E166589

Fusibles

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
1	Relais	Relais de lave-glace arrière.
2	Relais	Relais de démarreur.
3	Relais	Relais de ventilateur d'habitacle.
4	Relais	Relais d'essuie-glace arrière.
5	Relais	Relais de pompe d'alimentation.
6	Relais	Motoventilateur électronique de refroidissement.
7	Relais	Dégivreur de lunette arrière. Relais de rétroviseur chauffant.
8	Relais	Motoventilateur électronique de refroidissement.
9	Relais	Relais de contact/démarrage.
10	Relais	Relais de boîtier de distribution électrique.
11	40A*	Marchepieds électriques. Sièges chauffants.
12	40A*	Relais de contact/démarrage.
13	30A*	Relais de démarreur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
14	50A*	Motoventilateur électronique de refroidissement.
15	20A*	Phare avec lampe à décharge côté droit.
16	50A*	Motoventilateur électronique.
17	20A*	Phare avec lampe à décharge côté gauche.
18	30A*	Frein de remorque.
19	20A*	Prise de courant (console).
20	—	Non utilisé.
21	30A*	Module de remorquage.
22	30A*	Siège à réglage électrique passager.
23	Relais	Relais d'embrayage de climatiseur.
24	Relais	Relais de feu de stationnement de remorque.
25	—	Non utilisé.
26	10A**	Capteur ALT.
27	20A**	Module à 4 roues motrices à traction intégrale.
28	25A**	Relais de feu de stationnement de remorque.
29	10A**	Solénoïde de coupleur de roue intégré.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
30	10A**	Relais d'embrayage de climatiseur.
31	15A**	Feu de recul de remorque.
32	40A*	Relais de ventilateur d'habitacle.
33	40A*	Prise de courant 110 volts c.a.
34	30A*	Ventilateur d'habitacle auxiliaire.
35	50A*	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
36	30A*	Hayon à commande électrique.
37	—	Non utilisé.
38	—	Non utilisé.
39	Relais	Relais de feux de recul de remorque.
40	Relais	Relais 2 de ventilateur à commande électronique.
41	10A**	Alimentation de mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur.
42	5A**	Relais de contact/démarrage.
43	10A**	Contacteur des feux stop.
44	20A**	Relais de pompe d'alimentation.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
45	10A**	Non utilisé (rechange).
46	15A**	Pompe de lave-glace avant/arrière.
47	30A*	Moteur d'essuie-glace arrière.
48	40A*	Module de remorquage.
49	—	Non utilisé.
50	30A*	Relais de moteur d'essuie-glace avant.
51	40A*	Relais du dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs chauffants.
52	10A**	Alimentation contact/démarrage de freins antiblocage.
53	5A**	Module de commande du groupe motopropulseur ISP.
54	5A**	Direction assistée.
55	15A**	Module de commande d'éclairage.
56	30A**	Alimentation contact-démarrage du porte-fusibles de l'habitacle.
57	5A**	Contact/démarrage du ventilateur d'habitacle.
58	—	Non utilisé.
59	15A**	Rétroviseurs chauffants.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
60	—	Non utilisé.
61	—	Non utilisé.
62	—	Non utilisé.
63	25A*	Motoventilateur électronique.
64	30A*	Toit ouvrant transparent.
65	20A*	Prise de courant auxiliaire (panneau de garniture du tableau de bord).
66	20A*	Prise de courant auxiliaire (arrière de la console centrale).
67	40A*	Sièges à régulation de température de première rangée.
68	30A*	Électrovannes du système de freins antiblocage.
69	60A*	Pompe de freins antiblocage.
70	30A*	Siège rabattable à commande électrique de troisième rangée.
71	20A*	Prise de courant auxiliaire/allume-cigare.
72	20A*	Prise de courant auxiliaire (panneau de custode arrière droit).
73	20A*	Module de climatisation de siège arrière.
74	30A*	Siège à réglage électrique conducteur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
75	25A**	Alimentation du véhicule 1 – module de commande du groupe motopropulseur.
76	20A**	Alimentation du véhicule 2 – module de commande du groupe motopropulseur.
77	20A**	Alimentation du véhicule 4 – bobines d'allumage.
78	—	Non utilisé.
79	15A**	Alimentation du véhicule 3 – module de commande du groupe motopropulseur.
80	—	Non utilisé.
81	—	Non utilisé.
82	5A**	Détecteur de pluie.
83	—	Non utilisé.
84	—	Non utilisé.
85	Relais	Relais de moteur d'essuie-glace.

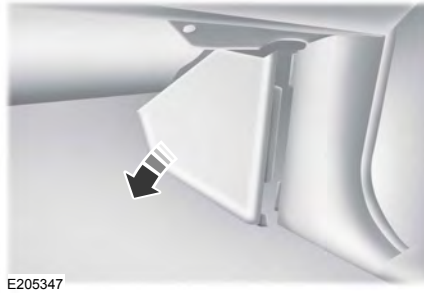
*Fusibles à cartouche.

**Mini-fusibles.

Fusibles

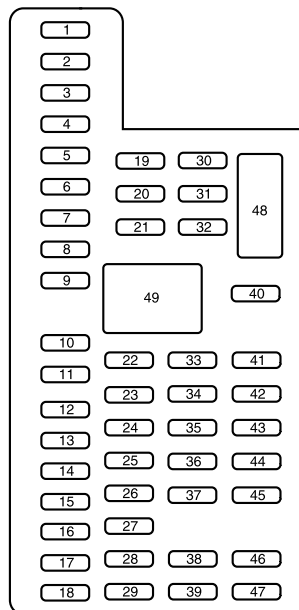
Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé sous la partie droite de la planche de bord.



Pour accéder au porte-fusibles, retirez le panneau de garniture en le tirant vers vous et en le faisant pivoter sur le côté. Pour réinstaller le panneau, alignez les languettes avec les fentes du panneau et poussez-le pour le fixer.

Fusibles



E163102

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
1	30A	Glace du conducteur.
2	15A	Commande des sièges arrière. Module passerelle multimédia.
3	30A	Glace du passager.
4	10A	Lampes sur demande.
5	20A	Amplificateur.
6	5A	Régulation électronique automatique de la température arrière.
7	7,5A	Rétroviseur électrique. Commutateur de siège à mémoire du conducteur.
8	—	Non utilisé.
9	10A	SYNC. Hayon à commande électrique. Panneau de finition électrique. Affichage.
10	10A	Relais contact-accessoires.
11	10A	Module d'entrée/démarrage passif.
12	15A	Éclairage intérieur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
		Lampes dirigées vers le sol.
13	15A	Clignotant et clignotants/feux stop droits.
14	15A	Clignotant et clignotants/feux stop gauches.
15	15A	Feu de recul. Troisième feu stop. Rétroviseur à électrochrome.
16	10A	Feu de croisement avant droit.
17	10A	Feu de croisement avant gauche.
18	10A	Interverrouillage frein-levier sélecteur/DEL de bouton-poussoir de démarrage/éclairage du clavier. Siège rabattable à commande électrique de troisième rangée. Fonction de bouton de démarrage du système d'entrée/démarrage passif.
19	20A	Amplificateur de haut-parleur d'extrêmes-graves. Amplificateur THX.
20	20A	Relais de verrouillage/déverrouillage.
21	—	Non utilisé.
22	20A	Avertisseur sonore.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
23	15A	Module de commandes au volant. Tableau de bord.
24	15A	Pédales réglables/colonne de direction à réglage électrique. Prise de diagnostic.
25	15A	Couvercle d'ouverture de hayon. Moteur d'ouverture de hayon.
26	5A	Commutateur de démarrage à bouton-poussoir.
27	20A	Module d'entrée/démarrage passif.
28	15A	Commutateur d'allumage. Contacteur d'interdiction de clé.
29	20A	Radio. Système de positionnement GPS.
30	15A	Feux de position avant.
31	5A	Marche/arrêt freins de remorque.
32	15A	Déflecteur à commande électrique. Glaces arrière. Convertisseur continu-alternatif.
33	10A	Module de suspension à amortissement piloté.
34	10A	Aide au stationnement arrière.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
		Caméra arrière. BLIS. Siège chauffant.
35	5A	Module de climatisation. Contacteur de surmultipliée.
36	—	Non utilisé.
37	10A	Module 4X4.
38	10A	Rétroviseur à électrochrome. Toit ouvrant transparent. DVD.
39	15A	Feux de route avant gauche et droit.
40	10A	Feux de position/feux arrière.
41	7,5A	Module de commande des dispositifs de retenue.
42	—	Non utilisé.
43	—	Non utilisé.
44	—	Non utilisé.
45	5A	Non utilisé (rechange).
46	10A	Climatisation.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
47	—	Non utilisé.
48	—	Non utilisé.
49	—	Non utilisé.

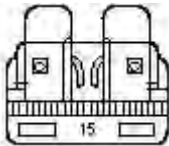
REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT

 Remplacez tout fusible grillé par un fusible du calibre spécifié. L'utilisation d'un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Un fusible peut griller si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas correctement. Un fil cassé à l'intérieur du fusible indique qu'il a grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.



E142430

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



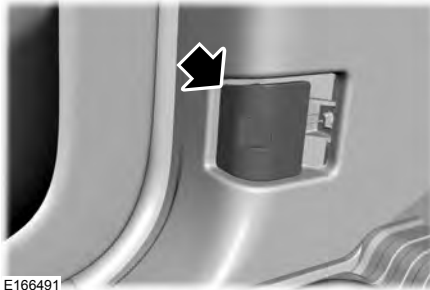
Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

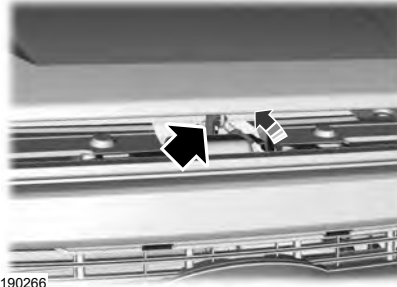
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture de capot située à gauche sous la planche de bord.

Entretien



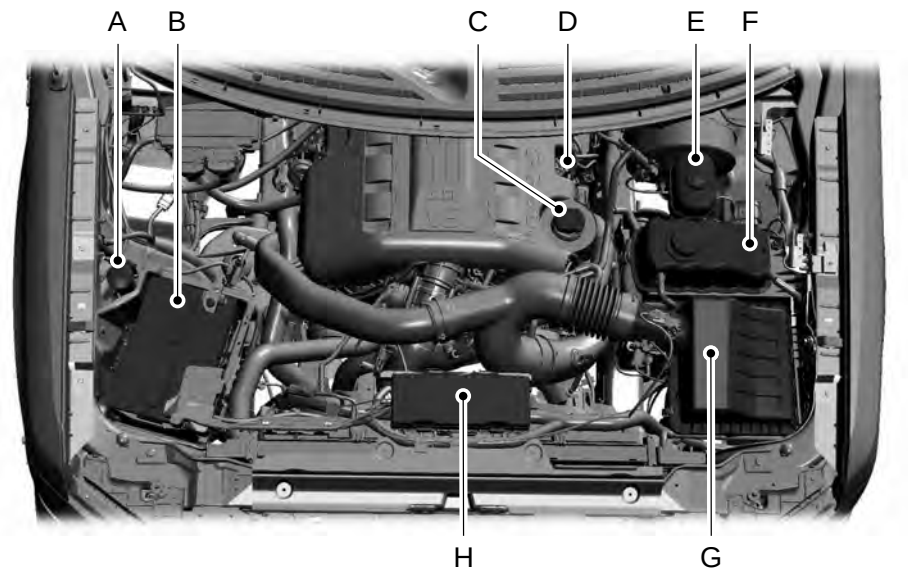
2. Placez-vous devant le véhicule et repérez le levier d'ouverture secondaire, situé sous l'avant du capot, près du centre du véhicule.



3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.
4. Pour refermer, abaissez le capot et assurez-vous que le capot est bien fermé et verrouillé.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,5 L ECOBOOST™

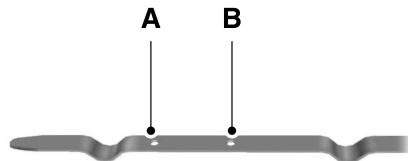


E166496

Entretien

- A. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 307).
- B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 308).
- C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 298).
- D. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 298).
- E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 307).
- F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 300).
- G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 317).
- H. Boîtier de distribution électrique Voir **Fusibles** (page 280).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E146429

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.

3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution. Voir **Aperçu sous le capot** (page 296).

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.
 - Le niveau d'huile est acceptable s'il se trouve entre les orifices inférieur et supérieur. **N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.**
 - Si le niveau d'huile se trouve sous l'orifice inférieur, ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre les orifices inférieur et supérieur.
 - Le moteur risque de subir des dommages si le niveau d'huile dépasse l'orifice supérieur. L'excès d'huile doit être vidangé par un concessionnaire autorisé.
7. Remettez la jauge de niveau d'huile dans le tube de jauge d'huile et assurez-vous qu'elle est bien en place.

Ajout d'huile moteur

Note : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Entretien

Note : *Ne retirez pas la jauge de niveau d'huile moteur lorsque le moteur est en marche.*

Note : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.*



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution,

ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants, dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur.
2. Si le niveau d'huile moteur n'est pas dans la plage normale, ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 365).
3. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
4. Essuyez toute huile renversée.
5. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.

6. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien en place.
7. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur en le tournant fermement dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à entendre trois déclics ou jusqu'à ce que le bouchon soit bien enfoncé.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

Entretien

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie

Message	Mesure à prendre et description
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} % Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 391).

Note : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Note : Si le niveau atteint le repère **MIN** ou est inférieur au niveau **MIN**, ou s'il correspond à vide, faites l'appoint immédiatement.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F).

Note : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, par exemple le réfractomètre pour liquide de refroidissement et batterie Robinair® 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Note : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Note : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, pour éviter d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Note : Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.

Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. L'utilisation d'un mélange de différents types de liquide de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement

Entretien

inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement et annuler la garantie. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 365).

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à vous permettre d'atteindre un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer le circuit de refroidissement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement moteur mélangé à de l'alcool ou à de l'antigel à base de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement :

1. Desserrez le bouchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant que le bouchon est dévissé.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 365).

3. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule.
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Ford Motor Company ne recommande pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut être nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Il peut être nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé de réduire la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduit ses caractéristiques de protection contre la corrosion et le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Si vous épuisez toute la réserve de liquide de refroidissement, la fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant d'occasionner des dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :



Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume



Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur est réduite.
- La climatisation est désactivée.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Votre véhicule ne pourra maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionnera pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez-en si le niveau est bas.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez vous chez un concessionnaire autorisé.

Note : Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Gestion de la température du liquide de refroidissement moteur (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide baisse.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Votre véhicule peut tirer une remorque, mais à cause de la charge supplémentaire, le moteur du véhicule peut atteindre temporairement une température plus élevée dans des conditions rigoureuses comme la montée d'une pente longue ou raide en tractant une remorque par temps chaud.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement pivote vers la plage **H** et le message **PUISSANCE RÉDUITE POUR ABAISSER TEMPÉRATURE** pourra apparaître dans l'afficheur multimessage.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées afin de gérer les températures du liquide de refroidissement. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la traction ou non d'une remorque, de la pente, de la température ambiante et d'autres facteurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Le véhicule peut continuer à rouler pendant que ce message est affiché.

La climatisation pourrait également s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement retrouve une température de fonctionnement normale, le climatiseur redémarre.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge (surchauffe), ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position de stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement s'éloigne de la zone rouge (surchauffe). Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.

3. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.
4. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.
5. Si le niveau de liquide de refroidissement est bas, faites l'appoint puis redémarrez le moteur. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la section **Ajout de liquide de refroidissement** ou **Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale** dans ce chapitre.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

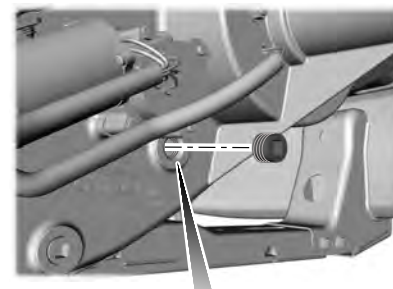
Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 391).

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT (Selon l'équipement)



E170444

Entretien

1. Nettoyez le pourtour du bouchon de remplissage.
2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer à moins de 5 mm (0,20 po) du fond de l'orifice.
4. Ajoutez du liquide à travers l'ouverture du filtre. Remplissez jusqu'au fond de l'ouverture.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 365).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

 Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

 Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est nécessaire pas d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 365).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT

 Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Note : Les lave-glaces avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 365).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent normalement des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. Le débranchement des câbles d'une seule batterie ne coupe pas les circuits électriques du véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de toutes les batteries. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Entretien

Note : *Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.*

Note : *Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.*

Note : *Les accessoires ou composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durabilité de la batterie.*

La batterie sans entretien Motorcraft de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement. Pour lancer le processus d'apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) et mettez tous les accessoires hors fonction.
3. Faites démarrer le moteur. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Desserrez le frein de stationnement. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, placez le levier sélecteur en position **D** (marche avant), mettez le véhicule en marche avant automatique (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
 - Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à son réapprentissage.
7. Conduisez le véhicule pour terminer le processus de réapprentissage.
 - Le véhicule devra peut-être parcourir 16 km (10 mi) ou plus pour réapprendre la stratégie de fonctionnement au ralenti et d'ajustement du carburant, ainsi que la teneur en éthanol dans le cas des véhicules à carburant mixte.

- Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir plus de renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

Système de gestion de batterie (selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie contrôle l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système peut temporairement désactiver certains accessoires électriques afin de protéger la batterie. Les accessoires électriques concernés sont notamment le dégivreur arrière, les sièges climatisés, le ventilateur de chauffage-climatisation, le volant chauffant, la chaîne stéréo et le système de navigation. Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour avertir le conducteur que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Entretien

Installation des accessoires électriques

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de la batterie peut entraîner des mesures inexacts de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat des systèmes.

Note : *Les accessoires électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie, et compromettre le fonctionnement des autres circuits électriques dans le véhicule.*

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule. Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige huit heures

d'inactivité du véhicule (clé en position arrêt et portes fermées) pour réapprendre le nouvel état de charge de la batterie. Avant de réapprendre l'état de charge, le système de gestion de batterie peut désactiver les fonctions électriques (pour protéger la batterie) plus tôt que prévu.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



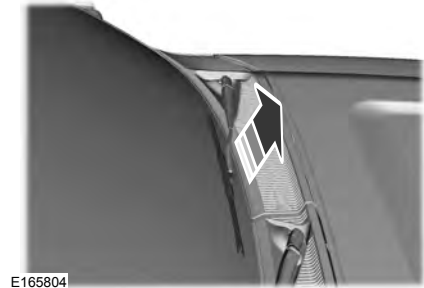
E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

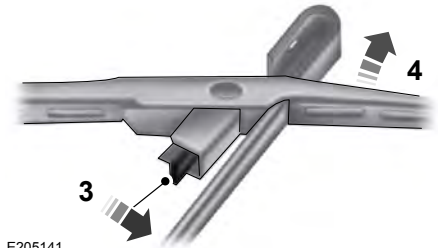
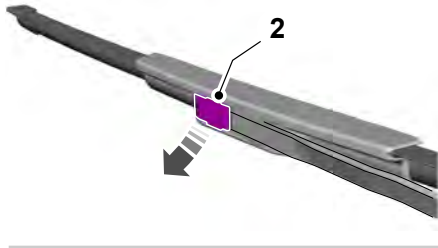
Note : *Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.*



E165804

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

Entretien



Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabatte pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

5. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

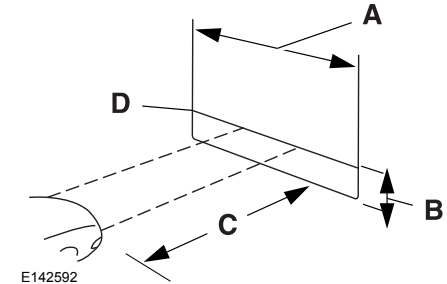
Note : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



- A 2,4 mètres (8 pieds).
- B Hauteur du centre du phare au sol.
- C 7,6 mètres (25 pieds).
- D Ligne de référence horizontale.

Réglage vertical des phares

1. Stationnez votre véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

E205141

2. Relevez l'agrafe de blocage principale du balai d'essuie-glace.
3. Appuyez sur l'agrafe de blocage secondaire du balai d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.

Entretien

2. Mesurez la hauteur du centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la lentille) au sol et tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur (un bout de ruban adhésif de masquage fonctionne bien).

Note : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.



E167358

4. **Véhicules avec phares à halogène ou à LED :** sur le mur ou sur l'écran, vous pouvez observer une forme lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.



E163806

5. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement.

6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal des phares

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule; il n'est pas réglable.

REEMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENT



Les ampoules peuvent devenir très chaudes. Laissez l'ampoule refroidir avant de la retirer. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Note : Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'installer.

Entretien

Ampoules de phares avec lampe à décharge

Votre véhicule est équipé de lampes à décharge haute intensité. Une tension élevée parcourt ces ampoules. Contactez un concessionnaire autorisé.

Lampes à DEL

Une tension élevée parcourt ces ampoules. Contactez un concessionnaire autorisé.

Les lampes suivantes sont à DEL :

- Feux de position avant.
- Feux de position latéraux avant.
- Feux de jour.
- Clignotants avant.
- Clignotants arrière.
- Feux stop et arrière.
- Feux de recul.

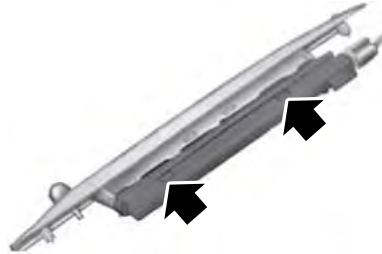
Feu stop central en hauteur

1. Éteignez tous les feux et coupez le contact.



E205572

2. Retirez les deux boulons de fixation du bloc optique.



E205573

3. Retirez la lampe et déclipsez la douille.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation



E205571

1. Utilisez un outil approprié, tel un tournevis, pour retirer avec précaution la lampe.
2. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
3. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord

ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui garantissent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Éclairage extérieur

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Clignotant avant.	DEL	DEL
Feux de jour.	DEL	DEL
Feu de croisement.	Phare avec lampe à décharge	Phare avec lampe à décharge
Feu de route.	Phare avec lampe à décharge	Phare avec lampe à décharge
Feux de position latéraux avant.	DEL	DEL
Clignotant latéral.	DEL	DEL
Lampes d'accueil.	DEL	DEL
Feu arrière, feu stop et clignotant arrière.	DEL	DEL

Entretien

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Troisième feu stop en hauteur central.	W5W	--
Feux de recul.	DEL	DEL
Éclairage de la plaque d'immatriculation.	168	--

Les lampes à décharge et à DEL ne sont pas remplaçables. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Lampes intérieures

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Lampe de boîte à gants.	194	3,5
Éclairage de miroir de courtoisie.	A6224PF	--
Lampe de lecture.	1600XB	6
Lampe de deuxième rangée.	1600XB	6
Plafonnier arrière.	211-2XB	12

Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

REEMPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT



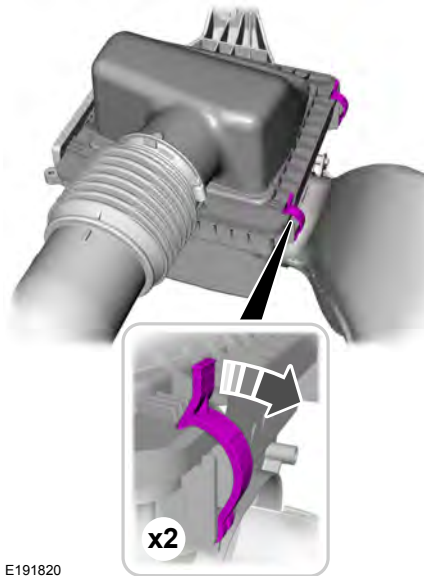
Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Note : L'emploi d'un filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Note : Lors de l'entretien du filtre à air, évitez la pénétration d'un corps étranger dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur.

Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 365).

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 391).



E191820

1. Défaites les trois attaches qui fixent le couvercle de filtre à air sur le boîtier.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.

3. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
4. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

- Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42)
- Nettoyant pour métal brillant Motorcraft (ZC-15)
- Shampoing superfin Motorcraft (ZC-3-A)
- Linge à épousseter Motorcraft (ZC-24)
- Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-20)
- Shampoing pour moteur Motorcraft (Canada seulement) (CXC-66-A)
- Nettoyant multi-usage Motorcraft (Canada seulement) (CXC-101)

- Nettoie-vitres de première qualité Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100)
- Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft (Canada seulement) [CXC-37-(A, B, D ou F)]
- Concentré de liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant (États-Unis seulement) (ZC-32-B2)
- Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft (ZC-54)
- Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft (ZC-56)
- Détachant Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-14)
- Nettoie-vitres ultra-clair en aérosol Motorcraft (ZC-23)
- Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A)

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampoing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Entretien du véhicule

Note : Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Note : N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à recurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.

Note : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes (Selon l'équipement)

N'utilisez pas de pulvérisateur haute pression ou du commerce sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Cela risque de les endommager et de décoller les bords du film de la surface du véhicule.

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.

Entretien du véhicule

- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.

- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Note : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits peuvent affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage d'un habitacle en cuir. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 324).*

Note : *N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre car ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.*

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, procédez comme suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Enlevez les taches légères et les saletés avec le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.

Pour les taches de graisse ou de goudron :

- Nettoyez immédiatement la surface affectée avec du détachant Motorcraft (nettoyant multi-usage Motorcraft pour le Canada).
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la zone entière (sans la sursaturer) sinon la tache restera.

Nettoyage d'un habitacle Black Label ou Presidential (Selon l'équipement)

Note : *Le tissu en microfibre Alcantara est fabriqué en microfibre polyester avec polyuréthane microporeux. L'usage de nettoyants pour sellerie du commerce peut causer des dommages permanents.*

Entretien du véhicule

Note : *N'utilisez pas de produits nettoyants pour cuir et vinyle du commerce sur les tissus en microfibre Alcantara.*

Note : *Les véhicules Lincoln Black Label ou Presidential peuvent être équipés de sièges, d'une garniture de pavillon, de tapis et de panneaux de porte en microfibre Alcantara.*

Selon la nature de la tache, utilisez de l'eau, du jus de citron ou de l'alcool éthylique pur pour le nettoyage. Pour le nettoyage du tissu microfibre Alcantara, consultez le tableau ci-dessous :

Type de tache	Méthode de nettoyage
Jus de fruit, confiture, gelée, sirop ou ketchup.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Sang, œuf, excréments ou urine.	Utilisez de l'eau froide et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions. Évitez l'usage d'eau chaude, car cela fait coaguler ces substances.
Liqueur, boissons alcoolisées, vin, bière, cola et thé.	Utilisez de l'eau tiède. Si la coloration persiste, traitez avec du jus de citron, puis rincez.
Feutre indélébile, cacao, chocolat, pâtisseries à la crème ou au chocolat, glace ou moutarde.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Vinaigre, gel capillaire, sauce tomate ou café sucré.	Utilisez du jus de citron, essuyez à l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Transfert de couleur et toutes autres taches.	Utilisez de l'alcool éthylique, puis un chiffon humecté d'eau.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 324).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyeurs ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyeur pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyeur pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyeur ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Note : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Entretien du véhicule

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.

- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Note : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Entretien du véhicule

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 25 ft (7,5 m) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 15 ft (4,5 m) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

Jantes et pneus

GÉNÉRALITÉS

Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées; l'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule. Si vous utilisez un diamètre de pneus différent de celui posé à l'usine, l'indicateur de vitesse peut ne pas afficher la vitesse correcte. Confiez votre véhicule à un concessionnaire Ford autorisé pour y faire reprogrammer le système. Si vous tentez d'utiliser une dimension des jantes différente de celle posée par le fabricant, vous pouvez contrôler la compatibilité avec un concessionnaire autorisé.

Plus de renseignements liés à la fonctionnalité et à l'entretien de vos pneus figurent plus loin dans ce chapitre. Voir **Entretien des pneus** (page 332).

Les pressions de gonflage des pneus recommandées par Ford figurent sur l'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur. Ces renseignements figurent aussi sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte; à côté du siège du conducteur).

Ford recommande fortement de se conformer en permanence à ces pressions de gonflage. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement, une augmentation de la consommation de carburant, et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

Note : *Contrôlez et réglez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous souhaitez conduire votre véhicule et lorsque les pneus sont froids.*

Note : *Contrôlez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois.*

Réglez la pression de votre pneu de rechange à la valeur maximale donnée pour votre véhicule et la combinaison de dimension des pneus (selon l'équipement).

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire le risque de blessures graves, voire mortelles en cas de capotage ou de collision, évitez les virages et les manœuvres brusques, conduisez à une vitesse sûre adaptée aux conditions routières, gonflez correctement les pneus à la pression recommandée par Ford, ne chargez pas excessivement ou incorrectement votre véhicule et assurez-vous que tous les passagers ont correctement bouclé leur ceinture de sécurité.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.



Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à quatre roues motrices procure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.



E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Guide du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à quatre roues motrices procure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Jantes et pneus

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut se servir de la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre d'affronter des terrains ou des conditions routières peu adaptées aux véhicules à deux roues motrices.

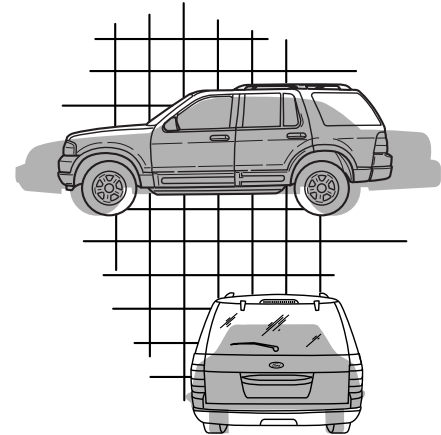
La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite au besoin. Pour des renseignements sur le fonctionnement de la boîte de transfert et les procédures de passage, Voir **Quatre roues motrices** (page 194). Pour des renseignements sur l'entretien de la boîte de transfert, Voir **Entretien** (page 294). Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits sont normaux et ne doivent pas vous inquiéter.

Ne montez jamais sur un véhicule à quatre roues motrices une roue de secours dotée d'un pneu de taille différente de celle des autres pneus. Une roue de secours dotée d'un pneu de taille différente (autre que la roue de secours fournie) ou une différence de taille importante entre les roues avant et les roues arrière pourrait entraîner la désactivation du système à quatre roues motrices et le retour au mode de traction avant par défaut. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 194).

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

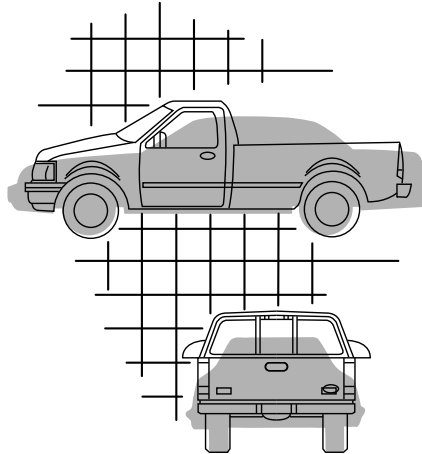
Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :



E145299

Jantes et pneus

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour lui permettre de franchir des pentes abruptes ou le relief d'un terrain vallonné sans s'enliser ni endommager les éléments du soubassement. Dans des conditions similaires, un véhicule à empattement court peut répondre plus rapidement aux mouvements du volant.
- Plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.



E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

Jantes et pneus

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :
Usure de bande de roulement 200
Adhérence AA Température A.

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

Ministère des transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus : Le ministère des Transports des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Jantes et pneus

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale FMVSS en matière de sécurité des véhicules automobiles N° 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie applicable aux pneus

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN) :** Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

Jantes et pneus

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : pour les pneus P-métriques 35 psi (2,4 bar) ou 36 psi (2,5 bar) en fonction des dimensions des pneus et pour les pneus métriques 36 psi (2,5 bar). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 42 psi (2,9 bar). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***LB/PO² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu située à côté de la jante.

*** Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

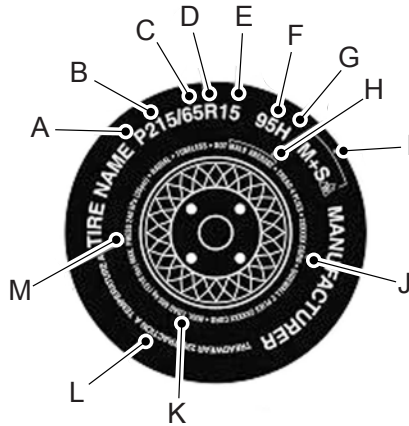
***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Jantes et pneus

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota** : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : Indique la capacité de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. **H** : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pressions de

Jantes et pneus

gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 81 mph (130 km/h) à 186 mph (299 km/h). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	mph (km/h)
M	81 (130)
N	87 (140)
Q	99 (159)
R	106 (171)
S	112 (180)
T	118 (190)
U	124 (200)
H	130 (210)
V	149 (240)

Code de vitesse	mph (km/h)
W	168 (270)
Y	186 (299)

Note : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 149 mph (240 km/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 186 mph (299 km/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu

DOT : Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple,

2501 signifie la 25e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des plis et des matières

utilisées : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

Jantes et pneus

K. Charge maximale : Indique la charge maximale en kg et livres pouvant être transportée par le pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure de la bande de roulement :**

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de

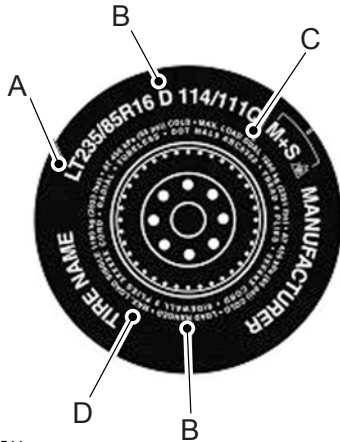
charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Note : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

Jantes et pneus



E142544

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. Charge maximale (kg) en roues jumelées à une pression kPa (lb/po²) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po²) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Note : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

Jantes et pneus



E142545

Les pneus de type T présentent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. T : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. 145 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 80 : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Transport de charge** (page 236).

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Jantes et pneus

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du verrou de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant du verrou de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Jantes et pneus

Note : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux conseillés par Ford, un dandinement des roues avant pourrait survenir. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus inappropriés (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées aux véhicules, comme l'installation de composants de levage. Si un dandinement se produit, réduisez lentement la vitesse du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Jantes et pneus

Note : Si vous devez rouler sur une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Note : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 60 psi (4,15 bar). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Jantes et pneus

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursouflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une

détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Jantes et pneus

Vieillessement

AVERTISSEMENT

 Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple,

2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 20 psi (1,38 bar) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.

AVERTISSEMENTS

3. Tenez-vous à au moins 12 ft (3,6 m) de l'ensemble jante et pneu.

4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 20 psi (1,38 bar) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 12 ft (3,6 m) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.

Jantes et pneus

Les capteurs de pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés avec des roues de deuxième monte.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandé(e)s par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENTS



Ne faites pas patiner les roues à plus de 35 mph (56 km/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en

question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT



Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, il faut mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun. Reportez-vous à la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus dans ce chapitre.

Note : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

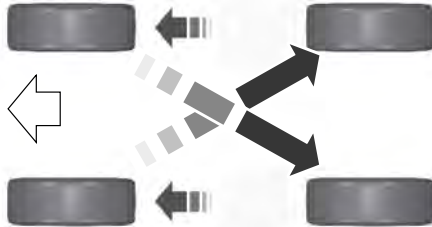
Note : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.*

Note : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

Jantes et pneus

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma)



E142548

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant une permutation des pneus.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La dimension, l'indice de charge et la cote de vitesse des pneus d'hiver doivent être identiques à ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Note : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des câbles antidérapants, il est recommandé d'utiliser des roues en acier de même taille et de même type, car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Utilisez seulement des chaînes de type câble ou des chaînes offertes par Ford/Lincoln à titre d'accessoire, ou l'équivalent. L'utilisation de chaînes conventionnelles à maillons peut endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.
- N'installez pas de chaînes sur les pneus avant car cela pourrait entraver les composants de la suspension.

Jantes et pneus

- Seul un certain nombre de chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants est approuvé par Ford/Lincoln pour une utilisation en toute sécurité sur votre véhicule avec les pneumatiques suivants : 265/70R17 et 275/65R18.
 - Vous devez installer des chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants homologués SAE catégorie S.
 - Installez les chaînes à neige en les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.
 - Ne dépassez pas 31 mph (50 km/h) ou moins si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation.
 - Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
 - Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.
 - Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les chaînes à neige ou les câbles antidérapants doivent être montés par paires sur les roues arrière seulement.
- Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé Ford/Lincoln.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée périodiquement (au moins une fois par mois) avec un manomètre pour pneus. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs pneus, de perte de contrôle et de renversement du véhicule et donc de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle du pneu de la roue de secours (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est

Jantes et pneus

doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues

de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Jantes et pneus

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



Note : *Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Vous devez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse.

L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par le pneu de secours temporaire, le système continue de signaler une anomalie pour indiquer qu'il faut remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Jantes et pneus

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont

sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Mesures à prendre par le client
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Pneu de secours utilisé	Faites remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et remonte-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé dans ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Jantes et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Mesures à prendre par le client
	Permutation des pneus sans apprentissage des paramètres de fonctionnement du capteur	Sur les véhicules pour lesquels la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Voir Entretien des pneus (page 332).
Témoin clignotant	Pneu de secours utilisé	Faites remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et remonte-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé dans ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lors du gonflage des pneus

Lorsque vous gonflez les pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 20 mph (32 km/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné à

Jantes et pneus

l'extérieur pendant la nuit et que la température ambiante est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système.

Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT



Pour déterminer la ou les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

Note : *Lorsque les pressions de gonflage recommandées sont différentes pour les pneus avant et arrière, vous devez réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus après chaque permutation des pneus.*

Vue d'ensemble

Pour atteindre la capacité nominale de charge, la pression des pneus de certains véhicules doit être différente pour les pneus avant et arrière. Le système de surveillance de la pression des pneus de ces véhicules est conçu pour allumer le témoin de basse pression des pneus à deux pressions différentes : une pour les pneus avant et une pour les pneus arrière.

Comme les pneus doivent être permutés pour offrir un rendement constant et optimiser leur durée de vie utile, il faut indiquer au système de surveillance de la pression des pneus qu'une permutation a eu lieu pour qu'il puisse déterminer les pneus qui se trouvent à l'avant et ceux qui se trouvent à l'arrière. Cette information permet au système de détecter les basses pressions et les signaler au moment opportun.

Conseils relatifs à la réinitialisation du système :

Jantes et pneus

- Pour réduire le risque de brouillage par un autre véhicule, effectuez la procédure de réinitialisation à au moins un mètre (trois pieds) d'un autre véhicule Ford dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment.
- N'attendez pas plus de deux minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu sinon le système interrompra la procédure et vous devrez la répéter complètement pour les quatre roues.
- Vous devez répéter la procédure si l'avertisseur sonore retentit deux fois.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système

Lisez la procédure entière avant d'essayer.

1. Faites rouler le véhicule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant au moins deux minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et à une pompe à air.
2. Tournez la clé du commutateur d'allumage à la position arrêt et laissez la clé dans le commutateur.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact, moteur arrêté.
4. Allumez puis éteignez les feux de détresse à trois reprises. Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes. Si vous avez réussi à passer au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système de surveillance de la pression clignote et un message apparaît sur l'afficheur multimessage (selon l'équipement). Si ce n'est pas le cas, recommencez la procédure à partir de l'étape 2. Si, après de multiples tentatives d'accès au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore ne retentit pas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote pas et aucun message n'apparaît sur l'afficheur multimessage, consultez votre concessionnaire autorisé.
5. Programmez les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus dans l'ordre de réinitialisation suivant, en commençant par le pneu avant gauche et en poursuivant dans le sens des aiguilles d'une montre comme suit : avant gauche (pneu avant côté conducteur), avant droit (pneu avant côté passager), arrière droit (pneu arrière côté passager), arrière gauche (pneu arrière côté conducteur).
6. Retirez le bouchon de la valve du pneu avant gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore. **Nota :** Si l'avertisseur retentit une fois, le code d'identification du capteur a été appris par le module pour cette position. Si l'avertisseur retentit deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et doit être réexécutée.
7. Retirez le bouchon de la valve du pneu avant droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

Jantes et pneus

8. Retirez le bouchon de la valve du pneu arrière droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
9. Retirez le bouchon de la valve du pneu arrière gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore. L'étalonnage est terminé lorsque l'avertisseur sonore retentit pour le dernier pneu (arrière, côté conducteur), que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et qu'un message apparaît sur l'afficheur multimessage.
10. Coupez le contact. Si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois, la procédure de réinitialisation a échoué et il faut la répéter. Consultez votre concessionnaire autorisé si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois lorsque vous coupez le contact après avoir répété la procédure.
11. Réglez les quatre pneus à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaison, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS



Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 349).

Note : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque le pneu de secours est utilisé. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Ralentissez plutôt de manière graduelle. Tenez fermement le volant et rangez-vous lentement en sécurité sur le bas-côté de la route.

Jantes et pneus

Faites réparer ou remplacer le pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 349). Remplacez le pneu de secours par un pneu normal dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système.

Renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours de taille différente de celle des autres roues, il est destiné uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, il devra être remplacé dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'un pneu ou une roue de secours de taille différente est endommagé, il est préférable de le remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-pneu de secours type T : Le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. Pneu de secours de dimensions normales, mais différent avec étiquette : La jante sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : ENSEMBLE JANTE ET PNEU POUR USAGE TEMPORAIRE UNIQUEMENT

Lorsque vous roulez avec un pneu de secours de taille différente, vous ne devez pas :

- Dépasser 50 mph (80 km/h).
- Dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité.
- Tracter de remorque.
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé du pneu de secours différent.
- Utiliser plus d'un pneu de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer le pneu de secours différent.

Jantes et pneus

L'utilisation de l'un des pneus de secours différent ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. Pneu de secours de dimensions normales mais différent sans étiquette

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours normal de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 70 mph (113 km/h).
- Utiliser plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois.

- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige du côté du véhicule équipé de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours différent mais de taille normale peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours normal de taille différente, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours normal de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Emplacement du pneu de secours et des outils

Le pneu de secours est situé sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière. Le cric, le levier de manœuvre du cric et la clé pour écrous de roue sont situés aux emplacements suivants :

Jantes et pneus

Élément	Emplacement
Pneu de secours	Sous le véhicule, devant le pare-chocs arrière
Outils de levage	Sous le panneau d'accès situé dans le compartiment du plancher, derrière le siège arrière

Procédure de remplacement d'un pneu

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric.



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez un pneu, assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) au pneu à changer.

AVERTISSEMENTS



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification.



Désactivez les marchepieds à déploiement électrique avant de lever le véhicule au moyen d'un cric ou d'un pont ou de placer un objet sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre un marchepied à déploiement électrique et le véhicule car ces marchepieds se rétractent à la fermeture des portes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures corporelles.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de ces instructions lors de l'utilisation du support de roue de secours peut entraîner une perte des jantes et pneus et conduire à des blessures personnelles : Utilisez uniquement le support de roue de secours pour arrimer l'ensemble pneu et jante spécifié sur l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule sur le pied milieu ou le bord de la porte conducteur. D'autres ensembles jantes et pneus peuvent causer la défaillance du support s'il n'est pas positionné correctement ou s'il est trop lourd. N'utilisez pas d'outils à percussion ou d'outils pneumatiques ou électriques fonctionnant à plus de 200 tr/min, car cela pourrait entraîner le dysfonctionnement du treuil et empêcher une pose correcte. Neutralisez le treuil au moins trois fois (un déclic se fera entendre à chaque fois) pour garantir une pose correcte sécurisée des jantes et pneus.

Note : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Puis placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

Retrait du cric et des outils

Note : Notez l'orientation de la pochette en vue du rangement après le remplacement du pneu.

1. Ouvrez le hayon et repérez le panneau d'accès au plancher, derrière le siège de la troisième rangée. Déverrouillez et enlevez le panneau.



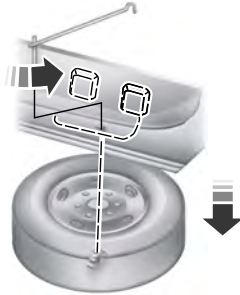
E208640

2. Retirez le plateau des outils et du cric du compartiment de rangement en tournant l'écrou à oreilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Desserrez la sangle et retirez la pochette du plateau des outils et du cric.
3. Détachez le démonte-roue, la rallonge du cric et le levier de manœuvre du cric du plateau en plastique.
4. Sortez le cric du plateau.

Retrait du pneu de secours

1. Retirez le levier de manœuvre du cric et la rallonge de treuil du plateau et assemblez ces derniers.
2. Ouvrez le bouchon d'accès au treuil du pneu de secours au fond du compartiment pour le plateau du cric et des outils.
3. Glissez l'outil de rallonge de treuil par le trou d'accès du plancher et engagez-le sur le treuil.

Jantes et pneus

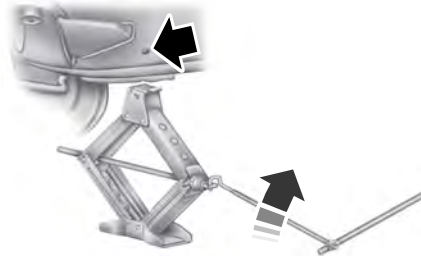


E208655

4. Pour retirer la roue de secours, tournez le levier de manœuvre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue touche le sol et que le câble soit légèrement détendu.
5. Installez la fixation à travers le centre de la roue de secours et retirez celle-ci.

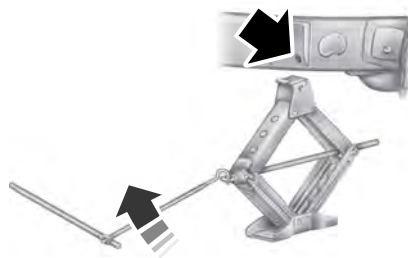
Levage du véhicule au moyen d'un cric

Note : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.



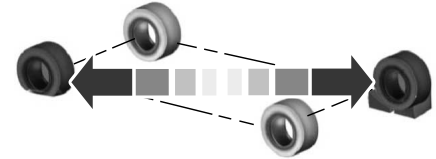
E208656

Point de levage avant



E208657

Point de levage arrière



E175447

1. Avec le véhicule sur une surface plane, calez les deux côtés de la roue diagonalement opposée (autre côté et autre extrémité du véhicule) à la roue devant être remplacée. Ne soulevez jamais sur cric un véhicule situé sur une pente montante ou descendante.
2. Sortez la roue de secours, les outils et le cric de leur rangement.
3. Servez-vous de la pointe du levier de manœuvre du cric pour enlever l'enjoliveur.

Jantes et pneus

4. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.
5. Placez le cric selon les flèches d'insertion de cric figurant sur le châssis et tournez le levier de manœuvre du cric ainsi que la rallonge dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Lors du montage de la roue de secours, soulevez le véhicule d'environ 6 millimètres (1/4 pouce), pour assurer un espace au sol suffisant.
7. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

Installation de la roue de secours

1. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur.
2. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue.

3. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



E166719

4. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 363).

Rangement de la roue au pneu dégonflé ou de secours

1. Placez le pneu sur le sol, près de l'arrière du véhicule, le corps de la valve orienté vers le haut.

2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Selon l'équipement de votre véhicule, vous devrez peut-être enlever le cache central de la roue avant d'installer la fixation à travers le centre de la roue. Pour enlever le cache central, utilisez l'outil du cric pour le déloger à partir de l'intérieur de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Assemblez le levier de manœuvre du cric et l'outil de rallonge de treuil. Insérez l'outil de rallonge dans le trou de visite situé derrière le siège de la troisième rangée et engagez le treuil.
4. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu soit élevé en position de rangement sous le véhicule. La clé devient de plus en plus difficile à tourner et le treuil « cliquette » ou « patine » lorsque la roue atteint sa position de serrage maximal. Le mécanisme du treuil émet un déclic lorsque la roue de secours est correctement rangée.

Jantes et pneus

5. Démontez le levier de manœuvre du cric et la rallonge de treuil et remettez-les en place dans le plateau.
6. Réinstallez correctement la pochette sur le plateau des outils et du cric et assurez-vous que la sangle est serrée.
7. Remettez l'obturateur en caoutchouc sur le trou de visite.
8. Remettez le plateau en place dans le véhicule et serrez fermement à l'aide de l'écrou à oreilles.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Avant de monter une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les débris présents sur les surfaces de montage de la roue ou du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Grosseur des écrous	lb.ft (Nm)
M14 x 1,5	150 lb.ft (204 Nm)

Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).

Jantes et pneus



E145950

A Trou pilote de roue

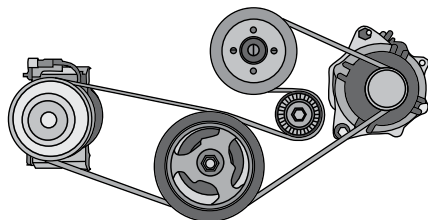
Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	Moteur 3,5 L EcoBoost
Cylindrée (po ³)	214
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Rapport volumétrique	10,0:1
Écartement des électrodes	0,030 in (0,75 mm) - 0,033 in (0,85 mm)

Montage de la courroie d'entraînement



E167467

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Référence pièce
Élément de filtre à air	FA-1883
Filtre à huile	FL-500-S
Batter.	BXT-65-750
Bougies	SP-534
Balai d'essuie-glace	WW-2234
Balai d'essuie-glace de lunette arrière	WW-1612
Filtre à huile de boîte de vitesses	BL3Z-7A098-A

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

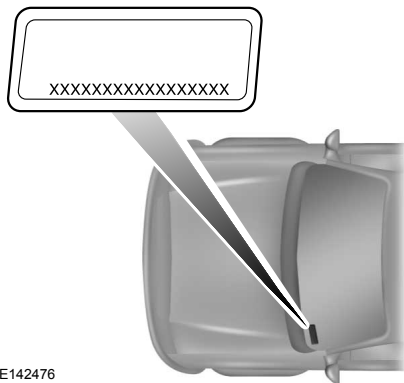
Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 391).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

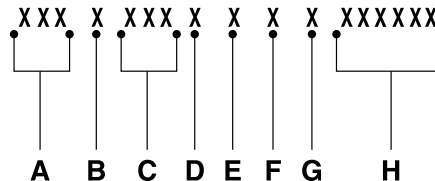
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veuillez noter que la mention XXXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle

- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX		GVWR: XXXX KG (XXXX LB)	
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)		REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	
XXXXXX		XXXXXX	
TIRES XXXX		TIRES XXXX	
RIMS XXXX		RIMS XXXX	
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD		AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX		XXXXX	
TYPE: XXXX		XXXXX	
EXT PNT: XX XXXXX		RC: XX DSO: XXXX	
WB INT TR TP/PS R AXLE T R SPR XXXX		XXX X XX X XXXX XXXX	
XXXXXXX		XXX XXXX-XXXXXX-XX	

E167469

Capacités et spécifications

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX

GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

WITH TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXX

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

WITH TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXX

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXX

TYPE: XXXX

XXXXX



EXT PNT: XX

XXXXXX

RC: XY

DSO: XXXX

WB

INT TR

TP/PS

R

AXLE

TR

SPR

XXXX

XXXX

XXX

XX

X

XXXX

XXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXX

XXXX-XXXXXX-XX



Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R80E	6

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,5 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du fluide frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	6,0 qt (5,7 L)
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de base avec chauffage arrière auxiliaire)	18,5 qt (17,5 L)
Liquide de refroidissement du moteur (ensemble de remorquage grande capacité avec chauffage arrière auxiliaire)	18,0 qt (17 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Essieu avant	3,5 chopines (1,7 L)
Pont arrière	4,5 chopines (2,1 L)*
Huile de boîte de vitesses automatique	13,1 qt (12,4 L)**
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche)	1,6 qt (1,5 L) - 1,8 qt (1,7 L)

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec couple à la demande)	1,5 qt (1,4 L)
Liquide lave-glace de pare-brise	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	28,0 gal (106 L)
Réservoir de carburant (Navigator L)	33,5 gal (126,8 L)
Frigorigène de climatisation	44 oz (1,25 kg)
Frigorigène de climatisation (Navigator L) :	40 oz (1,13 kg)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	7,1 fl oz (210 ml)

*Le pont arrière est rempli de lubrifiant synthétique pour pont arrière et est considéré comme lubrifié à vie. Ne contrôlez ou ne remplacez le lubrifiant que si vous soupçonnez une fuite ou submergez l'essieu dans de l'eau. Contactez un concessionnaire autorisé.

**Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement du moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Liquide de refroidissement du moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein à haut rendement DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour pont avant : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche) : Huile de boîte de transfert Motorcraft XL-12	ESP-M2C166-H

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche) (Canada) : Huile de boîte de transfert Motorcraft CXL-12	ESP-M2C166-H
Huile de boîte de transfert (couple à la demande) (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de transfert Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON® LV
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec couple à la demande) (Canada) : Huile de boîte de transfert Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON® LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-auto de première qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSB-M8B16-A2
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSB-M8B16-A2
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-M1C93-B
Barillet de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillet de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillet de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

Capacités et spécifications

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.
- Des durées plus longues de lancement du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Une réduction du rendement du moteur.
- Une plus forte consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur dont la viscosité recommandée est conforme aux exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Note : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Note : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Note : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se détacher et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disque qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3

Les chaînes audio qui reconnaissent les différentes pistes et structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 : le mode piste MP3 (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3.
- Le mode piste MP3 ignore toute structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. Le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne stéréo.

Chaîne audio

- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec une extension autre que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

AUTORADIO

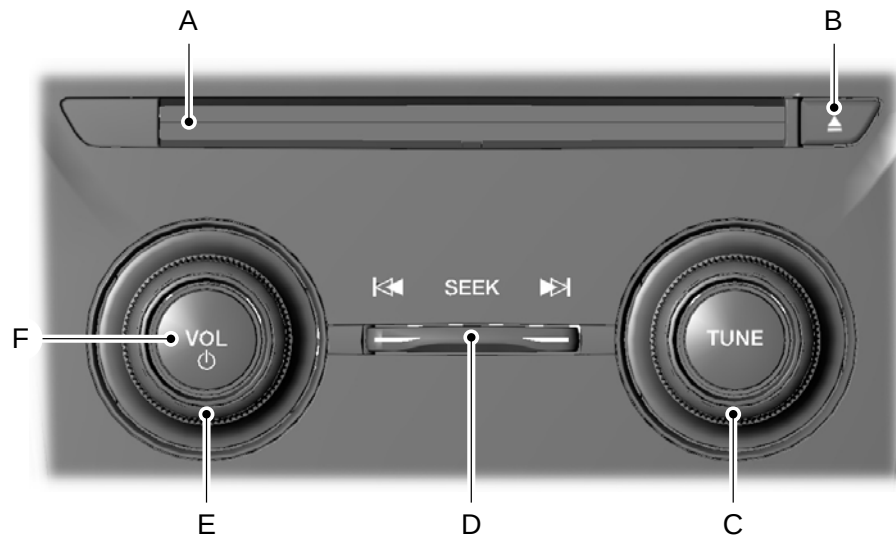
AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Reportez-vous au supplément SYNC.

Chaîne audio



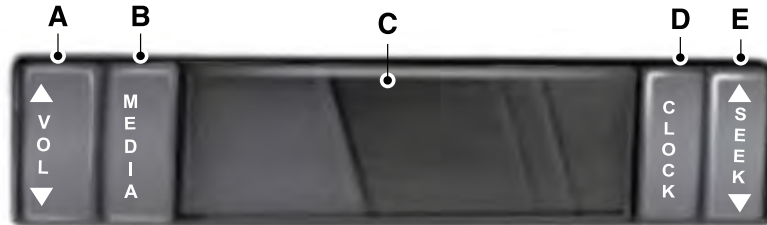
E171512

- A **Fente de CD** : Vous permet d'insérer un disque compact.
- B **Éjection** : Appuyez sur le bouton d'éjection pour éjecter un CD.

Chaîne audio

- C **TUNE (syntonisation)** : Tournez la commande pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, le système sélectionne la station précédente ou suivante. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (jazz, rock, nouvelles, etc.), tournez la commande TUNE pour trouver la station précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- D **SEEK (recherche automatique/avance rapide/retour arrière)** : Appuyez sur la commande pour accéder à la piste ou à la station de radio précédente ou suivante disponible. Maintenez le bouton enfoncé pour revenir en arrière ou avancer rapidement dans la piste en cours ou pour revenir en arrière ou avancer rapidement par échelons dans la bande de fréquences.
- E **VOL (volume)** : Tournez la commande pour régler le niveau du volume sur votre système.
- F **Marche/arrêt** : Appuyez sur la commande pour activer et désactiver la chaîne audio.

Commandes audio du siège arrière



E182082

Chaîne audio

- A **VOL** : Réglez le volume de la radio.
- B **MEDIA** : Faites défiler les modes disponibles de la chaîne audio.
- C **Affichage audio à l'arrière** : Affichez l'heure, la fréquence radio, la chaîne de radio Sirius ou la piste du disque compact en cours.
- D **CLOCK** : Appuyez sur ce bouton pour afficher l'heure en mode 12 heures. L'heure s'affiche quelques secondes ou vous pouvez appuyer de nouveau sur le bouton **CLOCK** pour repasser immédiatement au dernier mode audio utilisé.
- E **SEEK (recherche automatique)** : Sélectionnez la station de radiofréquence, la chaîne de radio Sirius ou la piste de CD suivante ou précédente mémorisée.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

La radio satellite SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Note : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Chaîne audio

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SIRIUS®

Note : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E208625

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, des informations sur la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Chaîne audio

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis,

www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre préréglage.
Désinscription canal	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal, ou syntonisez un autre canal.

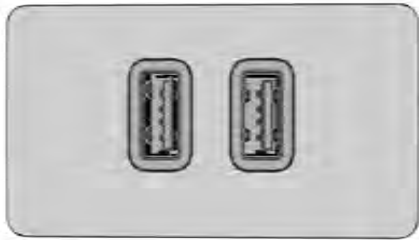
Chaîne audio

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

CENTRALE MULTIMÉDIA

La centrale multimédia est située dans la console centrale.

Chaîne audio



E207805

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Lincoln.com

Adresse Web (Canada)
www.LincolnCanada.com

Pendant la période de garantie, Lincoln Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire Lincoln d'origine, installé comme il se doit par un concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par les accessoires défectueux.

Lincoln Motor Company garantit votre accessoire avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteurs de glaces latérales.
- Pare-boue.

Apparence intérieure

- Tapis.
- Système audiovisuel arrière*.

Style de vie

- Cendrier amovible ou casier à monnaie.
- Organisation et gestion du chargement.
- Porte-bagages et supports*.

- Tente de camping pour VUS*.
- Attelages de remorque, faisceaux de câblage et accessoires.

Tranquillité d'esprit

- Protecteur de pare-chocs.
- Bâche de voiture*.
- Protecteur d'aire de chargement.
- Écran cache-bagages.
- Sécurité du véhicule.
- Antivol de jantes.

*Accessoire sous licence Lincoln. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les Accessoires Lincoln autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires par rapport aux exigences techniques de Lincoln Motor Company. Contactez un concessionnaire Lincoln autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Lincoln, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur

sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.

- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.

- S'ils ne sont pas conçus spécialement pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Si vous ou un concessionnaire autorisé Lincoln monte(z) des accessoires ou des composants électriques ou électroniques sur votre véhicule autres que des accessoires ou composants Lincoln, les performances et la durabilité de votre batterie risquent d'être compromises. En outre, ceci risque aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE RÉPARATION EN SOUSCRIVANT AU PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ LINCOLN.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)

Les propriétaires de véhicules Lincoln ont découvert les énormes avantages qu'offre la protection du programme d'entretien prolongé Lincoln. C'est le seul programme d'entretien prolongé pris en charge par Lincoln, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le PEP de Lincoln devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et les frais de main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre Programme d'entretien prolongé Lincoln. Avec le PEP de Lincoln, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Jusqu'à 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Lincoln est honoré par tous les concessionnaires autorisés Lincoln et Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique. C'est le seul programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Lincoln.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Lincoln ou Ford;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de remplacement le 1^{er} jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Ford Protect

Assistance dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Lincoln, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendez votre véhicule, les acheteurs potentiels peuvent avoir un degré de confiance plus élevé que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme PEP Lincoln, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Ne payez plus le prix à la hausse de l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Lincoln offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs et jambes de suspension
- Durites de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Courroies du moteur
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêt. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du Programme d'entretien prolongé Lincoln tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme PEP Lincoln au 1 800 367-3377.

Ford Protect

Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

Ford ESP
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Lincoln. Le Programme d'entretien prolongé Lincoln est le seul contrat d'entretien pris en charge par Lincoln du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Lincoln offre des avantages tels que :

- remboursement de location;
- prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents Programmes d'entretien prolongé Lincoln offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Lincoln, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Lincoln Motor Company participants.

Note : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Lincoln.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Lincoln du Canada ou visitez le site www.Lincoln.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Lincoln qui vous convient.

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 365).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Entretien de votre véhicule

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 299).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange

des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Entretien de votre véhicule

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Entretien de votre véhicule

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer

tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide ; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage .
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

** Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Entretien de votre véhicule

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Intelligent Oil-Life Monitor® (Indicateur de durée de l'huile intelligent)

Votre véhicule est équipé d'un Intelligent Oil-Life Monitor® (indicateur de durée de l'huile intelligent) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de vidanger l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
7500-10000 miles (12000-16000 km)	Service normal
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge ou remorquage modéré(e) à nul(le) Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
5000-7499 miles (8000-11999 km)	Intense

Entretien de votre véhicule

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de vidanger l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
	Charge/remorquage modéré(e) à lourd(e) Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Utilisation prolongée dans des conditions chaudes ou froides
3000-4999 miles (4800-7999 km)	Service extrême
	Charge ou remorquage maximal(e) Utilisation dans des conditions très chaudes ou très froides

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information
Changer l'huile moteur et le filtre.
Permutez les pneus, vérifiez leur usure et mesurez la profondeur des sculptures.
Effectuez une inspection multipoint (recommandé).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.

Entretien de votre véhicule

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information

Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur et les durites.

Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.

Vérifiez le pont avant et les joints de cardan.

Vérifiez les soufflets d'arbres de roue.

Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les cardans.

Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.

Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 kilomètres (10 000 miles).

L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Autres interventions d'entretien¹

Tous les 48 000 kilomètres (30 000 miles)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 kilomètres (100 000 miles)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 kilomètres (100 000 miles)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ⁴

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 240 000 kilomètres (150 000 miles)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile pour pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez le liquide du pont arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 kilomètres (3 000 miles) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance prescrite pour l'intervalle.

² Remplacement initial à six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas

nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils spécifiques, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 3 000 mi (4 800 km) après l'affichage du message de vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message apparaît à 28 751 mi (46 270 km). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 30 000 mi (48 000 km).
- **Exemple 2** : Le message n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 30 000 mi (48 000 km) [par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent Intelligent Oil-Life Monitor a été réinitialisé à 25 000 mi (40 000 km)]. Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Inspectez et lubrifiez les joints de cardan (s'ils sont équipés de graisseurs).
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions .
Tous les 60 000 mi (96 000 km)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies.

Entretien de votre véhicule

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 60 000 mi (96 000 km)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 5 000 mi (8 000 km)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 5 000 mi (8 000 km) ou six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur.
Tous les 60 000 mi (96 000 km)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Entretien de votre véhicule

Conduite tout-terrain	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifier la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 5 000 mi (8 000 km) ou six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 30 000 mi (48 000 km)	Remplacez la graisse et les joints à graisse des roulements de roues avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicules à deux roues motrices).
Tous les 60 000 mi (96 000 km)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien normal du pont des véhicules

Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique ainsi que les camionnettes équipées de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau de liquide ou la vidange n'est requise que si une fuite est détectée, qu'une intervention doit être effectuée ou que

l'ensemble a été immergé dans l'eau. Si vous tractez une remorque pendant de longues périodes et que la température est supérieure à 70°F (21°C) ou à plein gaz pendant de longues périodes à plus de 45 mph (72 km/h), changez les huiles non synthétiques pour pont arrière tous les 3 000 mi (4 800 km) ou tous les trois mois, selon la première échéance. Cet intervalle

Entretien de votre véhicule

peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, référence pièce F1TZ-19580-B, ou un produit équivalent. Ajoutez de l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants.

Entretien du pont

Remplacez l'huile de pont chaque fois qu'un pont a été immergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant type Californie

Si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 3 000 mi (4 800 km).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est alors de 1 800 mi (2 900 km).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	☐ Signature:

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:

☐ Distance:

☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):

☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐

Timbre du concessionnaire

☐ Signature:

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	☐ Signature:

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	☐ Signature:

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de contrôle, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que

Appendices

ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'Ingénierie inverse, la Décompilation et le Désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.

- **Limitations concernant la Distribution, la Copie, la Modification et la Création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.

- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers,

Appendices

ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

- **Logiciels et services supplémentaires :**

Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants

supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

Appendices

- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS,

en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE

RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL

sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

Appendices

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

SYNC® Automotive - Informations importantes relatives à la sécurité - Lisez et suivez les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et suivez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Appendices

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage** : Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume** : Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

- **Fonctions du système de navigation** : Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction** : Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

- **Fiez-vous à votre jugement** : Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.
- **Sécurité routière** : N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.

Appendices

- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

Appendices

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entrepris en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service tiers accessible par ou grâce à des logiciels tiers utilisés avec le LOGICIEL (i) peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès, (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur, (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut

contenir du contenu profane ou offensant, réservé aux adultes; et (v) peut contenir des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur le trafic, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; et(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'Article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE

Appendices

UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE INFORMATION OU CONSEIL FAIT PAR ORAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS SAVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD

MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DE L'UTILISATEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant de, ou lié au présent CLUF sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la

compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND EXCEPTÉ QU'IL NE COMPREND PAS DE DIFFÉREND EN LIAISON AVEC LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU L'APPLICATION OU LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

Appendices

(b) Avis de contestation. En cas de différend, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'Avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que Vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit

ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend impliquant 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus

Appendices

d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut Vous accorder les mêmes dommages à Vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un redressement déclaratoire ou par voie d'injonction uniquement pour Vous individuellement, et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à Votre demande individuelle. **Frais d'arbitrage et incitations.**

- i. Litiges impliquant 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la

dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges impliquant plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges impliquant tout montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou Vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et

du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer combien un litige implique.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou différend en vertu du présent CLUF auquel cet Article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (Article (e)) est jugée illégale ou inapplicable, pour tout ou partie d'un différend, la partie de l'Article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans

Appendices

un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie Article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'Article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement n'utilisez le Logiciel TeleNav. TeleNav peut en tout temps réviser le présent Contrat et la politique de confidentialité et <http://www.telenav.com> peut de temps en temps examiner la version alors en vigueur du présent Contrat ainsi que la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité.

(b) utiliser votre propre jugement personnel pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent Contrat.

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du Logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

Appendices

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence du Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, d'utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute

résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez à utiliser le Logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du Logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du Logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du Logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)**

distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du Logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du Logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole toute loi, statut, ordonnance ou règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et réglementations relatives au spam, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

Appendices

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend

de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE

Appendices

DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie.

Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistrée auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément assujéti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

Appendices

8. Divers

8.1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce Contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce Contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

Appendices

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre Logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler,

Appendices

désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes Données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant mais sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA

Appendices

POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelque l'une de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent Contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Appendices

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes Conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des Données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE
ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606
Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies.
© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5,987,525; 6,061,680; 6,154,773; 6,161,132; 6,230,192; 6,230,207; 6,240,459; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Appendices

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel

Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote, des Serveurs Gracenote et du Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de

tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES

Appendices

SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET

D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et
- (2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Index

4

4WD

Voir : Quatre roues motrices.....194

A

A/C

Voir : Climatisation.....136

ABS

Voir : Freins.....204

Accessoires.....386

Apparence extérieure.....386

Apparence intérieure.....386

Style de vie.....386

Tranquillité d'esprit.....386

Accessoires

Voir : Pièces de rechange recommandées13

Affichage d'information.....114

Généralités.....114

Afficheur de messages

Voir : Affichage d'information.....114

AFS

Voir : Phares adaptatifs.....98

Aide au démarrage en côte.....205

Activation et désactivation du système.....207

Utilisation de l'aide au démarrage en

côte.....206

Aide au stationnement arrière.....217

Aide au stationnement avant.....217

Aides à la conduite.....224

Aides au stationnement.....216

Principes de fonctionnement.....216

Alarme

Voir : Alarme antivol.....81

Alarme antivol.....81

Activation de l'alarme.....81

Désactivation de l'alarme.....81

Alerte de circulation transversale.....227

Activation et désactivation du système.....231

Anomalies du système.....231

Capteurs du système.....230

Fausses alertes.....230

Limites du système.....230

Témoins, messages et alertes sonores du

système.....230

Utilisation du système.....227

Antipatinage.....208

Principes de fonctionnement.....208

Aperçu sous le capot - 3,5 L

Ecoboost™.....296

Appendices.....424

Appuie-tête.....144

Réglage de l'appuie-tête.....144

À propos de ce manuel.....7

Protection de l'environnement.....7

Assistance à la clientèle.....272

Assistance dépannage.....266

Véhicules vendus au Canada : Comment faire

appel à l'Assistance dépannage.....267

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de

l'Assistance dépannage.....268

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment

faire appel à l'Assistance

dépannage.....266

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation

de l'Assistance dépannage.....267

Autoradio.....378

Commandes audio du siège arrière.....380

Avis spéciaux.....13

Directives spéciales.....13

Garantie limitée de véhicule neuf.....13

Système de diagnostic embarqué

(OBD-II).....14

B

Balais d'essuie-glace

Voir : Vérification des balais d'essuie-glace...311

Batterie

Voir : Remplacement de la batterie de 12 V

.....308

Index

Boîte de vitesses automatique.....	187
Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™.....	189
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	191
Positions du levier sélecteur.....	187
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	193
Boîte de vitesses.....	187
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	187
C	
Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision	218
Caméra de rétrovision	218
Utilisation du système de caméra de recul.....	219
Capacités et spécifications - 3,5 L	
Ecoboost™.....	369
Spécifications.....	371
Capacités et spécifications.....	365
Carburant et remplissage.....	176
Ceintures de sécurité.....	34
Principes de fonctionnement.....	34
Centrale multimédia.....	384
Chaîne audio	376
Généralités.....	376

Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	348
Changement d'une roue.....	356
Emplacement du pneu de secours et des outils.....	358
Procédure de remplacement d'un pneu.....	359
Renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours de taille différente.....	357
Chauffage	
Voir : Climatisation.....	136
Chauffe-moteur.....	174
Utilisation du chauffe-moteur.....	175
Cirage.....	319
Clés et commandes à distance.....	53
Clignotants.....	99
Changement de voie.....	99
Climatisation.....	136
Climatisation	
Voir : Climatisation.....	136
Combiné des instruments.....	107
Commande audio.....	85
Média.....	87
Recherche, Suivant ou Précédent.....	87
Type deux.....	87
Type un.....	86
Commande automatique de la température.....	136

Commande d'éclairage.....	94
Avertisseur optique.....	95
Feux de route.....	95
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	96
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	278
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	278
Commande de l'affichage d'information.....	89
Commande de transmission.....	232
COMMANDE DE CONDUITE LINCOLN.....	232
Commandes de température des passagers arrière.....	140
Commande vocale.....	88
Type deux.....	89
Type un.....	88
Conduite dans l'eau.....	263
Conduite économique.....	262
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	205
Conseils de conduite.....	262
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	205

Index

Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	138
Chauffage rapide de l'habitacle.....	139
Conseils généraux.....	138
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	139
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	139
Réglages de chauffage recommandés.....	139
Réglages de refroidissement recommandés	139
Consignes de sécurité.....	176
Console centrale.....	168
Console de pavillon.....	168
Consommation de carburant.....	182
Calcul de la consommation de carburant.....	183
Remplissage du réservoir de carburant.....	182
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	424
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	424
Contrôle de stabilité.....	210
Principes de fonctionnement.....	210
Coupure de carburant	268
Couvre-plancher.....	264

Création d'un dispositif MyKey.....	61
Programmation ou modification des réglages configurables.....	61

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	279
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	278
Démarrage à distance.....	141
Réglages automatiques.....	142
Démarrage d'un moteur à essence.....	170
Arrêt automatique du moteur.....	172
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	172
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	173
Démarrage impossible.....	172
Précautions contre les gaz d'échappement.....	173
Renseignements importants concernant la ventilation.....	173
Démarrage et arrêt du moteur.....	169
Généralités.....	169
Démarrage sans clé.....	169
Modes d'allumage.....	169

Démarrage-secours du véhicule.....	269
Branchement des câbles de démarrage.....	270
Débranchement des câbles de démarrage.....	271
Démarrage-secours.....	270
Préparation du véhicule.....	269
Dépannage.....	266
Désignation du code de boîte de vitesses.....	368
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	50
Diagnostic de panne MyKey.....	66
Différentiel à glissement limité	203
Direction.....	231
Direction assistée à commande électrique.....	231
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	44
Principes de fonctionnement.....	44
Dossier d'entretien périodique	404
DRL	
Voir : Feux de jour.....	97

E

Éclairage ambiant.....	100
Éclairage d'accueil.....	99

Index

Éclairage.....	94	Entreposage du véhicule.....	325	Entretien périodique — conditions de	
Généralités.....	94	Au terme de l'entreposage.....	327	conduite rigoureuses.....	400
Éclairage intérieur.....	99	Batterie.....	326	Exceptions.....	402
Lampes de lecture avant (selon		Carrosserie.....	325	Entretien périodique normal.....	396
l'équipement).....	99	Circuit d'alimentation.....	326	Intelligent Oil-Life Monitor® (Indicateur de	
Plafonniers et lampes de lecture arrière.....	100	Circuit de refroidissement.....	326	durée de l'huile intelligent).....	396
Écrous de roue		Divers.....	327	Périodicités d'entretien normales.....	397
Voir : Changement d'une roue.....	356	Freins.....	326	Entretien usuel — Généralités.....	391
Écrous de roue		Généralités.....	325	Inspection multipoint.....	395
Voir : Changement d'une roue.....	356	Moteur.....	326	Pourquoi assurer l'entretien de votre	
Effacement de la programmation de tous		Pneus.....	326	véhicule?.....	391
les dispositifs MyKey.....	62	Entretien des ceintures de sécurité et des		Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule	
Emplacement de l'entonnoir de		dispositifs de retenue pour enfants.....	42	chez votre concessionnaire?.....	391
remplissage de réservoir de		Entretien des pneus.....	332	Protégez votre investissement.....	392
carburant.....	178	Adhérence AA A B C.....	332	Vérifications et procédures d'entretien par le	
En Californie (États-Unis seulement)	274	Information sur l'indice de qualité uniforme		propriétaire.....	393
Enregistrement de données	9	des pneus.....	332	Environnement	16
Enregistrement des données d'entretien.....	9	Renseignements moulés sur le flanc du		Équipement de communication	
Enregistrement des données		pneu.....	334	mobile.....	14
d'événement.....	10	Température A B C.....	333	Espaces de rangement.....	168
Enregistrement des données d'événement		Terminologie applicable aux pneus.....	333	Essuie-glace et lave-glace de lunette	
Voir : Enregistrement de données	9	Usure de la bande de roulement.....	332	arrière.....	93
Entrée sans clé.....	77	Entretien de votre véhicule.....	391	Essuie-glace arrière.....	93
CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ		Entretien du véhicule.....	318	Lave-glace arrière.....	93
SECURICODE™	77	Généralités.....	318	Essuie-glaces automatiques.....	91
Déverrouillage et verrouillage des		Entretien.....	294	Essuie-glaces.....	91
portes.....	79	Généralités.....	294	Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	91
				Essuie-glaces et lave-glaces.....	91

Index

Étiquette d'homologation du
véhicule.....367

F

Feux de détresse.....268
Feux de jour.....97
Type 1 - Conventionnel (Non
configurable).....97
Type 2 - Configurable.....97
Filtre à air
Voir : Remplacement du filtre à air317
Filtre à carburant.....308
Fonction de mémorisation.....147
Enregistrement d'une position
préréglée.....147
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....148
Fonction de stabilisation de la
remorque.....249
Ford Protect.....388
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA
SEULEMENT).....390
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS
seulement).....388
Frein à main
Voir : Frein de stationnement.....205
Frein de stationnement.....205

Freins.....204
Généralités.....204
Fusibles.....280

G

Gestion du terrain.....214
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....101
Glaces à commande électrique.....101
Alimentation prolongée des
accessoires.....102
Fermeture par commande à impulsion.....101
Ouverture par commande à impulsion.....101
Rebond.....101
Verrouillage des glaces.....102
Glaces de custode.....105
Glaces et rétroviseurs chauffants.....141
Lunette arrière chauffante.....141
Rétroviseur extérieur chauffant.....141
Glossaire des symboles.....8

H

Hayon à commande électrique.....73
Détection d'obstacles.....76
Interruption de la course du hayon.....76
Ouverture et fermeture du hayon.....74

Hayon
Voir : Hayon à commande électrique.....73
HDC
Voir : Utilisation du contrôle en descente.....214

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....113
Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le
commutateur d'allumage.....113
Carillon avertisseur de frein de stationnement
serré.....113
Carillon avertisseur de phares allumés.....113
Carillon de clignotants.....113
Installation de sièges d'enfant19
Fixation d'un siège de sécurité enfant au
moyen de la ceinture de sécurité et des
points d'ancrage inférieurs LATCH.....24
Sièges d'enfant.....19
Utilisation des ceintures-baudriers.....19
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et
des sangles de retenue (LATCH).....23
Utilisation des sangles de retenue.....24
Introduction.....7

Index

J

Jantes et pneus.....	328
Généralités.....	328
Spécifications techniques.....	363
Jauge d'huile moteur.....	298
Jauges.....	107

L

Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	318
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	318
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	91
Lave-glaces.....	92
Limite de charge.....	238
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	238
Directives spéciales concernant le chargement à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	246

M

Marchepieds à déploiement électrique.....	82
Messages d'information.....	121
Messages concernant la boîte de vitesses.....	135
Messages concernant la remorque.....	133
Messages concernant le carburant.....	126
Messages concernant les pneus.....	133
Messages d'aide au stationnement.....	131
Messages d'alarme.....	122
Messages d'entretien.....	128
Messages de batterie et de circuit de charge.....	123
Messages de circuit de freinage.....	125
Messages de clé et d'accès intelligent.....	127
Messages de démarrage à distance.....	132
Messages de direction assistée.....	131
Messages de la fonction d'antipatinage/AdvanceTrac™.....	122
Messages des portes.....	125
Messages de système d'information sur les angles morts.....	124
Messages de système de suspension.....	132
Messages du moteur.....	126
Messages hors route.....	130
Messages MyKey™.....	129

Mise au rebut de l'airbag.....	52
MyKey™.....	59
Principes de fonctionnement.....	59

N

Nettoyage de l'extérieur.....	318
Bandes décoratives ou graphismes.....	319
Éléments extérieurs chromés.....	319
Éléments extérieurs en plastique.....	319
Soubassement de carrosserie.....	319
Nettoyage de l'habitacle.....	321
Nettoyage d'un habitacle Black Label ou Presidential.....	321
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	323
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	320
Nettoyage des roues en alliage.....	324
Nettoyage des sièges en cuir.....	324
Nettoyage du moteur.....	320
Numéro d'identification du véhicule.....	367

O

Options uniques d'exportation.....	14
Ouverture et fermeture du capot.....	294

Index

Ouvre-porte de garage	
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	160
Ouvre-porte de garage universel.....	160
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink.....	160

P

Panne de carburant.....	178
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	179
Remplissage d'un bidon de carburant.....	178
Pare-soleil.....	105
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....	105
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	80
Pédales.....	90
Pédales	
Voir : Réglage des pédales.....	90
Perchlorate.....	12
Phares adaptatifs.....	98
Phares automatiques.....	95
Allumage des phares asservi aux essuie-glaces.....	96
Pièces de rechange recommandées	13
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	13
Garantie sur les pièces de rechange.....	13
Réparations suite à une collision.....	13
Pièces Motorcraft.....	366
Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	328
Poids de remorquage recommandés.....	249
Points de remorquage.....	259
Pont arrière.....	203
Porte-bagages	
Voir : Porte-charge et porte-bagages de toit.....	237
Porte-charge et porte-bagages de toit.....	237
Réglage de la barre transversale.....	237
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	31
Positions assises appropriées.....	143
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	276
Pour obtenir les services nécessaires	272
À l'extérieur.....	272

Prises de courant auxiliaires.....	166
Emplacements.....	166
Prise de courant 110 V c.a.....	166
Prise de courant de 12 V c.c.....	166
Produits de nettoyage.....	318
Programmateurs de vitesse.....	89
Principes de fonctionnement.....	222
Programmateurs de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	222
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	222
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	275
Proposition 65 de la Californie.....	12
Protection de l'environnement	16

Q

Qualité du carburant.....	177
Choix du carburant approprié.....	177
Quatre roues motrices.....	194

Index

R

Radio par satellite.....	381	Réglage du volant.....	84	Remplacement d'un fusible.....	293
Dépannage.....	383	Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	85	Fusibles.....	293
Facteurs relatifs la réception radio		Fonction de rappel des réglages		Remplacement de la batterie de 12 V	
satellite.....	382	mémorisés.....	84		308
Numéro de série électronique (ESN) de la		Position de butée.....	84	Système de gestion de batterie (selon	
radio satellite.....	383	Régleur de hauteur de ceinture de		l'équipement).....	310
Service de radio satellite SIRIUS®.....	382	sécurité.....	38	Remplacement des balais	
Rangement sous le plancher arrière		Guide-baudrier de siège de deuxième		d'essuie-glace.....	311
.....	236	rangée.....	39	Remplacement du filtre à air	317
Plage arrière et cloison.....	236	Rehausseurs.....	28	Rendement réduit du moteur.....	262
Système d'aménagement de la charge.....	236	Types de rehausseur.....	28	Renseignements généraux sur les	
Rappel de bouclage des ceintures de		Réinitialisation du témoin de vidange		radiofréquences.....	53
sécurité.....	40	d'huile.....	299	Accès intelligent.....	53
Rappel de bouclage des ceintures		Remorquage du véhicule les quatre roues		Réparation de dommages mineurs à la	
Belt-Minder™.....	40	au sol.....	261	peinture.....	324
Ravitaillement.....	180	Remorquage d'urgence.....	261	Rétroviseur intérieur.....	103
Système de remplissage sans bouchon Easy		Remorquage par une dépanneuse		Rétroviseur antiéblouissement à réglage	
Fuel™.....	181	Voir : Transport du véhicule.....	260	automatique.....	104
Réglage des pédales.....	90	Remorquage.....	247	Rétroviseur panoramique.....	104
Réglage des phares.....	312	Remplacement d'une ampoule.....	313		
Réglage horizontal des phares.....	313	Ampoules d'éclairage de la plaque			
Réglage vertical des phares.....	312	d'immatriculation.....	314		
Réglage des phares		Ampoules de phares avec lampe à			
Voir : Réglage des phares.....	312	décharge.....	314		
		Feu stop central en hauteur.....	314		
		Lampes à DEL.....	314		
		Remplacement d'une commande à			
		distance ou d'une clé perdue.....	58		

Index

Rétroviseurs extérieurs.....	102
Fonction anti-éblouissement à réglage automatique.....	103
Rétroviseurs à réglages mémorisés.....	103
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....	102
Rétroviseurs extérieurs avec clignotant.....	103
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	103
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	102
Rétroviseurs repliables à commande électrique.....	102
Système de surveillance des angles morts.....	103
Rétroviseurs	
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	101
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	141
Rodage.....	262
Rodage	
Voir : Rodage.....	262

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	46
Enfants et sacs gonflables.....	47
Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant.....	46
Sacs gonflables latéraux.....	47

Safety Canopy™.....	49
Sécurité enfants.....	17
Généralités.....	17
Sécurité.....	80
Serrures.....	69
Services financiers automobiles de Lincoln.....	12
Sièges à commande électrique.....	146
Dossier inclinable à commande électrique.....	146
Support lombaire à réglage électrique.....	147
Sièges à régulation de température.....	158
Sièges refroidissants.....	158

Sièges arrière.....	149
Inclinaison du dossier de siège latéral 40 % de deuxième rangée.....	153
Pour mettre les sièges latéraux 40 % de deuxième rangée en position de chargement.....	150
Rabat du siège central 20 % de deuxième rangée.....	153
Rabattement du siège 40 % de deuxième rangée.....	149
Réglage du siège central 20 % de deuxième rangée.....	154
Réglage du siège latéral 40 % de deuxième rangée pour entrée facile.....	151
Retour en position verticale depuis la position horizontale.....	150
Siège de troisième rangée PowerFold™.....	154
Sortie des sièges de troisième rangée.....	152
Sièges chauffants.....	156
Sièges arrière.....	157
Sièges avant.....	156
Sièges.....	143
Spécifications du moteur.....	365
Montage de la courroie d'entraînement.....	365
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	365
Suspension à correction d'assiette automatique.....	234

Index

Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	80
Système antipollution	184
Autodiagnostic embarqués (OBD-II).....	185
Préparation pour les contrôles d'inspection	
et d'entretien.....	186
Système antivol passif.....	80
SecuriLock™.....	80
Système d'information sur les angles	
morts.....	224
Activation et désactivation du système.....	227
Anomalies du système.....	227
Utilisation du système.....	224
Système de surveillance de la pression	
des pneus.....	349
Fonctionnement du système de surveillance	
de la pression des pneus.....	351
Remplacement d'un pneu avec un système	
de surveillance de la pression des	
pneus.....	351

T

Tableau de spécifications des	
ampoules.....	315

Tableau de spécifications des	
fusibles.....	280
Boîtier de distribution électrique.....	280
Porte-fusibles de l'habitacle.....	287
Télécommande.....	54
Clé d'accès intelligent.....	54
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	55
Démarrage à distance.....	56
Fonction de rappel des réglages	
mémorisés.....	57
Localisateur du véhicule.....	55
Remplacement de la pile.....	54
Témoin et carillon de ceinture de	
sécurité.....	39
Conditions de fonctionnement.....	40

Index

Témoins et indicateurs.....	109
4X2.....	112
4x4 AUTO (Mode 4 roues motrices automatique).....	112
4X4 HIGH (Mode 4 roues motrices de gamme haute).....	113
Anomalie du groupe motopropulseur.....	111
Avertissement de basse pression des pneus.....	111
Bas niveau de carburant.....	111
Bas niveau de liquide lave-glace.....	111
Batterie.....	109
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	110
Circuit de freinage.....	109
Clignotant.....	110
Contrôle électronique de stabilité.....	112
Contrôle en descente.....	110
Feux de route.....	110
Feux de stationnement.....	111
Hayon ouvert.....	110
Huile moteur.....	110
Porte mal fermée.....	110
Régulateur de vitesse.....	109
Remorquage/Charge lourde.....	112
Sac gonflable avant.....	110
Système de freinage antiblocage.....	109
Témoin d'anomalie du moteur.....	111
Témoin de désactivation du contrôle	

électronique de stabilité.....	112
Température du liquide de refroidissement du moteur.....	110
Toit ouvrant.....	106
Fonction de rebond.....	106
Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération.....	106
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	106
Toit ouvrant	
Voir : Toit ouvrant.....	106
Traction d'une remorque.....	247
Répartition de la charge.....	247
Transport de charge.....	236
Transport du véhicule.....	260

U

Utilisation de chaînes à neige.....	348
Utilisation de l'antipatinage.....	208
Mise hors fonction du système.....	208
Témoins et messages liés au système.....	209

Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	65
Véhicules avec dispositif de démarrage à distance de deuxième monte approuvé par Ford.....	65
Véhicules avec dispositif de démarrage à distance de deuxième monte non approuvé par Ford.....	65
Utilisation des ceintures de sécurité.....	35
Modes de verrouillage des ceintures de sécurité.....	36
Rallonge de ceinture de sécurité.....	38
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	36
Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....	82
Activation et désactivation.....	82
Déploiement électrique automatique.....	82
Déploiement manuel.....	82
Inversion en cas d'obstruction.....	83
Rangement à commande automatique.....	82

Index

Utilisation des quatre roues motrices.....	194
Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire.....	197
Différences entre votre véhicule et les autres véhicules	196
Positions du sélecteur 4RM.....	194
Témoins 4RM	194
Utilisation du contrôle de stabilité.....	211
Contrôle de stabilité et Antipatinage avec Roll Stability Control™ (RSC™) (Contrôle de stabilité antiretournement [RSC]).....	211
Utilisation du contrôle en descente.....	214
Principe de fonctionnement.....	214
Utilisation du contrôle en descente.....	214
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	276
Utilisation du régulateur de vitesse.....	222
Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....	222
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....	223
V	
Ventilation	
Voir : Climatisation.....	136

Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	64
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	306
Vérification de l'huile moteur.....	298
Ajout d'huile moteur.....	298
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	298
Vérification des balais d'essuie-glace.....	311
Vérification du liquide de boîte de transfert.....	306
Vérification du liquide de frein.....	307
Vérification du liquide de lave-glace.....	307
Vérification du liquide de refroidissement.....	300
Ajout de liquide de refroidissement.....	301
À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale.....	303
Conditions climatiques rigoureuses.....	303
Liquide de refroidissement recyclé.....	302
Vérification du liquide de refroidissement du moteur.....	301
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	300

Vérifications de remorquage	
essentielles.....	252
Attelages.....	253
Avant de tracter une remorque.....	257
Chaînes de sécurité.....	256
Connecteur de remorque (véhicules avec ensemble de remorquage et connecteur à 7 broches).....	252
Couvercle d'attelage de remorque.....	253
Feux de remorque.....	257
Freins de remorque.....	257
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.....	259
Pendant la traction d'une remorque.....	257
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	294
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	294
Verrouillage électrique des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	69

Index

Verrouillage et déverrouillage.....	69
Activation de l'accès intelligent.....	70
Commande à distance.....	69
Déverrouillage automatique.....	72
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....	71
Éclairage à l'entrée.....	72
Éclairage à la sortie.....	73
Protection antidécharge de la batterie.....	73
Reverrouillage automatique.....	71
Verrouillage automatique.....	71
Verrouillage électrique des portes.....	69
Verrouillage sécurité enfants.....	33
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule....	367
Volant chauffant.....	89
Volant.....	84

